LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13574 — 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 18-LUNDI 19 SEPTEMBRE 1988

Le radar de Krasnoïarsk et les bases étrangères en Asie

Les Etats-Unis réagissent négativement aux idées de M. Gorbatchev

Les Etats-Unis ont accueilli de façon négative les propositions formulées, le vendredi 16 septembre, par M. Mikhaïl Gorbatchev en matière de désarmement et de sécurité en Asie. Washington rejette notamment l'offre de transformer en centre spatial international le radar géant de Krasnoïarsk.

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a tenté, vendredi 17 septembre, de redonner de l'élan aux négociations soviéto-américaines sur la réduction des armements et de définir les contours d'une politique asiatique cohérente. Point fort d'un discours de rentrée essentiellement consacré à la politique étrangère, ce double souci reflète le besoin dans lequel se trouve le secrétaire général d'engranger à l'extérieur les succès sur lesquels il ne peut à court terme compter à l'intérieur.

Tout au long de la tournée de rentrée qu'il a faite cette semaine en Sibérie orientale, M. Gorbatchev n'a cessé d'être interpellé sur des problèmes concrets, de vie quotidienne, de l'environnement à l'absence d'eau chaude, en passant par la confusion dans l'enseignement de l'histoire et bien sûr aussi par les difficultés d'approvisionnement.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Rentrée discrète

M. Gorbatchev a choisi de faire une rentrée politique plus discrète que l'an dernier. Annoncé à l'avance comme « important », le discours qu'il a prononcé le vendredi 16 septembre à Krasnoïarsk a été moins fracassant que prévu, et son texte intégral tarde d'ailleurs à être diffusé.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner sur le plan international. Le numéro un soviétique ne peut sortir à chaque instant de sa poche des propositions entièrement nouvelles, et ni Moscou ni Washington ne préparent en ce moment un grand accord comme celui sur les euromissiles : on attend plutôt la fin de la présidence Reagan et l'arrivée d'une nouvelle équipe à la Maison Blanche.

La proposition de transformer le radar de Krasnoïarsk en centre international de coopération pour le pistage des objets spatiaux n'était pas nouvelle pour les Etats-Unis, elle a été une fois de plus poliment refusée. Non que la création d'une agence mondiale de l'espace, réclamée par divers pays, soit une mauvaise idée, mais elle reste à réaliser, ce qui prendra un temps considérable. En outre, le risque existerait, en cas de crise, de voir cette station stratégique se débarrasser de ses observateurs étrangers pour reprendre la fonction antimissile que Washington l'a toujours soupçonnée de viser.

Il reste que, en attendant il y a un an les travaux de construction sur ce radar, Moscou a implicitement confirmé que cette installation fait problème et qu'une solution devra être trouvée un jour : la dernière idée de M. Gorbatchev vise peut-être à éviter de passer par profits et pertes de coûteux investissements.

L'échange proposé entre les bases américaines des Philippines et la base soviétique de Cam-Ranh au Vietnam relève davantage des propositions avancées traditionnellement par la diplomatie soviétique à toute époque, notamment en ce qui concerne l'Europe. Même si les Etats-Unis sont actuellement engagés dans de difficiles négociations avec Manille sur le statut de ces bases, ils ne sont guère pressés de mettre sur le même plan leur présence très ancienne aux Philippines et celle, beaucoup plus récente, de l'URSS au Vietnam. D'autant que la base de Cam-Ranh est à la fois moins importante et plus vulnérable que les leurs.

Plus nouveaux sont les appels au dialogue que M. Gorbatchev, prolongeant son appel de Vladivostok il y a deux ans, a lancés indirectement à deux de ses alliés asiatiques : au Vietnam, invité à poursuivre dans la voie d'un règlement du conflit cambodgien, y compris en s'entendant avec la Chine, officiellement reconnue comme partie prenante. A la Corée du Nord, que Moscou souhaite voir rejoindre le processus de détente : nul doute que le « grand leader » Kim Il Sung appréciera l'intention, affichée pour la première fois par un dirigeant soviétique, de « promouvoir des relations économiques » avec son rival du Sud. Un ultime camouflet après les frustrations causées au Nord par les Jeux de Séoul.

Menaces de grève à A 2, FR 3 et Radio-France

Le pouvoir veut éviter la crise dans l'audiovisuel public

Après la démission du directeur de l'information d'A 2 les syndicats maintiennent leurs revendications salariales et leur préavis de grève pour le 21 septembre. Le mouvement a gagné Radio-France et FR 3 mettant dans une position difficile les responsables de l'audiovisuel public. Le gouvernement veut éviter la crise et jouer l'apaisement.

La poussée revendicative qui agite l'audiovisuel public risque de déraper sur le terrain politique. Le RPR déplore *« les initiatives maladroites et intempestives »* de Mme Catherine Tasca, ministre de la communication, *« signe inquiétant d'une volonté de remise au pas du monde audiovisuel ». « M. Jacques Chirac se croit-il toujours en pleine campagne électorale ? »*, rétorque Mme Tasca, qui se défend d'avoir exercé une quelconque pression sur les PDG.

A Matignon, on semble décidé à donner aux responsables des chaînes la marge de manœuvre nécessaire pour négocier avec les syndicats. M. Rocard, qui commence lundi ses entretiens avec les représentants des partis pour le futur Haut Conseil de l'audiovisuel, tient à sa stratégie de consensus. Réagissant au refus de MM. Chirac et Giscard d'Estaing de se rendre à Matignon, M. Rocard a déclaré : *« Je pense que l'opinion le leur reprochera. »*

(Lire nos informations page 6.)

Réfugiés kurdes en Turquie
Le premier ministre turc demande l'aide des Occidentaux.
PAGE 3

Jean-Paul II au Swaziland
Le pape, le Lion et la Grande Éléphante.
PAGE 4

Hausse des loyers
Un décret qui ne règle pas tout.
PAGE 13

Les infirmières mécontentes
Grève le 29 septembre.
PAGE 7

Le sommaire complet se trouve en page 16

L'ouverture des XXIes Jeux olympiques à Séoul

Solennellement ouverts, le samedi 17 septembre à Séoul, par M. Roh Tae-Woo, président de la République de Corée, les XXIes Jeux olympiques d'été sont marqués, avec la participation de cent soixante nations, du sceau de l'universalité. Seuls six pays en effet (Cuba, l'Ethiopie, l'Albanie, le Nicaragua, Madagascar et les Seychelles) ont suivi la Corée du Nord dans sa consigne de boycottage. Le défilé des délégations a illustré une volonté de détente, soulignée par une cérémonie dont le maître mot était « harmonie ».

Ces Jeux ont mal commencé pour les volleyeurs français, battus contre toute attente, samedi matin, par l'équipe des Pays-Bas sur le score de 3 sets à 1.

La grande parade de la détente

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Un calme matin de rizière à vous faire aimer le monde entier. Un matin de totale sérénité, toute haine, toute violence oubliées comme ce « matin du monde » que racontent les légendes asiatiques. Un dragon sympa, à la différence des nôtres, tout de bienveillance pour l'humanité... A mille signes intraduisibles pour le public occidental, à la manière des comptines un peu naïves de nos livres d'enfants, le Corée du Sud a précipité, samedi, les vingt et uniièmes Jeux olympiques dans les méandres de la philosophie orientale.

Pour son bien, pour se souhaiter bonne chance sur la route de son avenir compliqué, pour se faire admettre dans le cortège économique et politique des nations modernes. Mais, plus encore sans doute, à notre intention, à celle de l'idéal proposé sur ce stade de « l'éveil de l'humanité », selon le régisseur des spectacles de la cérémonie. Bref, pour la paix du monde.

La cérémonie d'ouverture n'a été au fond qu'une longue et délicate exploration du yin et du yang, du bien et du mal, du plein et du creux, version coréenne du zen. Une grand-messe sans tapage au symbolisme appuyé. Une autre lecture proposée des couleurs, le bleu, le rouge et le jaune surtout, en costumes, en oriflammes, en vagues humaines déferlant sur l'immense stade de Séoul, pour nous raconter que le ciel, la terre et l'homme sont bien les valeurs fondamentales. De la Corée, bien sûr, ancestrale et si mystérieuse encore pour ce public bigarré des Jeux. Mais les nôtres aussi, les nôtres surtout.

Comme si cet orientalisme précieux et si délicat pouvait se marier à l'imagerie volontariste de l'olympisme, comme si les Coréens avaient trop bien compris, si bien traduit, la pensée de Coubertin, le baron le plus célèbre de Séoul. Une émotion née ailleurs, au-delà des monts du Matin calme, a irrigué les retrouvailles de la « famille olympique ». La Corée, en quelques figures, en quelques battements de tambour, avec les ors et les soies lourdes de ses danseurs, a rendu, dès l'ouverture, un angélisme gracieux au mouvement sportif.

Et ce n'était pas, après tout, que prétention ou simple folklore obligé. Les Coréens ont bien senti que leurs Jeux avaient une chance d'être ceux des grandes réconciliations, de la détente Est-Ouest. Les athlètes américains et soviétiques, ces derniers jours, ne cachaient pas leur envie de se retrouver sur les stades, après leurs incompréhensions mutuelles depuis 1976. Pour la première fois de l'histoire tâtonnante de l'olympisme, cent soixante nations défilent derrière leur drapeau. Seules sept manquent à l'appel. La place de leurs bannières faisait un trou noir, visible comme un regret, sous le toit ombragé du stade.

La Chine populaire a été applaudie. Les Soviétiques bruyamment acclamés par les jeunes tae-kwandokas de la fédération coréenne. Le Vietnam, comme les autres voisins d'Asie, aura les faveurs du public dans les salles de boxe.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

Le rapport sur l'accident de la gare de Lyon

La catastrophe ferroviaire du 27 juin (cinquante-six morts) a été provoquée par un enchaînement de circonstances où les défaillances humaines tiennent la première place.

C'est la conclusion essentielle du rapport de la commission d'enquête remis le jeudi 15 septembre à M. Michel Delebarre, ministre des transports.

Page 13

« Grand Jury RTL-*le Monde* »
M. Balladur invité
dimanche à 18 h 15

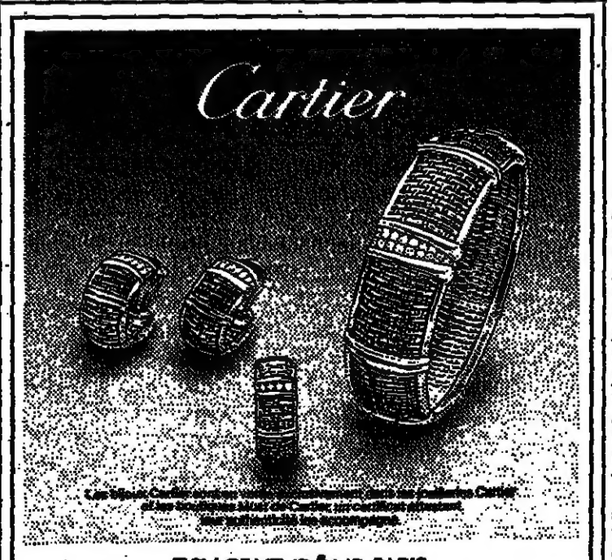

7 PLACE VENDÔME. PARIS.
42.61.55.55

Discussions sur la réforme économique

M. Deng, modérateur

Il n'y a pas de divergences à la tête du régime en ce qui concerne les orientations fondamentales, mais il existe des opinions différentes sur les mesures à prendre pour stabiliser l'économie, a reconnu, le 16 septembre, M. Deng Xiaoping : « Nous sommes arrivés à la conclusion que nous adhérerons au vieux principe : être audacieux mais en assurant son pas. »

PÉKIN
de notre correspondant

Tous les hauts dirigeants chinois sont réapparus ensemble, le 14 septembre, au cours d'une cérémonie de nomination à leur nouveau grade de dix-sept généraux de l'armée populaire de libération, après plusieurs semaines d'incertitude politique. Car, en fait, la direction aborde en ordre dispersé une rentrée politique tumultueuse, un an après avoir été mise en place pour succéder à la génération communiste historique.

Son chef en titre, M. Zhao Ziyang, semble avoir perdu quelques plumes dans les embardées de la réforme économique qui ont pris, ces derniers mois, des formes inquiétantes : inflation exponentielle, retraits bancaires frisant la panique, spéculation, incapacité à freiner la planche à billets... On commence à parler de grèves ouvrières contre la hausse des prix et contre le plan annoncé de dégraissage et de refonte du système de l'emploi, un casse-tête proportionnel à l'énorme masse salariale chinoise.

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 4.)

M 0146 - 09190 - 6,00 F
3790146006000 09190

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Dates

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe
1987

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-98-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER :
Par voie aérienne
tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYER CE BULLETIN
accompagné
de votre règlement
à l'adresse ci-dessus
ou par **MINITEL**
3615 LEMONDE
code d'accès **ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____
_____
Code postal : _____
Localité : _____
_____
Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BADMQ 88

Il y a quarante ans

L'assassinat du comte Folke Bernadotte

« *Le devoir de l'heure est de chasser Bernadotte et ses observateurs. Bénie soit la main qui agira.* » Ce véritable appel au meurtre, lancé il y a quarante ans, le 6 septembre 1948, par le bulletin quotidien des combattants pour la liberté d'Israël – le Lehi – plus connu sous le nom du Groupe Stern, constitue la dernière en date d'une série de mises en garde adressées au cours de l'été au médiateur de l'ONU, le comte Folke Bernadotte, le menaçant, d'une manière ou d'une autre, de le tuer « *s'il met encore une fois les pieds à Jérusalem* ».

Le médiateur de l'ONU, qui a prévu de se rendre le 17 septembre à Jérusalem, n'entend pas cependant renoncer à son projet. Il a quitté Beyrouth, jeudi 16 septembre au matin, pour Damas où il passe la nuit. Tôt dans la matinée fatidique du vendredi, alors qu'il se trouve à bord de l'avion spécial qui doit l'amener à Jérusalem, il montre aux journalistes une note où l'on peut lire : « *Urgent. Prévenez tous appareils de ne pas atterrir à l'aéroport de Kalandia* (10 km au nord de Jérusalem). *On leur tirera dessus.* » « *Ceci*, commente-t-il avec sang-froid, *est manifestement destiné à m'effrayer. C'est une erreur : je ne me laisserai pas impressionner.* »

L'atterrissage à Kalandia s'effectue sans incident. Le médiateur de l'ONU écarte une fois de plus une recommandation de son chef d'état-major, le général suédois Aage Lundström, qui, ayant entendu que toutes les voitures étaient l'objet de tirs incontrôlés dans les environs de la porte de Mandelbaum, avait suggéré d'effectuer un détour *via* Latroun. « *Je ne le souhaite pas*, répond Bernadotte, *je dois prendre les mêmes risques que ceux auxquels sont exposés mes observateurs.* » En quittant l'aéroport de Kalandia, un projectile de petit calibre atteint la jante de la roue arrière gauche de sa voiture sans lui faire perdre son légendaire flegme. « *Peu importe*, dit-il, *que des réguliers me tirent dessus, des irréguliers, ce ne serait pas pareil.* » Crainte prémonitoire.

La traversée de la porte Mandelbaum s'effectue sans histoire. Au cours du déjeuner au siège du YMCA, dans le secteur israélien, il est décidé qu'après une brève visite au Governement House – l'ex-résidence du haut commissaire britannique où le médiateur envisage de transférer son QG installé à Rhodes, – le comte Bernadotte rencontrerait, vers 18 h 30, le docteur Dov Joseph, gouverneur de la partie juive de Jérusalem. Le drame éclatera vers 17 heures, au moment où le convoi officiel, qui porte les marques distinctives de l'ONU, est arrêté précisément par des « irréguliers » dans le quartier de Qatamon contrôlé par les forces juives.

Une jeep semblable à celles utilisées par l'armée israélienne, placée à un barrage routier et remplie d'hommes portant l'uniforme de la Haganah, stoppe la caravane de l'ONU. Le général Lundström n'y attache que peu d'importance, persuadé qu'il ne s'agit que d'un point de contrôle comme tant d'autres. Soudain, un homme sort de la jeep en courant, s'approche de la voiture du médiateur et tire à bout portant avec sa mitraillette à travers la portière dont la vitre avait été baissée. Le colonel André Sérot, chef des observateurs français, assis à la gauche du comte Bernadotte, s'affaisse sur son siège, juste derrière le général Lundström qui constate qu'il est mort sur le coup : il a reçu dix-sept balles à la tête et à la poitrine. Bernadotte, pour sa part, s'incline vers l'avant et son chef d'état-major pense un instant qu'il essaie de se protéger. Il lui demande : « *Etes-vous blessé ?* ». Le médiateur esquisse un geste affirmatif de la tête. Il a été atteint de six balles dans la région du cœur et saigne abondamment. Le capitaine Moshé Hillmann, l'officier de liaison juif détaché auprès de Bernadotte, arrive en courant et demande à l'officier américain Begley qui conduisait la voiture de se diriger à toute vitesse vers l'hôpital Hadassah, situé non loin de là. Mais il est déjà trop tard...

Dans le rapport qu'il adresse le même jour à son gouvernement, le général Lundström écrit : « *Après avoir réfléchi longuement sur cet incident, je suis arrivé à la conviction qu'il s'agit d'un assassinat délibérément et soigneusement planifié. L'endroit où le convoi a été stoppé avait été minutieusement choisi et les personnes qui se sont rapprochées de nous connaissaient non seulement dans quelle voiture se trouvait Bernadotte, mais aussi la position exacte qu'il y occupait.* »

L'assassinat du comte Bernadotte plonge le gouvernement provisoire d'Israël dans le plus profond des embarras. Sa responsabilité est tout de go mise en cause par M. Ralph Bunche, qui assure provisoirement la médiation en Palestine et qui n'a eu la vie sauve que grâce à un contretemps providentiel : il aurait dû prendre la place du colonel Sérot, à côté du médiateur. Dans une lettre adressée aux autorités juives, il note que « *ce drame s'est produit au moment où le comte Folke Bernadotte, agissant sous l'autorité de l'organisation des Nations unies, était en déplacement officiel à Jérusalem en compagnie d'un officier de liaison détaché auprès de lui par les autorités juives. La responsabilité de sa sécurité et celle de ses collaborateurs incombaient donc normalement au gouvernement provisoire d'Israël dont les forces armées et les représentants contrôlent et administrent la région. Cet acte constitue une violation de la trêve de la plus extrême gravité dont le gouvernement provisoire d'Israël doit assumer toutes les conséquences* ». Plus grave encore, M. Ralph Bunche semble presque accuser les autorités légales juives d'avoir armé le bras des assassins en relevant que « *les déclarations nuisibles et non fondées concernant la supervision de la trêve faites par des responsables israéliens n'étaient pas de nature à décourager des actes répréhensibles de cette sorte* ».

« Le Suédois est allé trop loin »

Une allusion plus que transparente à la campagne de dénigrement qui a précédé l'assassinat du comte Bernadotte. Ce dernier, qui avait au cours de la seconde guerre mondiale sauvé, en sa qualité de délégué de la Croix-Rouge en Allemagne, des dizaines de milliers d'hommes – dont près de trente mille de confession juive – de la captivité et de la mort, avait été systématiquement calomnié et sali par une campagne de presse hystérique. Tour à tour qualifié d'« *agent nazi* » et d'« *espion à la solde de la Grande-Bretagne* », condamné pratiquement à mort par les dirigeants du Lehi, il n'avait même pas été épargné par certains responsables du gouvernement qui répétaient à qui voulait bien les entendre : « *Le Suédois est allé trop loin.* »

M. Abba Eban, le représentant israélien à l'ONU, avait, dans un message daté du 10 juillet adressé à M. Shertok, le chef de la diplomatie israélienne, affirmé qu'il était de l'intérêt d'Israël « *que prenne fin rapidement la mission Bernadotte, afin qu'il ne puisse pas rapporter à l'assemblée* ».

Mais que pouvait-on donc reprocher au médiateur à Jérusalem. Certes pas son antisionisme. Membre de la famille royale de Suède, profondément religieux – il avait la pureté et l'intransigeance des protestants, – il était arrivé en Palestine sans idées préconçues sur le problème palestinien. En réalité, ses préférences allaient vers les rescapés des camps de concentration nazis. Dans son journal intime, il n'a que des éloges pour les juifs qui « *ont fait fleurir ce pays désertique* » et semble pratiquement ignorer les Arabes palestiniens qui, selon lui, « *n'ont pas développé un nationalisme spécifique palestinien* » et se contenteraient bien d'être incorporés à la Transjordanie. Accueilli, dès sa première visite à Jérusalem, par des manifestations hostiles, il a été rapidement plongé dans le drame de la Palestine et a peu à peu revu ses idées. Il note avec amertume, en août 1948, que le gouvernement provisoire d'Israël a « *laissé échapper une belle occasion* » en faisant preuve de « *dureté et d'intransigeance* » à l'égard des Palestiniens. Il est « *surpris* » par l'attitude du peuple juif « *qui pourtant a tant souffert* » et du fait que ses représentants considèrent le problème palestinien comme une affaire purement politique sans tenir compte de ses aspects humanitaires.

Le médiateur entend donc donner aux Palestiniens arabes un foyer qui leur soit propre, en recommandant la création d'une union fédérale israélo-arabe comprenant la Palestine d'avant 1921, c'est-à-dire incluant la Transjordanie.

Son premier plan, présenté le 27 juin 1948, suggère le transfert de Jérusalem et du Néguev aux Arabes, en échange de la Galilée qui reviendrait à Israël. Rejetées par les deux parties, ces recommandations provoquent une reprise des hostilités. Après un nouveau cessez-le-feu, imposé par les Nations unies le 18 juillet, Bernadotte revoit son plan dont un avant-projet est publié le 16 septembre, à la veille de son assassinat. Tenant compte des protestations d'Israël, il est revenu sur sa suggestion d'inclure Jérusalem dans la zone arabe et en propose l'internationalisation comme convenu par le plan de partage du 29 novembre 1947. Enfin, il insiste longuement sur le droit de tous les réfugiés de regagner leurs foyers, un droit qui lui tient particulièrement à cœur.

Le « plan Bernadotte » deuxième version se heurte comme le premier au double obstacle des Arabes qui, pris au piège de leur rhétorique maximaliste, continuent à demander que la Palestine devienne une entité arabe unifiée, et des Israéliens qui, grisés par leurs succès, souhaitent étendre leurs frontières au-delà des limites du plan de partage et ne reconnaissent pas le principe du droit au retour des Arabes palestiniens, qu'ils souhaitent voir s'installer dans les pays voisins.

Une parodie de justice

Avec la disparition du médiateur, le « plan Bernadotte » est définitivement enterré. Ainsi disparaît, affirmera par la suite Nathan Yellin-Mor, l'un des dirigeants du Lehi, « *le dernier obstacle à l'existence de notre Etat* ». Ce dont se réjouit ouvertement le Hazit Homoledet (le Front de la patrie), une des étiquettes utilisées par le Groupe Stern, qui revendique le meurtre de Bernadotte, « *l'agent britannique qui voulait mettre en application les plans de Londres de livrer notre pays à l'étranger et Jérusalem au roi Abdallah* ».

Devant l'indignation provoquée à l'étranger par cet assassinat, le gouvernement israélien se dissocie bruyamment de cet « *acte criminel* », et donne l'ordre à l'armée et à la police d'appréhender les « *assassins et leurs complices et d'extirper la honte du terrorisme du sol de notre pays* ». Dès le 18 septembre, quelque deux cents membres et sympathisants du Groupe Stern sont arrêtés à Jérusalem. Deux jours plus tard, Stern et l'Irgoun sont proclamés « *hors la loi* ». Le 30 septembre, Nathan Yellin-Mor, qui deviendra par la suite une « colombe » et un fervent partisan de la création d'un Etat palestinien, et son adjoint Matatiahou Shmulvitz sont arrêtés à Haïfa alors qu'ils s'apprêtaient apparemment à quitter le pays. Les deux autres membres du triumvirat qui dirigeait le Lehi, l'actuel premier ministre Itzhak Shamir, qui s'est transformé depuis en grand pourfendeur du terrorisme... palestinien et Israël Eldad, l'idéologue du groupe, échappent au filet de la police.

Nathan Yellin-Mor et Shmulevitz comparaissent au mois de décembre devant le tribunal israélien d'Acre et sont condamnés au milieu de l'hilarité générale à huit et à cinq ans de prison, non pour meurtre, mais pour participation à une organisation illégale. Ils seront rapidement amnistiés, les autorités s'étant aperçues entre-temps qu'ils jouissaient de l'immunité parlementaire. Cette parodie de justice confirme la thèse de ceux qui affirment que le gouvernement de Jérusalem a profité de l'assassinat de Bernadotte pour parachever le démantèlement du Lehi et de l'Irgoun au profit de la Haganah, plutôt que d'essayer de trouver les meurtriers du médiateur dont la disparition, en fin de compte, le comblait.

Irrégularités et négligences

Dans un rapport accablant rédigé en mars 1950, le procureur général suédois Mathe Heuman relève dans le déroulement de l'enquête une série impressionnante d'irrégularités et « *une négligence surprenante* » qui, selon lui, laissent planer un doute sérieux sur la volonté des autorités israéliennes de découvrir les auteurs du crime. A l'appui de ses dires, Mathe Heuman note que le lieu du crime n'a jamais été interdit au public, que l'enquête sur place n'a commencé que vingt-quatre heures après le meurtre, que des enfants et des amateurs de souvenirs – dont éventuellement des complices des meurtriers – ont été autorisés à ramasser ce qui aurait pu constituer des pièces à conviction, que la voiture de Bernadotte n'a été examinée qu'après avoir été réparée et qu'enfin aucune disposition n'a été prise pour confronter les terroristes arrêtés avec les témoins de l'assassinat.

Dans sa réponse, le gouvernement israélien se défend de l'accusation de négligence et affirme que « *rien de nouveau* » ne sortirait d'un nouvel « *examen du crime* » et qu'en conséquence, il considère pour l'instant « *l'affaire comme close* ».

Depuis, une lourde chape de silence s'est abattue sur cette affaire. L'assassinat qui a étouffé dans l'œuf la première tentative timide de coexistence israélo-arabe est tombé peu à peu dans l'oubli, en partie grâce à la passivité des autorités dont le rôle, réel ou supposé, dans la préparation et le déroulement de ce crime n'a jamais été élucidé. Si on sait avec certitude que le Lehi, dont le commandant opérationnel était alors Itzhak Shamir, a conçu et organisé le meurtre, on ne saura probablement jamais si les exécutants bénéficiaient de complicités en haut lieu. Leurs identités furent révélées en décembre 1968 par la revue *Kol Hair*, mais ils n'ont jamais été inquiétés.

On sait même que le principal auteur du crime, Yehoshua Cohen, celui qui avait vidé le chargeur de sa mitraillette sur Bernadotte et le colonel Serot, était devenu le garde du corps de Ben Gourion lorsque ce dernier avait pris sa retraite dans le kibboutz de Sdé Boker, dans le Néguev.

JEAN GUEYRAS.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
EDOUARD BALLADUR
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON
et François RENARD (Le Monde)
Paul-Jacques TRUFFAUT
et Jacques ESNOUS (RTL)
en direct sur RTL

En visite dans les camps de réfugiés kurdes

Le premier ministre turc demande l'aide des Occidentaux

Le gouvernement irakien a informé vendredi 16 septembre le secrétaire général de l'ONU de son opposition à l'envoi en Irak d'une mission d'enquête sur l'éventuelle utilisation d'armes chimiques contre les Kurdes.

DYARBAKIR
de notre envoyé spécial

« Les pays démocratiques occidentaux sont-ils prêts à prendre en charge la moitié des réfugiés ou, à défaut, d'y contribuer financièrement ? » C'est par ce solennel appel aux pays *« champions des droits de l'homme »* à prendre leurs responsabilités que M. Ozal a clôturé, vendredi 16 septembre, au cours d'une conférence de presse, sa visite à la « cité des tentes » de Dyarbakir, où sont installés 14 000 réfugiés, kurdes dans leur immense majorité, qui ont fui les bombardements de l'armée irakienne.

En cas de refus de *« partager le fardeau »*, dont M. Ozal a estimé le coût depuis le début de l'arrivée des réfugiés à 20 millions de dollars, la Turquie continuerait d'agir avec des moyens *« dont les limites sont connues »*, mais l'on saurait alors *« qui respecte réellement les droits de l'homme »*. Précisant que *« notre enquête montre que, actuellement, ces gens ne désirent pas rentrer chez eux »*, il a assuré qu'il n'était pas possible de les y renvoyer contre leur gré.

Le premier ministre turc a expliqué le refus d'Ankara de recevoir une mission d'enquête de l'ONU sur l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak, mission jugée *« inutile et inopportune »*, par son désir de ne pas voir *« une action strictement humanitaire prendre des dimensions politiques »* : il s'est par contre déclaré prêt à accueillir, aux mêmes fins d'enquête, une mission du CICR, tout en réaffirmant que les examens pratiqués jusqu'ici ne permettent pas de conclure à l'utilisation d'armes chimiques.

La journée de vendredi a montré que le premier ministre ne manque pas de bonnes raisons, extérieures et intérieures, pour cantonner son action au strict plan humanitaire : non seulement la présence de réfugiés victimes et accusateurs du régime irakien peut compromettre la neutralité maintenue par la Turquie tout au long de la guerre du Golfe ainsi que l'essor attendu des relations commerciales avec l'Irak (deuxième partenaire de la Turquie) mais elle peut aussi, en Turquie, tout à la fois relancer la revendication kurde et opposer partisans et adversaires de la relative libéralisation actuellement en cours. Souhaitée par le premier ministre, elle a culminé vendredi avec la diffusion, par la télévision turque, des entretiens de M. Ozal avec les chefs, s'exprimant en kurde, du camp de réfugiés, des députés du parti au pouvoir servant d'interprètes. C'est une première dans un pays où la mention même d'une langue kurde distincte était, récemment encore, assimilée à une visée séparatiste.

Dans une steppe récemment désherbée et aspergée d'insecticides, à une dizaine de kilomètres de la ville, « la cité des tentes » aligne sans fin un millier de rudimentaires abris de toile : dans chacun d'eux logent, à même le sol, deux ou trois familles. A l'entrée du camp, un plan indique les principaux services publics installés dans des roulottes : un dispensaire, une mosquée, un commissariat, une banque pour les maigres économies que les réfugiés ont pu emporter. On n'a pas oublié balançoires et toboggans pour les enfants, des milliers, avec leurs mères, à accueillir le convoi de M. Ozal.

« A mort Saddam, vive Barzani ! »

Les banderoles souhaitent la bienvenue et proclament la reconnaissance mais un seul cri jaillit, en kurde : *« A mort Saddam Hussein, vive Barzani ! »*, poussé par des milliers de peshmergas, les combattants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), dans la tenue traditionnelle, presque inconnue de ce côté de la frontière où elle semble un uniforme : large pantalon beige retenu par une ceinture de toile et keffieh noué en turban. Des portraits de Mustapha Barzani, le dirigeant historique du Mouvement national kurde en Irak et de son fils, Massoud, l'actuel chef du PDK, sont brandis par la foule qui déborde le service d'ordre assuré par les peshmergas eux-mêmes, semant un visible désarroi parmi les officiels turcs en cravate.

En privé, et s'exprimant en arabe, les réfugiés ne font pas mystère de leur haine pour *« Saddam Hussein, cet infidèle, ce nouvel Hitler »*, demandant avec insistance qu'Ankara accueille la mission d'enquête de l'ONU, *« qui confirmerait l'utilisation par l'Irak de gaz chimiques »*.

Les réfugiés kurdes d'Irak se désintéressent-ils des Kurdes de Turquie ? *« Notre cause fait uniquement partie du mouvement national irakien : nous réclamons la liberté pour toutes les minorités d'Irak, les Kurdes, mais aussi les Arméniens, les Turkmènes, les chrétiens assyriens. Notre mouvement a toujours été respectueux de l'intégrité de l'Etat turc. »* Cette position traditionnelle du PDK a sans doute joué un grand rôle dans la décision d'Ankara d'ouvrir ses frontières.

L'effarement des officiels atteint néanmoins des sommets lorsqu'un technicien enthousiaste accompagnant le premier ministre s'empare du micro pour s'écrier en kurde : *« Vive Barzani, vive Ozal, vive le Parti démocratique du Kurdistan »*, tandis que M. et Mme Ozal font au revoir de la main aux peshmergas.

A Dyarbakir, la plus importante ville kurde de Turquie, la cote d'amour de M. Ozal est au plus haut. Le premier ministre a toutefois tenu à préciser le sens de son action, *« inspirée uniquement par le respect des droits de l'homme »*, et à dénoncer toute interprétation allant dans le sens d'un soutien à des revendications nationalistes kurdes. Il a appelé à rejeter les propositions séparatistes et proclamé solennellement qu'*« il n'y a pas de différence entre les citoyens (...), entre Turcs et Kurdes »*. Une autre première dans l'utilisation d'un mot hier encore tabou.

L'arrivée des réfugiés semble bien avoir donné une impulsion nouvelle à la politique de décrispation de la question kurde en Turquie même. M. Ozal doit avancer toutefois avec prudence : la moitié de la population du pays s'est déclarée, dans un sondage, inquiète de l'arrivée des Kurdes d'Irak pour la stabilité et l'intégrité de la Turquie. Les heurts rapportés par la presse entre des réfugiés à l'extrême est du pays et les forces de sécurité à propos de l'ordre dans les camps ne sont pas de nature à rassurer l'opinion.

MICHEL FARRÈRE.

Les échappatoires d'un ministre irakien

Vingt-quatre heures avant que ne soit connu le refus de Bagdad d'accueillir une mission d'enquête internationale, le ministre irakien de la défense, M. Adnan Khairallah, avait laissé planer, jeudi 15 septembre, un doute quant à l'utilisation ou non d'armes chimiques par l'armée irakienne dans ses opérations contre les Kurdes. Il s'est ainsi refusé à répondre par *« oui »* ou *« non »*, lors d'une conférence de presse, tout en déclarant que si la règle était de *« ne pas utiliser »* ces armes, *« toute règle a ses exceptions »*.

Le ministre s'est en outre retranché derrière des arguments techniques, estimant que l'usage de gaz dans les régions montagneuses du Kurdistan était *« impossible »* car il présentait trop de dangers pour les forces gouvernementales engagées dans ces opérations. De plus, a-t-il ajouté, les combattants kurdes étaient trop éparpillés pour rendre efficaces les armes chimiques.

Dans le sud du Liban

Vaste opération israélienne

L'armée israélienne a occupé, *vendredi 16 septembre, trois villages* druzes au sud-est du Liban, lors d'une vaste opération hors de la « zone de sécurité » établie par l'Etat hébreu, a constaté le correspondant de l'AFP sur place. Plus de deux cents soldats israéliens et miliciens pro-israéliens de l'Armée du Liban sud (ALS), appuyés par une trentaine de blindés et de chars de type Merkava, ont pris le contrôle de Mimes, Kfeir et Khalwa. L'avance de l'armée israélienne a été précédée par des tirs d'artillerie lourde, en provenance de la « zone de sécurité ». L'armée syrienne, déployée à quelque 5 kilomètres plus au nord, a décrété la mobilisation dans ses rangs.

Cette opération intervient quelques heures après une tentative d'un commando de trois Palestiniens du Front de libération de la Palestine (FLP de M. Talaat Yacoub) – qui *ont tous été tués* – de s'infiltrer dans le nord d'Israël, et au lendemain d'une tournée d'inspection du ministre syrien de la défense, le général Moustapha Tlass, des lignes syriennes au sud-est du Liban. Elle est la première de cette ampleur depuis début mai, lorsque trois mille soldats s'étaient déployés durant quatre jours dans ce secteur du Liban sud.

Dans une interview accordée au quotidien israélien *Jerusalem Post*, et publiée vendredi, l'un des plus proches collaborateurs de M. Yasser Arafat, M. Bassam Abou Charif, a souligné que les *« opérations militaires »* contre Israël allaient se poursuivre, de même, d'ailleurs, que le soulèvement dans les territoires occupés.

Parallèlement, M. Bassam Abou Charif a réitéré la disponibilité de l'OLP à négocier avec les Israéliens. *« L'OLP veut négocier avec Israël. Pensez-vous que nous allions à une conférence internationale pour discuter avec le roi Hussein ? Ou pour négocier avec la France et les Etats-Unis ? Nous voulons aller à une conférence internationale pour négocier avec Israël »*, a-t-il souligné.

M. Bassam Abou Charif a accordé cette interview – inhabituelle – au correspondant du *Jerusalem Post* en France, M. Michel Zlotowski, lors de la visite de M. Arafat à Strasbourg, les 13 et 14 septembre. Il y a quelques mois, le même journal avait déjà publié l'interview d'un autre responsable palestinien, M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP en France. Le pacifiste israélien Abie Nathan a, pour sa part, été interrogé par la police israélienne vendredi, à son retour en Israël, après avoir rencontré M. Arafat il y a quelques jours à Tunis.

LIBAN : l'élection présidentielle

La France envoie une mission de conciliation à Beyrouth

BEYROUTH
de notre correspondant

Les rares informations parvenues de Damas sur les négociations syro-américaines, dont dépend le sort de l'élection présidentielle libanaise, sont plutôt négatives.

Après une journée de pause, vendredi, consacrée par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Richard Murphy, à des consultations avec son gouvernement, les pourparlers devaient reprendre samedi 17 septembre.

L'expectative se prolonge dans une atmosphère qui s'alourdit : il ne reste plus que cinq jours avant la date butoir du 23 septembre pour parvenir à une solution. Et, en attendant l'hypothétique signal d'entente en provenance de Damas, les deux camps au Liban envisagent une vacance de la présidence. Sur le plan du quorum parlementaire, la situation est, en tout cas, totalement bloquée, trente-neuf députés se trouvant en secteur chrétien, trente-trois (y compris deux retenus plus ou moins contre leur gré : MM. Farid Serhal et Mikhael Daher) en secteur musulman et quatre à l'étranger.

La France a envoyé à Beyrouth un émissaire, M. Gilbert Peryolles, secrétaire général du Quai d'Orsay, accompagné du directeur du département Afrique du Nord-Moyen Orient, M. Alain de Jammet, avec une mission de rapprochement inter-libanaise. La délégation française, attendue samedi matin par le secteur chrétien, devait être reçue par le président, M. Amine Gemayel, à qui elle remettra un message de M. Mitterrand, puis, en secteur musulman, par le président de l'Assemblée, M. Hussein Husseini, et le chef du gouvernement, M. Selim Hoss.

L'initiative française est distincte de celle des Etats-Unis, ainsi que l'a souligné l'ambassadeur de France au Liban, M. Blanc. Elle comporte également des démarches auprès des autorités syriennes et israéliennes.

LUCIEN GEORGE.

Diplomatie

M. Gorbatchev, le radar de Krasnoïarsk et les bases étrangères en Asie

(Suite de la première page.)

A de rares exceptions près, ces interpellations visaient à demander une accélération des changements et non pas leur ralentissement, elles exprimaient plus la crainte d'un échec des réformes que leur refus.

Or, en décevant l'attente qu'il a suscitée, M. Gorbatchev s'exposerait à la fois au redoublement des pressions conservatrices et à l'apparition d'un mécontentement organisé, aux surenchères et à une polarisation qui lui compliqueraient encore un peu plus la tâche. Il en est d'ailleurs tellement conscient qu'il déclarait, jeudi, en Sibérie : *« Nous avons maintenant besoin d'actes. C'est la caractéristique spécifique de l'étape actuelle de la politique que nous avons élaborée dans [...] un affrontement d'opinions qui fut parfois spectaculaire. »*

Pour essayer de résoudre, à moyen terme au moins, ce problème alimentaire dont il a souligné, vendredi, qu'il était le plus important de tous, le secrétaire général avait prôné dès le début de l'été, une généralisation accélérée de la cession des terres – sous forme de baux de longue durée – aux paysans disposés à les exploiter à leur compte. Il a insisté à nouveau dans ce discours de rentrée sur la nécessité de développer, et pas seulement dans l'agriculture, ce recours à l'initiative individuelle, et annoncé aussi des « mesures préférentielles » visant à dynamiser l'économie des régions sibériennes et extrême-orientale.

Il s'agirait, notamment, de donner aux entreprises, y compris coopératives, de ces régions le droit de nouer des contacts directs avec les marchés extérieurs. Et, beaucoup plus spectaculairement encore, de créer à l'Est des « zones d'entreprises mixtes ».

Des « zones d'entreprises mixtes »

Rappelant, *a priori*, beaucoup les zones franches déjà existantes en Chine populaire, ces zones d'entreprises mixtes devraient bénéficier d'importants avantages fiscaux et douaniers et attirer en conséquence les capitaux étrangers qui trouveraient là des ressources en main-d'œuvre et en matières premières à des prix très concurrentiels.

M. Gorbatchev a également souhaité que l'URSS, la Chine et le Japon développent – comme le propose, a-t-il noté, la presse chinoise – des activités économiques conjointes dans les domaines industriels mais aussi agricoles et que des relations économiques puissent se nouer entre l'URSS et la Corée du Sud.

Totalement fermée aux étrangers depuis plusieurs décennies, Vladivostok, en face des côtes japonaises, accueillera au début du mois prochain un colloque international sur le développement de la région Pacifique, qui fascine autant l'Union soviétique que les Etats-Unis. Comme tant d'Américains, les Soviétiques commencent en effet à considérer que les rives du plus grand des océans délimiteront le dynamisme et la prospérité du XXIe siècle et ne veulent pas rater leur insertion dans ce nouvel ensemble régional.

Depuis deux ans déjà, M. Gorbatchev avait donc multiplié les propositions de détente politique en direction des pays d'Asie et du Pacifique. Il les a reprises vendredi en proposant d'un coup de *« commencer sans délai les préparatifs d'un sommet »* soviéto-chinois ; d'ouvrir des consultations sur la non-augmentation des forces navales dans la région ; de négocier une diminution de l'activité et de l'ampleur des forces navales et aériennes dans les zones côtières de l'URSS, de la Chine et les deux Corées ; de renoncer à la base de Cam Ranh au Vietnam si les Etats-Unis renonçaient à leurs bases des Philippines ; de conclure des accords sur la sécurité des lignes maritimes et aériennes ; d'ouvrir d'ici à 1990 des conférences visant à faire de l'océan Indien une zone de paix et de définir enfin, avec les Etats-Unis et la Chine, un mécanisme de négociations sur la sécurité en Asie-Pacifique qui s'inspirerait apparemment du modèle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. En attendant, M. Gorbatchev a annoncé que l'URSS continuerait à ne pas augmenter le niveau de ses armements nucléaires dans la région.

Dans le même temps, M. Gorbatchev a proposé de transformer la station radar soviétique de Krasnoïarsk en un « Centre international pour l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques » qui relèverait d'une « Organisation mondiale de l'espace » à créer, en concertation avec *« des savants de tous pays »*. L'existence de cette station de Krasnoïarsk constitue aux yeux des Américains une violation du traité ABM sur la limitation des défenses antimissiles et ce point de contentieux est l'une des principales pierres d'achoppement dans les négociations sur la limitation des armes stratégiques.

Bien que M. Gorbatchev n'ait pas formellement annoncé la destruction de cette station mais sa transformation, il s'agit donc là d'un geste significatif. *« De notre réponse,* a dit le secrétaire général *à la préoccupation exprimée par l'Ouest »*. L'URSS attend maintenant, a-t-il ajouté, un geste similaire à propos des stations radar américaines de Grande-Bretagne et du Groenland.

BERNARD GUETTA.

Réaction négative à Washington

Les Etats-Unis ont rejeté vendredi 16 septembre les propositions de M. Gorbatchev sur le désarmement et la sécurité en Asie. S'agissant de la transformation de la station radar de Krasnoïarsk, en Sibérie orientale, en *« centre international pour l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques »*, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a révélé que l'URSS avait déjà fait cette proposition lors des discussions qui se sont achevées le 31 août à Genève, sur la révision du traité ABM, qui limite les systèmes anti-missiles et que les Etats-Unis l'avaient déjà écartée.

Transformer la station de Krasnoïarsk *« en centre spatial, en salle de cinéma* drive-in *ou en n'importe quoi d'autre ne répond pas à la nécessité de démanteler ce qui constitue une violation du traité »*, a ajouté M. Fitzwater.

A propos de l'offre de M. Gorbatchev de renoncer à la base navale soviétique de Cam-Ranh au Vietnam, si les Etats-Unis fermaient leurs bases aux Philippines, M. Fitzwater a estimé que cette idée *« n'avait pas beaucoup de sens »*. Un responsable du département d'Etat a estimé pour sa part qu'au vu de ce que la presse rapportait du discours du secrétaire général du Parti communiste soviétique, il ne contenait rien *« que les Soviétiques n'aient pas déjà avancé »*.

● A TOKYO, les propositions de M. Gorbatchev ont été qualifiées d'irréalistes au ministère de la défense. De même source, on estimait que les propos du dirigeant soviétique étaient destinés à la propagande, en relevant qu'ils intervenaient à un moment où la diplomatie américaine est moins active en raison de la campagne pour la prochaine élection présidentielle aux Etats-Unis.

● A PÉKIN, la presse chinoise a donné un compte rendu factuel extrêmement détaillé des propositions de M. Gorbatchev, en faisant notamment ressortir la perspective qu'il a évoquée d'un développement important des relations économiques entre l'URSS et la Corée du Sud.

Deux soviétiques et deux américaines

Les Etats-Unis disposent de deux bases aux Philippines, qui sont parmi les plus importantes qu'ils aient hors de leur territoire. Celle de Clark peut abriter entre 150 et 200 appareils de combat et recevoir les avions les plus gros, comme les bombardiers stratégiques B-52 ; c'est de là qu'ils décollaient pour bombarder le Vietnam du Nord pendant la guerre du Vietnam. Non loin de là, la base navale de Subic Bay possède les réserves logistiques les plus importantes de toute l'armée américaine. Elle abrite sept mille militaires américains. Des négociations sont actuellement en cours entre Washington et Manille sur le renouvellement de l'accord sur ces bases, qui expire en 1991. Devant les exigences philippines, qualifiées de *« rédhibitoires »*, M. George Shultz a laissé entendre que les Etats-Unis envisageaient depuis quelques années des solutions de rechange.

Les Soviétiques, pour leur part, disposent de deux bases au Vietnam, à Cam-Ranh et à Danang. Il s'agit de deux anciennes bases de l'armée américaine abandonnées à l'issue des accords de Paris sur le Vietnam en 1973. Danang est une base aérienne qui accueille, entre autres, les avions soviétiques à long rayon d'action venus de Vladivostock. Cam-Ranh peut recevoir des navires de surface aussi bien que des sous-marins.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Afrique

Le voyage de Jean-Paul II au Swaziland

Le pape, le Lion et la Grande Eléphante

Venant du Swaziland, petit royaume montagneux enclavé en territoire sud-africain, le pape Jean-Paul II est arrivé dans la soirée du vendredi 16 septembre au Mozambique, dernière étape de sa tournée dans cinq pays d'Afrique australe. Il devait visiter samedi Beira et Nampula, les capitales de deux provinces meurtries par la guerre civile.

MBABANE
de notre envoyé spécial

Il était une fois, aux confins de l'Afrique noire, un tout petit royaume gouverné par un jeune souverain et sa maman. Lui, ses sujets lui avaient conféré le titre suprême de « Lion », et, elle, on l'appelait respectueusement « la Grande Eléphante ».

Un jour, c'était le 16 septembre 1988, le petit royaume, qui avait nom Swaziland, reçut la visite d'un grand chef blanc que tout le monde appelait « le pape ». Ce pape, bien qu'il régnât sur un Etat encore plus petit que le Swaziland, n'était pas vraiment un roi. Le petit « Lion » était tout de même très préoccupé, car on lui avait dit que plus de huit cents millions d'hommes et de femmes à travers le monde obéissaient à ses décrets et lui portaient grande affection. Pis encore, le « Lion » avait appris que 6 % de ses propres sujets, c'est-à-dire près de quarante mille personnes, reconnaissaient ce pape comme leur guide spirituel. Un homme qui allait venir ici chez lui recommander à ses sujets de ne prendre qu'une seule femme. La jeune monarque, qui, à moins de vingt-cinq ans, avait déjà quatre épouses officielles, plus ses favorites, était vraiment très très ennuyé. Allait-il perdre la face, lui, le roi Mswaté III, devant ses propres sujets ?

Une mitrailleuse sur l'autel

Ses conseillers avaient été intraitables et formels : on ne pouvait pas empêcher l'importun de venir prêcher, il fallait même lui accorder un traitement de VIP. C'était, disaient-ils, capital pour la politique étrangère du royaume. Très bien, pensa le petit « Lion », que toutes ces choses ennuyaient, je me battrai tout seul pour défendre mon honneur de roi et rappeler à ce monsieur la prééminence de mon rang sur le sien. D'abord, je n'irai pas l'accueillir à l'aéroport comme ça se fait ailleurs.

Ensuite, puisqu'on lui avait rapporté que le pape avait horreur des armes, le « Lion » allait en faire mettre partout sur le stade national, et même une grosse mitrailleuse juste au-dessus de cette grande table blanche qu'ils appelaient l'autel. Et puis, il arriverait en retard exprès à cette étrange cérémonie qu'ils appelaient la messe, et il prendrait, pour faire son entrée sur le stade, son plus bel équipage, cette grande Cadillac noire qu'il avait importée à grands frais des Amériques, celle qui a six portes. Ses sujets ne pourraient manquer de l'applaudir comme chaque fois qu'il leur apparaissait avec les belles plumes rouges de son rang, fichées dans sa royale chevelure. Et il choisirait aussi la plus belle de ses toges tribales, la rouge. A côté de lui, « la Grande Eléphante », sa mère, attirerait presque autant l'attention dans sa peau de bête la mieux tannée du royaume.

Enfin, pour faire bonne mesure et rappeler à tous qui était le maître du Swaziland, il ferait à ce pape ce que personne avant lui ne lui avait fait. Puisque le programme que lui avait remis son grand chambellan prévoyait une audience de trente minutes avec cet étranger, il le ferait attendre plus d'un quart d'heure avec sa suite à l'extérieur du palais royal et ne le recevrait que dix minutes. Non mais...

PATRICE CLAUDE.

Asie

BIRMANIE : après les dernières concessions du régime

Le parti unique est devenu une coquille vide

BANGKOK
de notre envoyé spécial

S'agit-il d'une reddition à peine déguisée ou d'une manœuvre de dernière heure ? Toujours est-il que le gouvernement de M. Maung Maung a parachevé le démantèlement du régime Ne Win en annonçant, vendredi 16 septembre, que militaires et fonctionnaires ne seraient plus membres du parti unique, le BSPP. Cette décision a été accueillie avec satisfaction par certains des dirigeants de l'opposition qui, depuis le début de la semaine, négocient la formation d'un gouvernement intérimaire.

Fondé en 1963, soit un an après le coup d'Etat de Ne Win, le Parti du programme socialiste birman a été la cheville ouvrière du régime, tout salarié de l'Etat en étant automatiquement membre. Instrument des militaires, il a géré le pays pendant un quart de siècle, avec l'appui d'une redoutable police secrète. Depuis les massacres du 8 au 12 août, qui ont contraint l'armée à se tenir à l'écart, il a été l'objet de la colère populaire et la victime de défections massives. Sans troupes, il fait l'effet d'une coquille vide.

Voilà une semaine, le BSPP, puis l'Assemblée nationale s'étaient prononcés à l'unanimité – cédant ainsi à la pression de la rue – pour le multipartisme et des élections générales. Ces concessions n'avaient toutefois répondu qu'en partie aux revendications des manifestants qui réclament également la formation d'un gouvernement intérimaire pour remplacer celui de M. Maung Maung. Les manifestations contre le régime se sont poursuivies depuis mercredi, alors que les trois figures les plus populaires de l'opposition – les anciens généraux Tin U et Aung Gyi, ainsi que Mme Aung San Suu Kyi – tentaient d'obtenir la démission du gouvernement.

Il faut croire que ces tractations ont porté quelques fruits, à moins que le pouvoir n'ait eu recours à une ruse de dernière heure. En apprenant ce qui ressemble fort à un sabordement du BSPP, M. Aung Gyi a déclaré que le gouvernement agonisait et qu'il n'était plus nécessaire de lui porter un dernier coup. Il suffit, a-t-il ajouté, « *de prier pour son départ dans le calme* ».

Mercredi, les dirigeants de l'opposition avaient demandé aux animateurs du mouvement populaire – notamment aux étudiants, les plus impatients – de leur donner un délai de trois à quatre jours pour tenter d'organiser une transmission pacifique du pouvoir. Ces négociations, menées le plus souvent de façon indirecte, ont associé les porte-parole de l'opposition, M. Maung Maung, et des militaires, notamment l'entourage du général Ne Win.

Décantation

Les militaires ont, à plusieurs reprises, promis leur neutralité à condition que l'armée ne soit pas l'objet d'attaques, en dépit de la responsabilité de la 22e division d'infanterie légère dans les massacres du mois d'août. Les tractations ont également porté sur le sort du général Ne Win et de ses proches.

La situation s'est donc décantée, puisqu'il ne s'agit plus, apparemment, que de trouver un compromis entre le mouvement populaire et des généraux qui ne manquent pas de rappeler que, pendant que les gens manifestent pour la démocratie dans les grandes villes, leurs troupes continuent d'être confrontées, à la périphérie de l'Union, à une dizaine d'insurrections. Dans cette affaire, M. Maung Maung n'exerce plus que les fonctions d'intermédiaire entre dirigeants de l'insurrection et militaires d'active.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La réforme économique en Chine

(Suite de la première page.)

Selon des estimations officielles, il n'y a pas moins de vingt millions de parasites dans les entreprises d'Etat, alors qu'une quinzaine de millions d'emplois restent inoccupés. Les nouveaux venus sur le marché du travail trouvent plus intéressant de se lancer dans les petites activités lucratives rendues possibles par la libéralisation économique. Dans les prochains mois, si les réformes vont de l'avant, un à deux millions de salariés seront remerciés. Déséquilibre supplémentaire : les services officiels ont dû recruter au prix fort – trois à quatre fois le salaire ouvrier moyen – des paysans des environs des centres urbains pour effectuer des travaux de voierie et autres tâches lourdes et salissantes dont personne en ville ne veut plus se charger.

Mais c'est sur la réforme des prix que la direction chinoise s'est divisée cet été lorsque – à ce que l'on croit savoir – de vives discussions ont opposé M. Zhao à certains de ses pairs qui le rendaient responsable du désordre en vigueur, durant la traditionnelle session de travail dans la station balnéaire de Beidaihe. A partir de ce moment, les rumeurs les plus alarmistes ont couru : la direction chinoise, incapable de s'entendre, renonçait à poursuivre ses travaux, M. Zhao était privé de toute autorité sur le secteur économique, son avenir à la tête du parti devenait incertain...

Les ennuis de M. Zhao Ziyang

Toutes ces rumeurs – peut-être délibérément suscitées par les rivaux du chef du parti – paraissent très exagérées, mais elles traduisent un malaise certain. M. Zhao a confirmé qu'il ne s'occupait plus des dossiers économiques qu'il gérait du temps où il était premier ministre, ce qui est normal, même si le changement est tardif. Selon des informations publiées à Hongkong, il s'en serait déchargé sur M. Li Peng, chef du gouvernement, et sur le vice-premier ministre Yao Yilin, ce qui est dans l'ordre des choses, même si l'un et l'autre voient avec appréhension les initiatives les plus audacieuses du chef du parti.

Qu'il y ait eu de l'eau dans le gaz ces derniers temps entre les plus hauts dirigeants ne fait plus de doute. Les symptômes habituels de tiraillements ont été constatés : déclarations contradictoires sur les priorités, petites phrases glissées ça et là, bouderie inexpliquée de M. Zhao, premier vice-président de la toute-puissante commission militaire du parti, lors de la visite du secrétaire américain à la défense, M. Carlucci...

M. Zhao lui-même a dû finalement promettre, dans une conversation avec un éditeur américain dûment reproduite dans les journaux, que les hausses de prix l'an prochain seraient « *bien inférieures* » à celles de cette année et que la réforme des prix, destinée à libéraliser le marché, serait conduite « *en fonction de l'amélioration de l'environnement économique* ». Une manière de reconnaître qu'on est allé un peu vite en besogne.

Selon de nombreuses sources chinoises, les désaccords dépassent le clivage entre réformateurs audacieux et partisans de la prudence, qui reflète de plus en plus mal la réalité du pouvoir. La réforme des prix – que même M. Li Peng vient une nouvelle fois de juger « *nécessaire et importante* » – est l'occasion d'un débat plus profond sur le modèle de société dont doit se doter à l'avenir la Chine. L'idée centrale du socialisme – équité dans la rémunération des travailleurs – étant battue en brèche par la réforme, c'est l'ensemble de l'organisation sociale qui est à revoir. Cette remise en cause en arrive naturellement à toucher le fonctionnement même du pouvoir politique. On voit peut-être ainsi, derrière les flottements de la direction, l'esquisse d'un nouveau mode de gouvernement entre le parti et l'Etat.

Frictions entre le parti et l'Etat

Le régime chinois a toujours opéré de manière alternative, avec un homme menant la barque dans le sens de l'aventure, un autre tirant vers le terrain ferme de la rive. Le tandem Mao Zedong-Zhou Enlai en était le prototype. Les trente premières années du régime ont amplement montré que, tant que ce processus s'appliquait aux directives du parti, avec un gouvernement à la botte louvoyant pour suivre les zigzags de la ligne idéologique, la Chine, au mieux, piétinait.

Les participants étrangers à un colloque international qui vient de se tenir à Pékin sur le thème de l'étude du futur ont été frappés de voir leurs interlocuteurs chinois – issus de l'élite intellectuelle réformiste – envisager comme un mal nécessaire l'existence de « frictions » entre le parti et le gouvernement, une première en régime communiste. Le PC se chargerait de la stratégie à long terme, le gouvernement gérant la boutique à court et à moyen terme.

Il s'agit évidemment d'une vision idyllique de l'avenir. Mais le fait qu'elle puisse être formulée publiquement est révélateur de l'évolution des mentalités après quatre décennies d'unanimisme de commande. Reste à savoir comment le régime tiendrait le choc dans une telle hypothèse, s'il devait dès maintenant survivre à la disparition du *pater familias*, M. Deng Xiaoping. Car le dernier épisode en date force à constater que, dès que cela barde au bureau politique, M. Deng doit sortir de sa « retraite » factice pour montrer sa bonne forme et, du même coup, calmer le jeu.

FRANCIS DERON.

Europe

RFA

Le président Von Weizsäcker envisage de gracier deux terroristes de la Fraction armée rouge

BONN
de notre correspondant

Le président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, a annoncé le jeudi 15 septembre qu'il allait examiner le recours en grâce déposé par deux anciens terroristes de la Fraction armée rouge, Peter Jürgen Boock et Angelika Speitel. Tous deux avaient été condamnés à la détention à perpétuité.

Boock, qui entame sa dixième année de détention, avait été reconnu coupable de participation au meurtre du banquier Jürgen Ponto le 30 juillet 1977 près de Francfort et à l'assassinat du « patron des patrons » ouest-allemand Hanns Martin Schleyer, retrouvé mort dans le coffre d'une automobile le 19 octobre de la même année près de Mulhouse. Angelika Speitel, membre elle aussi du « noyau dur » de la RAF, avait été condamnée pour avoir tué un policier et grièvement blessé un autre alors qu'elle avait été surprise lors d'un exercice de tir dans une forêt près de Dortmund.

Ces dernières années, les deux condamnés avaient à plusieurs reprises pris leurs distances avec la Fraction armée rouge, à l'inverse d'autres de leurs anciens camarades, qui, comme Christian Klar, ne renient rien de leur passé.

Le président von Weizsäcker a annoncé qu'il allait rendre personnellement visite à Peter Jürgen Boock et à Angelika Speitel pour se faire une idée de la sincérité de leur repentir.

Avant même qu'une décision de grâce définitive n'ait été prise par le président de la République, un vif débat s'est engagé dans le public et dans le monde politique sur l'opportunité d'une telle mesure. Le ministre président de Bavière a déjà énergiquement protesté contre ce projet de « *libération de deux assassins* », alors que les dirigeants du FDP ont commenté favorablement le geste de Richard von Weizsäcker.

Les familles des victimes ont réagi de manière contradictoire : la veuve de Hanns Martin Schleyer a déclaré : « *Je le dis tout net, tout cela est pour moi inconcevable, c'est beaucoup trop tôt. Je ne crois pas que ces mesures de grâce impressionnent le noyau dur de la RAF.* » Mme Hilde von Braunmühl, veuve de Gerold von Braunmühl, directeur des affaires politiques du ministère des affaires étrangères assassiné le 10 octobre 1986 à Bonn, s'est, en revanche, déclarée favorable aux mesures de grâce pour les « repentis ». Mme von Braunmühl, qui rend régulièrement visite à des détenus de la Fraction armée rouge, estime que le repentir de Peter Jürgen Boock et d'Angelika Speitel est réel.

La grâce de deux condamnés à la détention à perpétuité – la peine la plus sévère existant en République fédérale – n'a à ce jour jamais été accordée par un président de la RFA.

LUC ROSENZWEIG.

GRANDE-BRETAGNE

Le nationalisme écossais sur la défensive

INVERNESS
de notre envoyé spécial

« *Le pouvoir anglais est conscient du fait qu'un tiers des Ecossais croient en une Ecosse indépendante. Il sait que les Ecossais sont capables d'en finir avec les courbettes et les lamentations et de lancer à pleine voix le rugissement écossais.* » Les délégués au congrès du parti nationaliste écossais (SNP), qui s'est achevé samedi 17 septembre à Inverness, ont accueilli avec les cris d'approbation qui s'imposaient cette envolée de leur leader Gordon Wilson. L'Ecosse sera-t-elle un jour indépendante ? Dans la chaleur d'un congrès, beaucoup ici semblent y croire, avant de retourner tranquillement à leurs affaires. Mais de nombreuses interventions ont surtout illustré leur crainte d'une perte de leur identité.

Le nationalisme écossais paraît singulièrement défensif. Un vieil homme des Highlands, ces landes montagneuses battues par les vents qui occupent une bonne partie du pays, s'est ainsi demandé s'il y aurait encore un seul Ecossais d'ici à dix ans dans la région qu'il habite. Il n'entend plus autour de lui que des accents étrangers...

Pour les nationalistes écossais, le Parti travailliste, très largement majoritaire aux élections législatives, ne constitue pas une protection. C'est un « *dinosaure* » qui finit toujours par plier devant le pouvoir central. Le seul moyen d'éviter l'assimilation totale est donc l'indépendance.

Le SNP est farouchement hostile au nucléaire militaire et civil. Il demande la fermeture des bases de l'OTAN, notamment celle de Holy Loch, proche de Glasgow, où sont réparés et entretenus les sous-marins nucléaires. Il s'indigne de la décision du conseil municipal de Caithness d'accueillir, si le site est retenu, les déchets des centrales nucléaires britanniques.

De nombreuses installations nucléaires militaires et civiles sont en effet situées en Ecosse. L'explication officielle est qu'il s'agit d'une région peu peuplée. Les nationalistes écossais voient là au contraire l'effet du cynisme des Anglais qui préfèrent placer au « *nord de la frontière* » des équipements dont ils ne veulent pas chez eux.

DOMINIQUE DHOMBRES.

URSS

Grève partiellement suivie à Erevan

Des centaines de milliers de personnes, notamment tous les élèves et étudiants, ont participé vendredi 16 septembre à la grève d'une journée décidée à Erevan, qui n'a cependant pas eu l'ampleur des grèves précédentes, ont reconnu des activistes arméniens interrogés au téléphone par l'AFP. Les transports ont fonctionné presque normalement, malgré des appels à leur participation au mouvement lancés la veille au soir.

On apprend, par ailleurs, que M. Galoust Galstian, nouveau secrétaire du Parti communiste arménien chargé de l'idéologie, nommé lors d'un plénum mardi dernier, a reçu jeudi pendant plus de deux heures une délégation du comité Karabakh, qui mène le mouvement arménien à Erevan.

C'était la première fois qu'un secrétaire du parti recevait une délégation de ce comité, même si des rencontres à titre individuel ont déjà eu lieu. Ce responsable a refusé de promettre une légalisation du comité Karabakh, affirmant seulement que seront légalisés « *les mouvements qui n'ont pas de caractère antisoviétique* ».

Amériques

CHILI : au cours d'une interpellation

Une fusillade de la police a provoqué la mort d'un opposant

Santiago-du-Chili. – Un opposant chilien, qui appartiendrait au mouvement clandestin du FPMR (Front patriotique Manuel Rodriguez), a été tué par balles, vendredi soir 16 septembre, à Conception (430 kilomètres au sud de Santiago), après avoir été interpellé par les forces de sécurité dans une voiture. Deux fonctionnaires du Centre national d'informations, la police secrète chilienne, ont été grièvement blessés au cours de cet affrontement. L'opposant a été identifié par la police comme étant Hector Ramirez Pino, âgé de trente-cinq ans.

Par ailleurs, un ancien membre de la junte militaire, le général Gustavo Leigh, a affirmé, vendredi, que le général Augusto Pinochet n'était « *pas capable de gouverner en démocratie* ». Ex-commandant en chef de l'aviation chilienne, le général Leigh avait dirigé le bombardement du palais présidentiel de La Moneda en septembre 1973, lors du coup d'Etat qui avait renversé le président Allende. En 1978, il avait été exclu du gouvernement pour avoir prôné un retour à la démocratie.

Enfin, les Etats-Unis ont protesté, vendredi, contre l'intervention violente de la police chilienne contre des manifestants, dont des syndicalistes américains, rassemblés la veille devant la Cour suprême à Santiago. Les manifestants protestaient contre le bannissement de deux dirigeants syndicaux. D'après les premières informations du département d'Etat, les manifestants essayaient d'obéir aux ordres de la police lorsqu'elle a chargé avec des matraques, des gaz lacrymogènes et des canons à eau. – *(AFP, Reuter.)*

Deux journalistes britanniques malmenés au Xinjiang

PÉKIN
de notre correspondant

Il fut un temps où un journaliste étranger indésirable quelque part en Chine était éconduit par les autorités sans mollesse mais poliment. Un policier n'aurait jamais porté la main sur un « *hôte étranger* », fût-il titulaire d'une carte de journaliste.

Deux journalistes britanniques viennent de faire l'expérience que l'ouverture et la modernisation commencent à modifier ces habitudes. MM. Andrew Higgins, de l'*Independent*, et Tim Luard, de la BBC, n'étaient manifestement pas les bienvenus à Kashgar, ville ouverte au tourisme au fin fond du Turkestan chinois. Vite repérés parmi les trente visiteurs étrangers arrivés par le même avion, ils se virent imposer la présence, dans leur chambre d'hôtel, de deux policiers désireux de dormir avec eux... Lorsque, à deux reprises, ils tentèrent de leur fausser compagnie, ils furent molestés et tâtonnés du gourdin électrique. Deux touristes qui essayaient de s'interposer eurent droit au même traitement.

Les deux journalistes avaient commis une erreur : doutant des fausses excuses invoquées par les autorités provinciales – qui ne souhaitaient pas qu'ils se rendent à Kashgar – sur la difficulté d'obtenir des billets d'avion, ils se les étaient procurés eux-mêmes.

Outre le Tibet, de nombreuses régions de Chine sont virtuellement inaccessibles aux correspondants étrangers établis à Pékin, alors que des milliers de touristes, y compris les générations vieillissantes de hippies recapés des brouillards hallucinogènes népalais des années 60, s'y promènent en toute liberté. A cette difficulté s'ajoutent maintenant les méthodes de certaines autorités locales qui tendent à se départir de ce qui faisait jadis la fierté de la police maoïste : la supériorité de la persuasion sur la force brutale...

F.-D.

Le premier ministre face aux problèmes de défense et à l'échéance des cantonales

La polémique sur le Rafale

Un avion qui tourne les têtes

Dossier mal ficelé par son prédécesseur, selon le premier ministre. Investissement capital pour la sécurité de la France, selon le ministre de la défense. Qualifié de *« gouffre à milliards »* par *l'Express* (*le Monde* du 17 septembre), le Rafale de Dassault-Breguet continue de tourner les têtes et d'alimenter la polémique, à croire que cet avion, depuis son premier vol en juillet 1986, est voué aux turbulences.

Ce n'est pas la première fois de son existence que le Rafale tombe ainsi dans des trous d'air. Déjà, le précédent ministre de la défense, M. André Giraud, s'était heurté à son constructeur, M. Serge Dassault, pour le contraindre à concevoir l'avion de la nouvelle génération à un coût supportable. Au Salon du Bourget de juin 1987, le chef de l'Etat s'était exclamé, devant les acrobaties du Rafale, que c'était l'avion de combat dont la France avait besoin.

Avant de quitter le gouvernement, M. Giraud, sous la pression de son premier ministre, M. Jacques Chirac, passait commande, *sans grand enthousiasme*, d'un premier prototype qui serait dérivé de l'avion de démonstration Rafale. Avec l'ambition de disposer, à partir de 1996, d'un *appareil opérationnel, commun à* l'armée de l'air et à l'aéronavale, et proposable à des pays européens, ou autres, partenaires dans sa construction en série au-delà du siècle prochain.

Le programme continue

Aujourd'hui, c'est M. Michel Rocard, se référant à un dossier préparé par *l'Express*, qui attaque en piqué le Rafale. A Europe 1, il explique que *« le dossier est dans un état de sinistre avancé »* et il récidive, à bord du porte-avions *Clémenceau*, devant Toulon, en expliquant que *« ce dossier difficile, qui n'est pas le seul à être en mauvais état, n'a pas fait l'objet d'un traitement satisfaisant depuis deux ans »*. Sous-entendu : c'est la faute de M. Chirac.

Paradoxalement, M. Jean-Pierre Chevènement ne semble pas être tout à fait sur la même longueur d'ondes que le premier ministre. S'adressant à la cantonade, depuis le *Clemenceau*, que venait de quitter M. Rocard, il confie que, de son point de vue, *« il y a des gens qui, par manque de patriotisme, disent n'importe quoi »*. Une façon comme une autre de désigner à qui profite le crime de lèse-majesté contre le Rafale : les Etats-Unis ou les pays européens qui tentent de produire un appareil concurrent...

Mais c'est devant la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, que M. Chevènement a pris ses responsabilités. La veille du jour où a éclaté la polémique, le ministre de la défense avait assuré les députés, qui l'auditionnaient, que le programme d'un nouvel avion de combat français était maintenu et qu'il y consacrait des crédits.

M. Chevènement *ne cite pas* nommément le Rafale. Pour la raison qu'il s'agit, sous cette appellation-là, d'un avion de démonstration, sans radar, équipé de deux réacteurs américains F-404 et conçu à un seul exemplaire. Le ministre de la défense préfère parler, en connaisseur, du programme ACT (avion de combat tactique) pour l'armée de l'air et du programme ACM (avion de combat « marine ») pour l'aéronavale. L'un et l'autre de ces deux appareils auront un radar, deux réacteurs français M 88 et un système d'armement complet.

Du premier, l'ACT, M. Chevènement a dit aux députés : *« Le projet de financement est maintenu en cohérence avec les décisions antérieures. Il s'agit là de financer un programme majeur essentiel pour notre défense dans son ensemble. »* Du second, l'ACM, il a dit : *« La marine consent un effort important pour participer à son développement. Au prix même d'un certain ralentissement du programme Atlantic-2 »*, qui est un avion de patrouille maritime en production.

Une aventure financière

Faut-il donc croire que le premier ministre et le ministre de la défense ne parlent pas du même projet d'avion de combat, le premier *en indiquant qu'il s'agirait* d'un programme dans un état sinistré, tel qu'il faut le réexaminer, et le second en se préparant, dans son budget pour 1989, à demander aux aviateurs et aux marins de le financer ? Quoi qu'il en soit, *l'Express* n'a pas eu tort de souligner, après d'autres publications, l'ampleur des engagements de l'Etat sur l'avion de combat qui sera dérivé du Rafale et de se demander si la France pourra longtemps espérer faire cavalier seul sur ce projet.

Un document interne, classé *« confidentiel-défense »*, des services aéronautiques de la délégation générale pour l'armement a estimé le prix unitaire (valeur 1987) *de cet avion pour cent* exemplaires : 220 millions de francs, répartis en 117 millions pour la cellule et les équipements, 58 millions pour le radar et les *contre-mesures électroniques*, et 45 millions pour le réacteur. Ces prix sont dits *fly away*, c'est-à-dire qu'ils concernent un avion nu ou lisse, sans ses armements, ni sa *logistique* et sans les taxes qui frappent les armes françaises. Habillé, c'est-à-dire avec son environnement militaire, technique et fiscal, l'ACT ou l'ACM opérationnel devrait atteindre 320 à 350 millions de francs.

A bord du *Clemenceau*, un proche conseiller de M. Rocard disait à propos de cette polémique : *« On ne règle pas le problème du Rafale sur un coup de tête médiatique. »* Certes. Mais on ne peut pas faire comme si les crédits publics autorisaient toutes les aventures, si l'on sait, par exemple, que le Mirage-2000 évolue entre 153 et 166 millions de francs.

JACQUES ISNARD.

A Grenoble, Michel au charbon...

GRENOBLE
de notre envoyé spécial

« Cette fois, il faut que vous réussissiez, les gars, parce qu'on ne va pas rigoler toute la soirée ! » Rien n'y fait. Les deux micros, laborieusement étayés avec du sparadrap, s'affaissent doucement. Après un moment d'hésitation, la foule hurle de rire, pendant que l'orateur, muet, contemple le désastre, les yeux ronds. *« Le socialisme, c'est la maîtrise des technologies, mais c'est pour l'avenir ! »*, lance-t-il encore, sous les applaudissements.

Heureusement, c'est moins le premier ministre Rocard que le militant Michel qui se débattait avec ses micros, le vendredi 16 septembre, sous un chapiteau dressé sur l'esplanade de Grenoble. Passé presque sans transition de l'accueil solennel, au large de Toulon, du porte-avions Clemenceau, à l'ambiance bon enfant d'un dîner avec les élus socialistes de l'Isère, suivi d'un meeting de campagne cantonale, M. Rocard, très détendu, s'est sorti de l'affaire à son avantage.

Avant ce numéro de comique involontaire, les militants et sympathisants socialistes avaient eu droit à une prestation plus classique, de la part d'un invité plus professionnel — en tout cas dans le domaine des variétés — que M. Rocard : le meeting a été ouvert par un tour de chant de Michel Fugain. Pas par hasard, mais parce que le père du chanteur, le Dr Pierre Fugain, est candidat dans le 5e canton de Grenoble, contre M. Haroun Tazieff, ancien membre du gouvernement de M. Laurent Fabius, soutenu par le maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon.

Cette particularité locale a permis à M. Louis Mermaz — qui n'est pas lui-même candidat, pour cause de loi sur le cumul des mandats, mais entend toujours apparaître comme le chef de file des socialistes de l'Isère — d'exercer son ironie contre MM. Carignon et Tazieff : *« Ce brave Tazieff »* devenu *« commissaire aux risques électoraux »*. *« Le vulcanologue,* a lancé M. Mermaz, *je ne le conteste pas, mais Haroun Tazieff s'est transformé en vulcanisateur réparateur du pneu aplati de la majorité départementale sortante. »*

Un « geste d'amitié » pour M. Mermaz

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale en tient autant à la disposition de l'ancien ministre de l'environnement, accusé non seulement de *« débauchage »* mais aussi de *« camouflage »* pour sa *« tartuferie »* à l'égard du Front national, qui, selon M. Mermaz, vise à cacher une *« collusion »*.

Il est vrai qu'à la clôture de « l'ouverture » au niveau national s'ajoute, pour l'Isère, une lutte serrée entre le PS et le RPR : à l'occasion des élections cantonales, les socialistes ont une chance de ravir la présidence du conseil général à M. Carignon.

C'est bien parce que l'Isère représente l'un des espoirs de reconquête les plus crédibles pour le PS que M. Rocard a fait dans ce département son seul déplacement de toute la campagne. Mais M. Mermaz n'a pas tort de voir aussi dans cette visite un *« geste d'amitié »* particulier. M. Rocard, en effet, se plaît à souligner, en privé, la loyauté totale à son égard du maire de Vienne depuis son arrivée à l'hôtel Matignon. Il a voulu récompenser cette attitude.

Le premier ministre sait bien que l'abstention risque d'être d'autant plus forte que cette échéance arrive un peu tôt pour que le gouvernement recueille — indirectement — les bénéfices d'une gestion dont les socialistes, a-t-il dit vendredi, pourront *« sans rougir »* se prévaloir.

M. Rocard a ensuite détaillé et expliqué longuement les premières actions de son gouvernement — notamment le plan contre le chômage — avant de se faire, une nouvelle fois, applaudir chaleureusement en évoquant la Nouvelle-Calédonie.

Même si l'ouverture n'est plus, pour un certain temps, à l'ordre du jour, M. Rocard est resté fidèle à sa volonté de ne pas rigidifier davantage les clivages politiques de l'Hexagone, c'est pourquoi il a conclu, à propos de la Nouvelle-Calédonie, en direction de l'opposition : *« Je comprends qu'il ne soit ni facile, ni évident, pour les dirigeants de l'opposition, de répondre positivement à un référendum proposé par le président de la République et le gouvernement. Je sais gré à ceux qui l'ont fait directement, sans détours, avec cœur et conviction. Après avoir hésité, d'autres, guidés par l'intérêt national, feront une réponse analogue : cela mérite le respect. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Vers un taux maximum de 1,1 % pour l'impôt sur la fortune

M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a indiqué, le jeudi 15 septembre, que les députés du PS consacreront leur prochaine réunion, mardi, à la mise au point définitive des amendements au projet de loi sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Les députés socialistes devraient, notamment, proposer l'institution d'un taux de 1,1 % sur la fraction de patrimoine dépassant 20 millions de francs. M. Bérégovoy ne devrait pas s'opposer à cette modification. Quant au cabinet du premier ministre, bien que M. Rocard ait toujours fait savoir qu'il aurait préféré ne pas dépasser la barre psychologique des 1 %, il ne devrait pas s'opposer à ce taux de 1,1 %.

En échange, les députés pourraient proposer que le plafonnement du montant prélevé sur le revenu passe de 80 % à 70 %. Enfin, le seuil de déclenchement de l'ISF serait porté de 4 à 4,5 millions de francs. Les contribuables fortunés seraient imposés à partir de 4 millions de francs, mais ils ne paieraient réellement qu'au-delà de 4,5 millions.

D'autre part, M. Le Garrec a indiqué, à propos de la position des députés communistes : *« S'abstiendront-ils, ou voteront-ils avec les groupes de l'opposition ? (...)* [Il s'agit] *d'une décision politique importante, allant bien au-delà du problème financier que représente l'ISF. »*

● **La *Lettre du PR* s'en prend à M. Barre.** — *« Raymond Barre ne flotte pas, il coule ! »* affirme la *Lettre du PR* dans son édition du 16 septembre. *« Nous avons dû supporter (dans tous les sens du terme) un candidat qui passait son temps à critiquer les partis politiques et qui, une fois son échec consommé, n'a rien eu de plus pressé que de leur reprocher de l'avoir mal soutenu »*, écrit la lettre quotidienne du parti de M. Léotard.

Le retour du « Clemenceau » à Toulon

« Défense et diplomatie sont indissociables »

déclare M. Rocard

A BORD DU « CLEMENCEAU »
de notre envoyé spécial

« Votre mission est accomplie », a dit le premier ministre, M. Michel Rocard, à l'équipage du porte-avions *Clemenceau* qu'il est venu saluer, vendredi 16 septembre, devant Toulon, alors que le bâtiment rentrait de quatorze mois de patrouille en mer d'Oman, aux côtés de la frégate *Du-Chayla* et du pétrolier-ravitailleur *Var*. *« L'efficacité dissuasive des bâtiments de combat français à l'intérieur du Golfe,* a ajouté M. Rocard, *a été naturellement renforcée par le* Clemenceau *qui faisait peser par sa simple présence la menace de ses moyens aériens embarqués. »* Et il a conclu : *« Défense et diplomatie sont pour nous indissociables. »*

Deux mille cinq cents marins de l'escadre de la Méditerranée sont ainsi rentrés à bon port, après, au total, 127 jours de mer pour l'équipage du *Var*, 183 jours pour celui du *Du-Chayla* et 227 pour celui du *Clemenceau*. A lui seul, le porte-avions aura parcouru l'équivalent de quatre fois le tour de la Terre.

Depuis le 13 juillet 1987, plus aucun navire marchand français n'a été attaqué dans le golfe Arabo-Persique et la marine nationale aura surveillé le transit de 20 millions de tonnes de pétrole, soit le quart de la consommation annuelle de la France. Sur place, après le départ du *Clemenceau* et de son escorte, il demeure désormais, outre les bateaux affectés en permanence à Djibouti, deux frégates, un aviso-escorteur, deux chasseurs de mines et six navires de commandement ou de soutien spécialement détachés de France.

A Toulon, le *Clemenceau* a retrouvé son frère jumeau le *Foch*, qui a été rendu capable d'embarquer des avions d'attaque Super-Etendard armés du nouveau missile nucléaire préstratégique ASMP d'une puissance de 300 kilotonnes (environ quinze fois la bombe d'Hiroshima). Le *Foch* a gagné une seconde jeunesse, après une longue période de modernisation à l'arsenal, qui le fera exister jusqu'en l'an 2004.

En revanche, le *Clemenceau* continuera d'être équipé de Super-Etendard armés de la bombe nucléaire AN-52 (d'une puissance de 25 kilotonnes). Il ne sera pas modernisé pour embarquer des missiles ASMP. Durant les cinq premiers mois de 1989, cependant, ce porte-avions subira une révision qui devrait lui permettre, ensuite, de tenir jusqu'en 1996, date de l'entrée en service de son remplaçant à propulsion nucléaire, le *Charles-de-Gaulle*, dont les tôles sont préparées à l'arsenal de Brest. Mais, de ce projet-là, le premier ministre, à Toulon, n'en a pas publiquement soufflé mot.

J. L.

● **Visite de M. Le Pensec aux îles Marquises.** — Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, est arrivé vendredi soir 16 septembre *(samedi matin heure de Paris)* à Taiohae, la capitale administrative des îles Marquises, dans le Pacifique, deuxième étape de sa visite en Polynésie française. M. Le Pensec doit rester deux jours aux îles Marquises avant de se rendre au centre des expérimentations nucléaires du Pacifique (CEP) sur l'atoll de Mururoa. Aux Marquises, M. Le Pensec souhaite étudier les modalités d'application d'une *« certaine forme de régionalisation »* dans le cadre du statut *d'autonomie interne* de la Polynésie française. L'archipel des Marquises est situé à environ 1 500 kilomètres au nord de Tahiti.

Elections législatives partielles dans l'Oise

Les deux candidats du RPR sont favoris

Les quelque 133 000 électeurs inscrits de la première (Beauvais-Nord) et de la deuxième (Beauvais-Sud) circonscriptions de l'Oise sont convoqués le dimanche 18 septembre pour le second *tour* d'élections législatives partielles, rendu nécessaire par la décision, prise le 21 juin par le Conseil constitutionnel, d'annuler le scrutin du 5 juin. En effet, au lendemain du premier tour des législatives de juin, la commission départementale de recensement des votes avait annulé purement et simplement les bulletins de vote des candidats socialistes, au motif d'une erreur d'impression.

Les deux candidats RPR, soutenus par l'UDF, sont bien placés et bénéficient du désistement, *« pour barrer la route »* à la gauche, des représentants du Front national dont les scores étaient en très net recul par rapport à ceux qu'ils avaient réalisés en juin. Les deux candidats du PCF ont demandé à leurs électeurs du premier tour de voter pour les deux candidats du PS restés en lice afin de *« barrer la route »* à la droite. De son côté, M. Georges Toutain (Verts), qui a obtenu 3,9 % des voix dans la première circonscription, n'a pas donné de consigne de vote.

Les résultats du 11 septembre ont été les suivants :

1re circ. *(Beauvais N-E - N-O)* : inscr., 66 205 ; vot., 44 256 ; abst., 33,15 % ; suffr. expr., 43 545. MM. Olivier Dassault, RPR, 20 792 voix (47,7 %) ; Walter Amsallem, PS, m. de Beauvais, 17 612 (40,44 %) ; Claude Amry PCF, adj. au m. de Beauvais, 2 507 (5,75 %) ; Georges Toutain, Verts, cons. mun. de Fontaine-Lavaganne, 1 349 (3,09 %) ; Claude Angelelli, FN, 1 285 (2,95 %). *Ballottage.*

2e circ. *(Beauvais S.O)* : inscr., 66 850 ; vot., 39 606 ; abst., 40,75 % ; suffr. expr., 38 619. MM. Jean-François Mancel, RPR, prés. cons. gén., 18 944 voix (49,05 %) ; Guy Vadepied, PS, m. de Méru, 15 064 (39 %) ; Mme Solange Schmitt-Trécant, PCF, adj. au maire de Beauvais, 2 697 (6,98 %) ; Katherine d'Herbais, FN, 1 914 (4,95 %). *Ballottage.*

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

L'Etat et la science

De nos jours, aucun discours politique ne saurait ignorer la science et la technologie, ces clés de l'avenir. La politique récupère ce champ d'action mais elle lui emprunte beaucoup dans sa gestion des mécanismes, de plus en plus complexes et fragiles, des sociétés modernes. La République a besoin de toujours plus de savants à mesure qu'elle devient plus savante. Comment s'établit, dans la réalité, cette double relation ?

Un chercheur du CNRS, Luc Rouban, s'est posé la question et il livre des éléments de réponse dans un essai sur *l'Etat et la science*. Son travail porte sur l'étude comparée des politiques institutionnelles de la science et de la technologie aux Etats-Unis et en France.

L'approche historique montre que la mise en place d'une politique de la science a suivi des voies différentes dans les deux pays. En France, l'Etat, fort de son appareil administratif, de ses grands corps, est allé, en quelque sorte, chercher les chercheurs dont il avait besoin pour assurer la modernisation. Aux Etats-Unis, l'Etat fédéral était en position plus faible devant l'appareil des universités, fondations et entreprises, qui a agi sur lui comme une véritable force publique. L'une des conclusions de l'auteur est qu'on ne saurait évacuer l'histoire des relations entre la science et la politique lorsqu'on prétend définir une nouvelle politique de la science et de la technologie.

En avançant dans la comparaison entre les deux pays, on observe que le mode d'organisation de la science s'est intégré en France dans les rouages de l'Etat planificateur, tandis qu'aux Etats-Unis il y a eu une séparation plus nette entre les rôles de direction et de coordination, d'une part, et d'exécution, d'autre part. Dans les deux pays on a enregistré une « présidentialisation » de la politique scientifique, notamment avec J. F. Kennedy, d'un côté, et le général de Gaulle, de l'autre.

L'auteur raconte comment la science est entrée en politique, entre les deux guerres, sous l'impulsion, en France, de Jean Perrin. La recherche scientifique s'est intégrée dans le IVe Plan (1962-1965) et fut remise en honneur sous le premier septennat de François Mitterrand. Cependant, elle n'a pas sa place parmi les groupes dirigeants de la société française. Luc Rouban le souligne à plusieurs reprises : *« D'une manière générale,* note-t-il, *la science, autrement qu'exprimée par les corps administratifs ou techniques, est apparemment absente du système politico-administratif français et paraît même totalement étrangère à la vie de ce système. Il n'en est pas bien entendu de même avec les enseignants, dont la catégorie est assez largement représentée bien qu'elle ne recouvre pour l'essentiel que des enseignements des premier et second degrés* [...]. *Somme toute, la science ne paraît pas bien proche des sphères de décision politique en France, malgré toutes les déclarations des gouvernements successifs* [...]. *La science, affaire nationale, n'est pas affaire d'Etat. »*

Sur les différences entre les deux pays étudiés, l'auteur ajoute : *« En France, le corporatisme, puis la planification ont servi de vecteurs principaux à l'intégration de la science et du politique, ont même servi de ressources aux innovateurs qui, tels Jean Perrin, ont cherché à associer une certaine vision de la science à une certaine vision de l'Etat afin de mettre sur pied une politique scientifique. Aux Etats-Unis, on a vu combien ces deux logiques étaient étrangères à la constitution de cette même politique, les acteurs se référant davantage à l'évaluation par le marché, à l'interaction des acteurs sociaux et à la fragmentation des institutions. A mesure que l'appareil politico-administratif s'est spécialisé, cette différence s'est accrue : en France, l'effort de planification s'est accompagné de la prévision économique en direction d'un projet social ; aux Etats-Unis, l'évaluation omniprésente s'est vu adjoindre une fonction de prospective scientifique et sociale ne revêtant pas un caractère volontariste mais restant orientée sur l'expertise des sciences sociales. »* La différence essentielle de ces types d'organisation est que l'information circule aux Etats-Unis selon un processus d'induction, alors qu'elle suit en France le schéma de la déduction.

Le paradoxe commun de ces évolutions distinctes de la science vers la politique — et réciproquement — est que ce rapprochement aboutit à reproduire la séparation de l'une et de l'autre *« comme catégories distinctes de l'action »*.

Il n'est pas de politique de la science sans interrogation sur l'avenir et sans contrôle de la production. Luc Rouban montre combien la fonction prospective est liée à la fonction d'évaluation, laquelle *« est peu développée dans le système administratif français »*. Sa conclusion est qu'une politique de la science ne se conçoit pas simplement à partir d'un modèle étranger, ou avec davantage de crédits, ou avec une meilleure diffusion de la culture scientifique, même si ces données comptent. Préfaçant cet ouvrage, Jean-Louis Quermonne souligne la nécessité d'inventer de nouveaux supports institutionnels d'expertise, et il se demande si *« la véritable colonne vertébrale de l'Etat-providence »* — il suffit de penser aux besoins modernes de la défense — n'est pas dans l'intrication des rapports entre la science et l'Etat.

★ *L'Etat et la science*, par Luc Rouban. Editions du CNRS, 248 p., 100 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Politique

Grâce présidentielle pour deux élus de la Réunion

Deux élus de la Réunion, condamnés à l'interdiction d'exercer à vie toute fonction élective, ont été graciés, le jeudi 15 septembre, par le président de la République. M. Wilfrid Bertile, ancien député socialiste de la Réunion, maire et conseiller général de Saint-Philippe, avait été condamné le 24 juin 1987 par la cour d'appel de la Réunion à dix-huit mois de prison avec sursis. Il avait été poursuivi pour avoir détourné à son profit une parcelle de terrain achetée par sa mairie.

Son pourvoi en cassation avait été rejeté le 15 juin dernier. M. Axel Kichenin, maire et conseiller général de Sainte-Marie, président du Mouvement progressiste de la Réunion (proche du PS), avait été condamné, en novembre 1986, à dix-huit mois de prison avec sursis dans une affaire de fausses créances sur une collectivité publique, subordination de témoins et complicité. La Cour de cassation avait rejeté son pourvoi le 21 juin dernier. Les deux élus avaient qualifié l'arrêt de la cour d'appel de la Réunion d'*« assassinat politique »*, soulignant qu'il avait été à chaque fois rendu par un magistrat qui était aussi le président du Front national de la Réunion.

Lors de l'examen du projet de loi d'amnistie, en juillet dernier, un amendement portant pour l'outre-mer à dix-huit mois de prison avec sursis le quantum de peines visé par la loi (au lieu de douze mois avec sursis en métropole) avait été adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat, et avait permis de faire bénéficier les deux élus de la Réunion de l'amnistie.

Le 20 juillet, le conseil constitutionnel avait annulé cette disposition. La grâce présidentielle a été qualifiée d'*« incompréhensible »* par le PC réunionnais et suscite « l'indignation » de M. Auguste Legros, député (RPR) et maire de Saint-Denis.

Le cabinet du secrétaire d'Etat chargé des droits des femmes

Mme Michèle André, secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, vient de constituer son cabinet. Mme Elizabeth Lion, conseillère technique aux affaires sociales, a été nommée directeur du cabinet.

Sont nommés conseillers techniques : M. Férid Benzaid, inspecteur général des affaires sociales (affaires internationales et juridiques) ; Mme Michèle Audéoud, chargée d'études au ministère des affaires sociales (insertion sociale, Parlement) ; M. Maurice Neldo Naim, ingénieur civil des ponts et chaussées (action économique) ; Mme Catherine Teiger-Cailloux, chargée de recherche au CNRS dans l'ergonomie (emploi) ; M. Patrick Risselin, attaché d'administration centrale (budget, personnel).

Chargés de mission : Mme Anne Belheur (presse et communication) ; M. Pierre Danel, professeur agrégé de sciences sociales (dossiers réservés). Le chef de cabinet est M. Gilles Bonnevialle.

[Agée de quarante-quatre ans, Mme Elizabeth Lion est licenciée en philosophie et diplômée de l'Ecole pratiques des hautes études en sciences sociales. De 1972 à 1977 elle a rempli diverses missions pour l'Agence nationale pour l'emploi. Chargée de mission sur les problèmes d'insertion des handicapés à la délégation de l'emploi, elle est appelée au cabinet de M. Jean Auroux, ministre du travail de 1981 à 1983. De 1983 à 1985 elle a fait partie successivement du cabinet de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat chargée de la famille, de la population et des travailleurs immigrés, puis de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargée de la consommation. En 1986, elle avait été nommée conseiller technique auprès du directeur de la population et des migrations au ministère des affaires sociales et de l'emploi.]

La fête des « Bleu-Blanc-Rouge »

M. Le Pen : « Cela ne fait que commencer... »

La fête annuelle du FN, dite des « Bleu-Blanc-Rouge », se déroulait au Parc des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis), le samedi 17 et le dimanche 18 septembre. L'année dernière, la fête s'était tenue dans un contexte politique difficile pour M. Le Pen, puisqu'elle survenait au lendemain de l'affaire du « détail ». Il en va de même cette année après la *« Durafour crématoire »*, et l'affirmation, le jeudi 15 septembre à Strasbourg, que le président du groupe socialiste, M. Arndt, *« est un pédophile pro-arabe à tendance sadique » (nos dernières éditions du 17 septembre)*.

M. Le Pen a donc tenté de se justifier, le vendredi 15, sur la Cinq, en assurant : *« Les gens qui attaquent le Front national doivent s'attendre à recevoir une volée de bois vert. »* Il a ajouté : *« Cela ne fait que commencer, car je considère que nous avons été trop patients. »* (...)

Mais cette stratégie du scandale pourrait bien se retourner contre l'extrême droite elle-même. En effet, plusieurs membres du Front national désapprouvent les propos de M. Le Pen, notamment M. François Bachelot (exclu) et M. Pascal Arrighi (dissident). Quant à la seule député FN à l'Assemblée, Mme Yann Piat, elle ne participera pas à la fête du week-end, car elle est *« retenue pour préparer les élections cantonales »*.

EN BREF

● **M. Hermier et les municipales à Marseille.** — M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône, s'est déclaré, le vendredi 16 septembre, favorable à une liste commune avec le PS dès le premier tour des municipales, à Marseille et dans tout le département. Il a ajouté : *« Nous sommes prêts à nous rassembler autour d'une politique de gauche, avec tous les démocrates de Marseille* [et] *nous sommes prêts à nous élargir. »*

● **M. Chavanes candidat à Angoulême.** — M. Georges Chavanes (UDF-CDS), ancien ministre du commerce et de l'artisanat, est entré officiellement en campagne, le vendredi 16 septembre pour les municipales. Selon lui, depuis 1977, date de l'arrivée de M. Jean-Michel Boucheron (PS) à la mairie, *« Angoulême vit au-dessus de ses moyens »*. Dans une plaquette qui va être largement distribuée aux Angoumoisins, il cite ses chiffres : en dix ans, 460 % de hausse pour les taxes foncières, triplement de la taxe professionnelle, 1 milliard de dette, une taxe d'habitation multipliée par 3,6... S'il est élu maire en mars prochain, M. Chavanes demandera un audit complet à la cour régionale des comptes pour savoir comment Angoulême a pu ainsi devenir championne de France de la fiscalité locale. — *(Corresp.)*

● **M. Jean-Louis Debré candidat à Evreux.** — M. Jean-Louis Debré, député (RPR) de l'Eure, conduira la liste d'union UDF-RPR en mars prochain pour tenter de reprendre au Parti communiste la municipalité d'Evreux (Eure). Au cours d'une conférence de presse commune, le fils de l'ancien premier ministre et M. Bernard Blois (UDF-PR), chef de file de l'opposition municipale, ont précisé, le mardi 13 septembre, que leur liste, ouverte aux personnalités extérieures, ne comprendra pas de membres du Front national.

Communication

Situation de crise dans l'audiovisuel public

Le mouvement revendicatif qui agite l'audiovisuel public s'est étendu à FR 3, où le SNJ appelle tous les journalistes à cesser le travail à partir du 22 septembre. Le syndicat demande une *« augmentation significative des salaires »* et un *« rattrapage des écarts avec Antenne 2 »*.

Sur la deuxième chaîne, la situation reste confuse après la démission du directeur de l'information, M. Elie Vannier, auquel succède M. Claude Carré. Si la CFTC, très minoritaire, a levé son mot d'ordre de grève dans l'attente de la réunion d'une commission paritaire lundi 19 septembre, CGT, CFDT et SNJ maintiennent leur préavis pour le 21. FO, qui ne se joint pas à la grève, demande néanmoins une *« réévaluation de tous les salaires »*. A Radio-France, après le préavis de grève déposé par la CFDT, la CGT, la CFTC et le SNJ pour le 22 septembre, aucun contact n'a eu lieu avec la direction. Un porte-parole de celle-ci a déclaré à l'AFP : *« Nous n'avons rien à négocier. Il n'y a pas le feu dans la maison. Il y a un préavis de grève et, s'il y a grève, il y a grève. »*

La folle journée d'Antenne 2

10 heures vendredi. Au quatrième étage de l'immeuble d'Antenne 2, rédacteurs en chef, reporters, chefs de service, ont pris place dans la salle de conférence, un peu plus nombreux il est vrai que de coutume, un peu plus silencieux aussi. Tous sont frappés par le visage de Christine Ockrent. Tendu, fermé. Un œil sur son équipe et ses adjoints confirme la gravité exceptionnelle du moment et laisse présager un coup de théâtre... Mais la voici en effet qui relève la tête et affronte les visages qui lui font face. *« Je suis excédée !* lâche-t-elle d'une voix au timbre soudain très dur. *Je suis écœurée par la campagne calomnieuse dont je fais l'objet à travers la presse. C'est ignoble et je suis scandalisée de constater l'absence totale de solidarité aussi bien de la part de la direction que de la rédaction. »* Personne ne pipe mot. *« Ce n'est pas pour gagner beaucoup d'argent que je suis revenu à Antenne 2,* poursuit-elle. *Mais si c'est vraiment mon salaire qui pose tant de problèmes, eh bien, sachez que je suis disposée à le remettre à la disposition de la direction et éventuellement à le renégocier à la baisse ! Car on ne peut pas continuer comme cela... »* La voix cette fois est bouleversée, l'assistance émue.

Gérard Leclerc réagit le premier : *« Certes,* dit-il, *cette campagne est pour le moins désagréable, tout comme cet amalgame injustifié avec les problèmes de la rédaction. » « Mais Christine,* ajoute-t-il, *ne peut pas dire qu'elle n'a pas été bien accueillie : la rédaction était ravie de son retour et le lui a témoigné... »* Hervé Brusini, récemment nommé rédacteur en chef adjoint, exprime son inquiétude : *« On court à la catastrophe, il faut redresser la barre. »* Quelqu'un affirme alors que le malaise est plus profond qu'on ne le dit, que la rédaction d'Antenne 2 est cassée, laminée, et que la responsabilité du directeur de l'information est en cause. Le ton monte. Elie Vannier prend la parole, pare certaines attaques. Mais la fronde est réelle. La discussion tourne au procès. Vannier est ébranlé. *« J'en ai marre !* laisse-t-il enfin tomber. *Vous avez gagné : je m'en vais. »*

11 h 30. De petits groupes de gens tiennent ici et là des conciliabules, se dispersent, se reforment. La société des journalistes rédige un communiqué dans lequel elle prend *« acte »* de la décision du directeur de l'information et dénonce la campagne de presse qui rendrait Christine Ockrent responsable de la crise actuelle d'Antenne 2.

13 heures. William Leymergie officie à l'antenne : c'est un miracle que le journal se fasse avec des images qui partent à l'heure quand la rédaction vit en plein psychodrame. Des membres du conseil d'administration de la société des journalistes viennent d'entrer dans le bureau d'Elie Vannier. La tension est retombée, la conversation se fait amicale. Dernière confrontation. Ultime explication ? Chacun voudrait comprendre, corriger l'impression de magistral malentendu, expliquer l'accumulation de maladresses, les raisons d'une telle crise de confiance. Attentif, détendu, plus tout à fait à Antenne 2, pas encore en dehors, Vannier écoute la liste des griefs : les circonstances « politiques » de son arrivée, il y a un an et demi, après les refus successif d'Alexandre Balloud et de Jean-Claude Paris ; l'éviction du 20 heures de Claude Sérillon, dont la droite réclamait la tête ; le démantèlement des services et le changement de toute la hiérarchie... Il dit s'être conduit en manager et se défend de tout parti pris politique. Il a cassé, dit-on, les ressorts de la rédaction. Il voulait, dit-il, la moderniser et la dynamiser. On lui reproche « l'expérience Sannier » et l'introduction des premières distorsions importantes de salaires. Il répond avoir défendu sans relâche l'information, son budget à l'intérieur de la chaîne, et avoir dû se battre pour conserver ses troupes attirées par les sirènes du privé. On fustige son double langage... Il regarde ses interlocuteurs avec un sourire triste.

Venu seul, sans « katangais », il repart seul, sans faire de déclaration — si ce n'est d'afficher sa volonté de ne pas apparaître comme le bouc-émissaire d'une mauvaise gestion de la chaîne — et sans indemnités. Pour la plupart des journalistes, il restera comme une énigme.

14 heures. Ce sont les reporters qui, pour une fois, ont envie de parler. Car le départ de Vannier ne résout aucun des problèmes qui ont précipité sa chute. *« Un verrou psychologique a sauté ce matin,* dit un journaliste. *Restent deux défis — entiers — auxquels on doit d'urgence s'attaquer : la valorisation du métier de reporter et la défense d'une information de qualité dans l'audiovisuel public. »*

Les polémiques récentes sur le salaire des stars ont surtout permis de mettre le doigt sur la perversion d'un système qui ne reconnaît plus que les *« totems »*, les *« icônes »* du petit écran. Au détriment de ceux qui sont à la source de l'information et vont chercher l'image, parfois au prix de nombreux risques. *« Avec vingt ans d'ancienneté, un grand reporter gagne entre 14 000 F et 15 000 F par mois »*, déclare Bernard Benyamin. Avec une grille de salaires comportant des écarts de 1 à 12, l'injustice aujourd'hui est criante. Douze ans de métier, onze à Antenne 2, sept en politique étrangère, spécialisée sur le Liban, le Tchad, l'Iran et l'Irak, Patricia Coste gagne 12 700 F...

Ils voudraient tous parler. Et pas seulement salaires, mais conditions de travail. *« Venez donc voir un tournage,* insiste Jean-Marc Ilouze. *On négocie nous-mêmes un billet avec Air France ; on mendie un téléphone aux Chypriotes, des images aux Américains... »* Mais de rappeler que le budget information d'A 2 se situe autour de 3 milliards, quand celui de TF 1 dépasse 4,5 milliards. *« Il le sait, cela, Jack Lang, quand il se gargarise de la grande ambition du service public ? »*

16 h 30. Elie Vannier revient de chez le président de la chaîne, Claude Contamine. Démission acceptée. D'emblée, Francis Brun-Buisson, le directeur général adjoint, se fraie un passage entre les journalistes en surnombre dans la salle de conférences et lance la discussion. Il promet quelques intégrations de pigistes, de vraies augmentations de salaires. Mais il reste très flou. Une commission paritaire extraordinaire travaillera dès lundi. Un mot acide sur Paul Amar, revenu de congé pour la réunion et toujours virulent sur les excès de la vedettisation. William Leymergie annonce à son tour qu'il accepterait une révision de son salaire (100 000 F) à la baisse. La discussion s'enflamme, les polémiques rebondissent. On parle reportages, et on fustige les « sit-coms » de 19 h 30 considérées comme un *« sabotage »*.

20 h 35. Le journal s'est bien passé. Ockrent a retrouvé sourires et ardeur sous les feux des projecteurs. Claude Contamine est même descendu la saluer. Claude Carré, confirmé comme nouveau leader, anime la conférence critique. Le ton est léger. On risque des plaisanteries. Elie Vannier sourit. Et puis prend congé. *« Pour la première fois, une élection présidentielle s'est déroulée sereinement, sans occasionner dans une chaîne publique de conflit, aucun clivage de nature politique. C'est pour nous une grande source de satisfaction. Cette rédaction est donc plus forte que jamais pour affronter la concurrence. »* Même un jour fou comme celui-là, ce mot leur fait plaisir à tous.

ANNICK COJEAN.

● **Le satellite TDF 1 sera lancé le 27 octobre.** — Le satellite français de télévision directe sera lancé de Kourou, le 27 octobre, par une fusée Ariane-2. Prévu initialement pour le 7 octobre, le lancement avait été retardé à la suite de problèmes techniques. Des défaillances du système de contrôle d'attitude en orbite avaient été constatées sur le satellite allemand TV Sat, frère jumeau de TDF 1, en orbite depuis quelques mois.

● **M. André Poitevin quitte la présidence du *Provençal*.** — Le conseil d'administration du groupe le Provençal a accepté, le jeudi 15 septembre, la démission de M. André Poitevin, *« qui a souhaité être déchargé de ses fonctions de PDG »*. Il a nommé à sa place M. Laurent Perpère, qui occupait les fonctions de directeur général. M. Poitevin était entré au *Provençal* en 1947. Il y a occupé les fonctions de secrétaire général, puis de directeur général, avant de prendre la succession de M. Gaston Defferre à la présidence du groupe en 1981. Il avait été maintenu dans ses fonctions lors de la prise de contrôle du *Provençal* par Hachette en juillet 1987. Nommé à l'unanimité président d'honneur du groupe, M. Poitevin pourrait se voir confier de nouvelles fonctions au sein d'Hachette.

Les bons conseils de Mr. Financement aujourd'hui, la Renault 19

LA RENAULT 19 TR* POUR 427 F/mois la 1er année

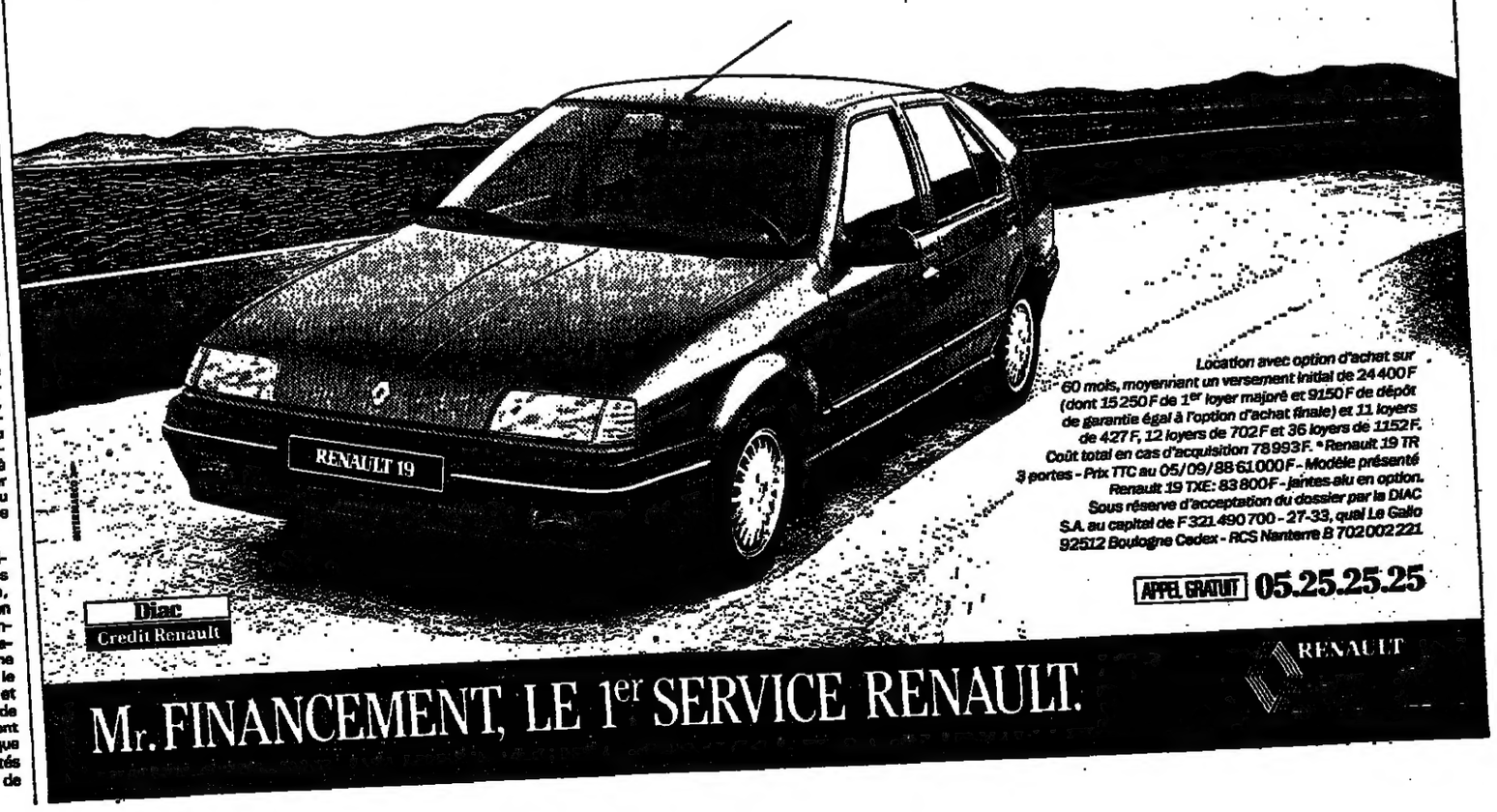

Location avec option d'achat sur 60 mois, moyennant un versement initial de 24 400 F (dont 15 250 F de 1er loyer majoré et 9150 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale) et 11 loyers de 427 F, 12 loyers de 702 F et 36 loyers de 1152 F. Coût total en cas d'acquisition 78 993 F. * Renault 19 TR 3 portes - Prix TTC au 05/09/88 61 000 F - Modèle présenté Renault 19 TXE: 83 800 F - jantes alu en option. Sous réserve d'acceptation du dossier par la DIAC S.A. au capital de F 321 490 700 - 27-33, quai Le Gallo 92512 Boulogne Cedex - RCS Nanterre B 702 002 221

APPEL GRATUIT 05.25.25.25

Diac Credit Renault

RENAULT

Mr. FINANCEMENT, LE 1er SERVICE RENAULT.

JUSTICE

Aux assises du Val-d'Oise

Les hold-up d'un PDG ou l'« emprunt forcé » de M. Vallet

« Vous n'avez pas l'image habituelle d'un braqueur tel que les cours d'assises sont amenées à en juger. Vous n'avez pas tout à fait le même itinéraire... » En faisant calmement cette constatation, jeudi 15 septembre, Mme Véronique Chéron, présidente de la cour d'assises du Val-d'Oise, tente de cacher sa surprise. Grand, mince, élégant, l'homme de trente-sept ans debout dans le box des accusés l'approuve. Il sait qu'il n'est pas un malfaiteur ordinaire, mais un chef d'entreprise qui a attaqué des banques, un pistolet à la main, dans le seul dessein de... financer le déficit de sa société.

Dans sa jeunesse, Remo Vallet n'a connu ni le dure loi du trottoir ni les maisons de redressement, et n'a découvert l'univers carcéral que très récemment. Né en Italie, ce fils d'ouvrier agricole est arrivé en France avec ses parents à l'âge d'un an. Il est titulaire d'un brevet de technicien supérieur en gestion et restera six ans chez Chrysler, en qualité d'analyste financier. *« Je m'occupais de la surveillance, des risques et des encours auprès des concessionnaires »*, explique-t-il avec une certaine componction avant de raconter dans les moindres détails comment il est devenu *« chef de secteur »*, puis directeur commercial et financier d'un concessionnaire de la marque. Il ne cache pas qu'il avait *« une fonction importante »*, et n'ignore rien de ses capacités lorsqu'il précise qu'il a mis en place, dans une société où il était ingénieur technico-commercial, *« un système* [qu'il connaissait] *remarquablement »*.

Tout en s'exprimant comme s'il développait un rapport financier devant une assemblée d'actionnaires, M. Vallet expose ensuite pourquoi, en 1985, il a décidé de créer sa propre entreprise en rachetant un garage à Arpajon et comment des ouvriers quittent alors leur emploi pour rejoindre celui qu'ils décrivent comme un *« bon patron »*. A cette évocation, sa voix s'étrangle. Le ton de confférencier fait place à une réelle sincérité, et c'est en sanglotant qu'il dit : *« Je ne souhaitais qu'une chose : mener à bien cette affaire. »* Mais il semble que l'on puisse être un bon gestionnaire chez les autres et piètre chef d'entreprise. La situation financière du garage devint mauvaise et la Société générale d'Arpajon, qui a vu en lui un être *« faible et utopique »* lui refuse un prêt et ne lui accorder pas le moindre découvert.

« C'était une affaire viable et saine », répète-t-il inlassablement en racontant dix-huit mois de quête incessante chez les notaires, les compagnies d'assurances ou les particuliers et pendant lesquels il ne s'est pas attribué un seul centime de salaire. Il fallait trouver 300 000 F.

Cagoule, gants, lunettes

Un jour, l'idée a germé : attaquer une banque. *« Je n'ai pas voulu dérober de l'argent. Je sais que j'aurai du mal à convaincre, mais, en moi, j'avais la conviction que ce n'était pas un vol que je voulais faire mais un emprunt forcé, un emprunt illégal. »*

Médusée, la présidente tente de comprendre : *« En somme, avec cette idée de remboursement, les freins moraux n'ont pas joué... »*

Alors, M. Vallet s'est déguisé en braqueur. Il a mis une cagoule, des gants, des lunettes. Il a pris un pistolet 6,35 trouvé dans un héritage et, le 31 décembre 1986, il s'est rendu à la Caisse d'épargne d'Eaubonne : *« J'ai demandé de l'argent, j'ai entendu une alarme, j'ai pris la fuite. »* Ce n'était que la sonnerie du téléphone. Mais ce coup manqué ne lui permettait pas de faire face à ses échéances et notamment à la paie de ses douze employés. *« Je n'aurais peut-être pas fait ça en octobre ou en novembre*, explique l'apprenti gangster, *mais la paie de décembre... la fin de l'année... c'est une fête... »*

Alors, le 6 janvier 1987, M. Vallet récidivait en s'adressant, cette fois, à la Caisse d'épargne de Pontoise, où on lui a remis 189 700 F sans discuter. Avec cette somme, il a, le jour même, payé quelques traites en retard à sa banque, remboursé un ami et offert généreusement 4 000 F à un couple de personnes âgées qui mendiaient porte d'Orléans. Ce n'était pas suffisant. Le 17 janvier 1987, M. Vallet est retourné à cette caisse d'épargne de Pontoise si facile à *« braquer »*. Cette fois, les choses se sont mal passées : *« Tout le personnel s'est défilé et je me suis retrouvé seul avec les clients »*, raconte le spécialiste en gestion. *L'affaire s'est transformée en une prise d'otages surréaliste : il a réclamé 300 000 F en menaçant les clients terrorisés, tout en affirmant qu'il ne leur ferait pas de mal. La police est arrivée, notamment le RAID (recherche, assistance, intervention et dissuasion) de la police nationale avec le préfet Broussard. On a négocié, chacun cherchant à gagner du temps. *« Dès que j'ai vu les uniformes, j'ai su que je ne m'en sortirais pas »*, déclare maintenant M. Vallet. A un policier interloqué qui s'était fait passer pour le directeur régional des Caisses d'épargne, il a proposé de rembourser par des mensualités calculées mentalement en incluant les intérêts. Puis, brusquement, M. Vallet a dirigé l'arme vers sa tempe. Le policier s'est jeté sur lui, faisant dévier la balle vers le plafond. Ce geste, il l'explique à l'audience en pleurant : *« Je préférais qu'on annonce à mes enfants que leur père était mort plutôt qu'on leur dise qu'il était en prison. »*

La substitut du procureur de la République, Mme Marie-Christine Daubigney, semble peu convaincu par cette tentative de suicide et préfère parler du *« sale quart d'heure subi par les otages »* avant de demander huit ans de réclusion criminelle contre cet homme *« qui n'a pas su reconnaître qu'il s'était trompé »*.

Me Lef Forster s'insurge : *« C'est une peine que l'on demande contre un voyou. C'est gênant de juger un honnête homme qui a commis un acte grave. Il aurait été plus simple du juger un garagiste qui fait du trafic de voitures volées. »* Puis se tournant vers son client, l'avocat lui lance : *« Il ne faut pas vouloir être parfait, M. Vallet. La réussite est assimilée à l'argent et au pouvoir. C'est un miroir aux alouettes, une foire aux vanités. On n'est pas obligé d'être cité dans une page d'un mensuel économique pour être aimé. La plus grande réussite c'est d'être aimé de ses proches. »*.

Vendredi 16 septembre, après une heure trente minutes de délibération, les jurés du Val-D'Oise ont condamné M. Remo Vallet à cinq ans d'emprisonnement dont un avec sursis.

MAURICE PEYROT.

EN BREF

● **Les auteurs présumés du meurtre d'une personne âgée interpellés dans le Val-d'Oise.** – Trois personnes, fortement suspectées pour le meurtre de Mme Gisèle Vasory, quatre-vingt deux ans, trouvée morte, jeudi 15 septembre, à son domicile – un pavillon de Montigny-les-Cormeilles, ont été interpellées, vendredi, dans le Val-d'Oise. Les trois suspects, arrêtés dans un camp de nomades, ont été placés en garde à vue après la découverte par les enquêteurs, dans une caravane, des objets et bijoux ayant appartenus à la victime. Au cours de l'interrogatoire une des trois personnes interpellées a reconnu les faits, tandis que les deux autres niaient toute participation à l'affaire.

Mme Gisèle Vasory, mère du chef d'orchestre Francis Caravelli, avait été, selon les constations de la police, agressée à son domicile, ligotée sur son lit et frappée à mort par des malfaiteurs. Au-delà de cette affaire crapuleuse, les trois personnes, dont les identités n'ont pas été révélées, sont interrogées sur deux meurtres similaires commis au mois de mars à Montmorency et au mois de juin à Enghien où deux femmes, respectivement âgées de soixante-dix-neuf et quatre-vingt-huit ans, furent, elles aussi, victimes d'agressions à leur domicile.

● **Grève de la faim de quatre détenus basques à Bayonne.** – Le mouvement de grève de la faim engagé, le 10 septembre, par neuf militants basques incarcérés dans des prisons de la région parisienne (*le Monde* du 15 septembre) s'est étendu, vendredi 16 septembre, à la maison d'arrêt de Bayonne où quatre autres prisonniers, membres présumés du mouvement dissous Iparretarrak, ont décidé, à leur tour, de refuser de s'alimenter. Comme leurs camarades, ces quatre militants basques réclament la fin de l'isolement carcéral dont fait l'objet Philippe Bidart, le chef présumé de leur organisation, et le transfert en milieu hospitalier spécialisé de Joseph Etchevests, un autre militant grièvement blessé lors de son arrestation le 20 mars 1988 et qui, paraplégique, est détenu à l'hôpital-prison de Fresnes.

● **Lancement de Discovery le 29 septembre.** – La NASA a choisi la date du 29 septembre pour la première mission d'une navette spatiale américaine, depuis la catastrophe de Challenger, le 28 janvier 1986. Lancée de cap Canaveral (Floride), Discovery aura à son bord cinq astronautes. Pendant ses quatre jours de vol, elle devra étudier son propre fonctionnement, suite aux deux cents modifications subies après la tragédie de Challenger, et mettre sur orbite un satellite de télécommunication. – *(AFP.)*

MÉDECINE

Pour protester contre la dégradation de leur profession

Les infirmières seront en grève le 29 septembre

Réunies le jeudi 15 septembre à Paris en assemblée générale à l'appel de la coordination infirmières d'Ile-de-France (qui regroupe des syndiqués, des non-syndiqués, des associés et des non-associés), plus de cinq cents infirmières et infirmiers venant de cent neuf établissements, dont une vingtaine de province, ont voté les grandes lignes de leurs revendications : augmentation des salaires, augmentation des effectifs pour de meilleures conditions de travail et la sécurité des malades, un droit effectif à la formation, un même statut pour tous, public et privé... Ces revendications seront mises en avant pendant la journée de grève du 29 septembre organisée par la coordination, mais soutenue par la plupart des syndicats représentés dans la profession et dont certains ont déposé un préavis. Rendez-vous a été fixé à 9 h 30 place du 18-Juin, dans le quartier de Montparnasse, à Paris. De là, les manifestants se rendront au ministère de la santé, avenue de Ségur, où une délégation sera reçue. Ils se retrouveront à 14 heures à la Bourse du travail, pour une assemblée générale.

S'il y a des mots que les infirmières ne désirent plus entendre au sujet de leur profession ce sont ceux de « vocation », « charité », « sacrifice » et « bénévolat ». Car au nom de ces notions elles estiment avoir été trop longtemps piégées sinon exploitées. Aujourd'hui, le « ras-le-bol » semble avoir atteint son maximum. Lors de l'assemblée générale de la coordination, le jeudi 15 septembre, le souci des infirmières présentes était de bien préciser que leur grève du 29 septembre, si elle recueille la mobilisation espérée, ne sera que le début d'un mouvement long et dur *« jusqu'à ce que la profession soit nettement revalorisée »*.

Le mouvement des infirmières anglaises qui paralyse les hôpitaux traversera-t-il la Manche ? Si les conditions de travail sont légèrment meilleures en France, ce n'est pas le pactole. Alors que les infirmières passent un concours du niveau du baccalauréat et font trois ans d'études, elles gagnent 5 931 Fnet (hors primes) en début de carrière et plafonnent à 9 400 F net (hors primes) au bout de vingt-cinq ans. Ce salaire est inadapté si l'on considère leur charge de travail, le poids de leurs responsabilités, sans compter des conditions psychologiques souvent très dures auprès des patients (malades incurables par exemple).

Dans beaucoup d'esprits, l'infirmière est une bonne dame qui pique et donne des médicaments sous le contrôle des médecins. Mais depuis longtemps cette image est dépassée. Un décret du 17 juillet 1984 définit avec précision l'objet des soins infirmiers et détermine trois types d'actes. Les premiers reconnaissent la spécificité de l'infirmière et son *« rôle propre »* ; ils vont des soins courants aux contrôles biologiques de dépistage à lecture instantanée. Les deuxièmes nécessitent une prescription médicale et les derniers exigent la présence d'un *« médecin responsable pouvant intervenir à tout moment »*.

Si aux yeux des infirmières ce décret marque un progrès significatif, elles déplorent l'attitude de nombreux médecins, qui refusent de donner leurs prescriptions par écrit, de les dater et de les signer. *« Cela nous oblige*, expliquent-elles, *à dispenser des soins sans être couvertes en cas de problème. »* Leur fragilité est d'autant plus grande qu'il n'existe pas, comme pour les sages-femmes et les médecins, d'« ordre des infirmières ».

Elles regrettent également que le texte ne précise pas que le médecin doit être présent *« physiquement »*, une omission qui permet des abus dont elles sont les victimes.

Mais c'est surtout la faiblesse de leurs effectifs qui les mobilise. Le décret de 1984 précise que *« les soins infirmiers sont de nature technique, relationnelle et éducative »*... *« Comment assurer cette relation avec le malade quand, dans certaines unités, nous sommes en permanence en service minimum ? »*, demandent-elles.

Le « public » appauvri

Depuis l'instauration en 1985 d'une enveloppe budgétaire par hôpital (*le Monde des affaires* du 2 juillet), de nombreux directeurs ont tenté de diminuer leur masse salariale, qui représente 70 % des dépenses hospitalières. Selon la revue *Solidarité santé*, on comptait en janvier 1986 deux cent trente-trois mille infirmières diplômées d'Etat et soixante et un mille personnes ayant un diplôme d'infirmier psychiatrique. Alors que les effets des mesures de 1985 ne pouvaient pas encore se faire sentir, on notait déjà un fort ralentissement dans la progression des effectifs et surtout une diminution de la part des hôpitaux publics au profit de celle du privé. La part du public était tombée de 54,8 % en 1981 à 52,5 % fin 1985. Celle des hôpitaux privés était passée de 16,9 % à 18,6 % et celle des infirmières libérales de 11,3 à 11,6 %. Mais *Solidarité santé* note surtout que, *« sans le développement du temps partiel, les effectifs d'infirmiers des hôpitaux publics seraient restés stationnaires »*.

« Les salaires trop bas et les conditions de travail extrêmement difficiles ont dévalorisé notre profession, qui s'en trouve aujourd'hui sous-estimée et même méprisée », estime-t-on à la coordination.

La moyenne de « vie professionnelle » d'une infirmière est de huit ans. Découragées, beaucoup s'en vont. Les écoles ont de plus en plus de mal à recruter. Et beaucoup de reçues au concours se désistent au dernier moment, obligeant les directeurs à prendre des candidates ayant obtenu des notes très basses.

Consciente que la revalorisation de leur profession passe par un bon niveau de recrutement, la coordination cherche de nouveaux critères de sélection, sans pouvoir toutefois se mettre d'accord sur le niveau : baccalauréat obligatoire ou pas.

C'est cependant à l'unanimité que l'assemblée de jeudi a demandé l'abrogation de l'arrêté du 23 décembre 1987, qui prévoit qu'à compter de 1988 les candidats au concours d'entrée *« justifieront d'une expérience professionnelle de cinq ans ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité sociale ou d'une activité assimilée »* telle que l'*« exercice d'une activité sportive de haut niveau » (sic)*. Elles ont également souhaité à la quasi unanimité une hausse de salaire de 2 000 F, à tous les échelons, afin qu'il n'y ait plus de salaires à moins de 8 000 F, une intégration des primes réévaluées, et un paiement du treizième mois pour tous.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Aux Etats-Unis

365 000 cas de SIDA prévus en 1992

Le Centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta a rendu public, le jeudi 15 septembre, de nouvelles estimations concernant l'évolution de l'épidémie de SIDA aux Etats-Unis. 365 000 cas de SIDA auront été recensés en 1992, et le nombre des décès devrait atteindre 263 000. Le CDC indique que 72 766 cas de SIDA ont été recensés aux Etats-Unis. 41 064 personnes sont décédées des suites de la maladie.

Parmi les personnes malades, 44 816 (62 %) sont des homosexuels ou bisexuels de sexe masculin, 13 796 (19 %) sont des toxicomanes utilisants des seringues, 5 210 (7 %) des homosexuels toxicomanes et 3 020 (4 %) des hétérosexuels. Jusqu'à présent, 1 960 (3 %) cas de SIDA par transfusion sanguine ont été recensés. Les statistiques du CDC confirment que c'est chez les noirs et les hispaniques que l'épidémie s'étend le plus rapidement : 19 102 (26 %) cas de SIDA ont été enregistrés chez des personnes de race noire et 10 691 (15 %) chez des personnes d'origine hispanique.

Le Carnet du Monde

Mariages

– Anne BOUD'HORS
et
Michel GAREL

ont la joie d'annoncer leur mariage,

le 17 septembre 1988.

107, rue Pelleport,
75020 Paris.

Décès

– Le conseil d'administration de la Confédération française des professions sociales
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 septembre 1988, de

Mme Hélène BERGERON,

qui fut sa dynamique secrétaire générale pendant de longues années.

CFPS,
47, rue de l'Université,
75007 Paris.

– Néris-les-Bains - Aix-en-Provence - Nîmes.

Mme Camille Dechery,
M. et Mme Yves Schwartz
et leurs enfants Laure, Pierre et Claire,
M. et Mme Jean-Marie Dechery
et leurs enfants François, Philippe, Marie et Benoît,
Mme Denise Dechery,
Mme Pierre Maltcheff,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Camille DECHERY,

survenu dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques, messe corps présent, ont eu lieu samedi 17 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Georges à Néris-les-Bains (Allier), et l'inhumation au cimetière de Néris-les-Bains.

– M. et Mme Jean Maisonneuve,
Leurs enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite MAISONNEUVE,
née Pelletier,

survenu le 9 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Selon son désir, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

25, rue du Montparnasse,
75006 Paris.

– Poggiolo (Corse-du-Sud).

Marie-Louise Martini, son épouse,
Paul et Françoise Martini,
Edouard et Marie-Madeleine Martini,
Jacques-Antoine et Colette Martini,
Pierre et Marie-Thérèse Leccia-Martini,
ses enfants,
Pierre, François, Vanina, Catherine, Nicolas,
ses petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MARTINI,

survenu à Poggiolo (Corse-du-Sud) le 13 septembre 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Les obsèques ont été célébrées à Poggiolo, le 14 septembre.

54, avenue du Ray, 22 B,
06100 Nice.

– M. Lucien Slovès,
son fils,
Mme Masha Weinstein
et ses enfants,
M. et Mme Moabé Porath
et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
Mme Jacqueline Rabou,
M. et Mme Jacques Brudny
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Henri SLOVÈS,
docteur en droit,
auteur dramatique, essayiste,
ancien combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 8 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 septembre au cimetière de Bagneux-Parisien.

On se réunira à 10 h 30 à l'entrée principale.

– M. et Mme Gilles Tocanne,
M. Olivier Tocanne,
et Mme Françoise Dejean,
M. Vincent Tocanne,
ses enfants,
Mme René Tocanne,
sa mère,
Mme Christiane Valette,

Et ses frères et sœurs,
ont la douleur d'annoncer le décès à l'âge de soixante ans de

Bernard TOCANNE,
professeur à l'université
de Bordeaux-III,
agrégé de l'Université,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure.

L'inhumation aura lieu le lundi 19 septembre 1988, à 16 heures, au cimetière de Rocquefort (Landes).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

56, rue David-Johnston,
33000 Bordeaux.

– Le président,
Les enseignants, le personnel administratif et les étudiants de l'université des sciences sociales de Grenoble,
Le directeur de l'UFR de « Sciences de l'homme »,
ont le regret de faire part du décès de

Nicole WEILL,
professeur d'histoire
et d'archéologie grecques.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Remerciements

– Mme Pierre Archambault,
M. et Mme François Archambault,
M. et Mme Philippe Archambault,
Dorothée, Karine, Hugues et Arthur Archambault,
M. Jean Archambault,
M. et Mme Jacques Archambault,
Et leurs familles,
ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Pierre ARCHAMBAULT.

Dans l'impossibilité de remercier chacun rapidement et personnellement, ils adressent à tous leurs profonds remerciements et se permettent de recommander à nouveau Pierre Archambault à leurs prières.

– Mme François Gluck,
très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. François GLUCK,

prie de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

– Mme Roger Haberstock,
née Valentine de Lingua de Saint Blanquat,
très touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son époux,

M. Roger HABERSTOCK,

remercie vivement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine.

– Amiens.
Les familles Emil Meier-Jay,
Georges Jay-Heyman,
Léon Jay-Bruggeman,
remercient les personnes qui ont assisté aux obsèques de

Maître Charles JAY

et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, par leurs envois de fleurs et messages de condoléances.

– Mme F. Richard-L'Yvonnet,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme D. Richard,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jacques RICHARD,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Pour l'anniversaire de sa mort une pensée est demandée à tous ceux qui ont connu et aimé

Jean ROYRIER.

« Ce que les morts ont de terrible c'est qu'ils sont si vivants, si beaux et si lointains. »

A. Cohen.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Ange BLONDEAU.

Une messe sera célébrée le vendredi 23 septembre à 19 h 15 en l'église Notre-Dame, rue de la Paroisse, à Versailles.

Que ceux qui l'ont connu, aimé, estimé, se souviennent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-Val-de-Marne, le lundi 19 septembre à 9 heures, salle des thèses, bâtiment P, M. Joseph Domenech : « Aspects biogéographiques, épidémiologiques et économiques de la pathologie de la reproduction des bovins en Afrique centrale, notamment de la brucellose ».

– Université Paris-I, le mardi 20 septembre à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Georges Sifianos : « Langage et esthétique du cinéma d'animation ».

– Université Paris-I, le samedi 24 septembre à 14 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, M. Jean-Paul Ossah Mvondo : « Archéologie des pipes en Afrique intertropicale ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .....79 F
Abonnés .....69 F
Communicat. diverses ...82 F
Renseignements : 42-47-95-03

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

La grande bouffe

Sur fond de toast Reagan-Gorbatchev, ils sont donc (presque) tous venus, pour participer à cette grande bouffe sportive, commerciale, médiatique, dont s'étaient volontairement privés les Africains en 1976, les Américains en 1980 et les Soviétiques en 1984.

Une renaissance olympique, seize ans après les Jeux de Munich – référence de sinistre mémoire pourtant, – qui a été réalisée au forceps par un négociateur de carrière, M. Juan Antonio Samaranch, président au Comité international olympique (CIO), industrieux Coubertin espagnol : dans sa politique de la chaise vide, la Corée du Nord n'a entraîné que quelques ascètes, dont deux seulement, l'Ethiopie et surtout Cuba, auraient pu être des commensaux sérieux.

Une tablée record : cent soixante convives sur cent soixante-sept invités, qui se sont offert, samedi matin 17 septembre au stade olympique de Séoul, une longue promenade apéritive, au cours de la rituelle cérémonie d'ouverture, exotique à souhait.

Grande bouffe sportive avec la pièce montée attendue : Lewis-Johnson sur 100 mètres. Avec, sans doute, des surprises de sous-chefs aussi. Grande bouffe commerciale, officiellement parrainée – avec bien d'autres – par Coca-Cola, sûrement parce que cette « fête universelle de la jeunesse » doit être une fête sans alcool... Sans drogues non plus ? L'exclusion des JO à vie menace maintenant les contrevenants : comme tout le monde a en poche la liste des quatre-vingt-dix substances interdites par le CIO – dans laquelle ne figure pas le tonique ginseng, – il ne sera pardonné ni à Jeannie Longo ni à tous les autres d'avoir bêtement confondu éphédrine et aspirine.

Grande bouffe médiatique enfin : trois milliards et demi de téléspectateurs sont conviés à saliver d'admiration, d'émotions – la chaîne américaine NBC et ses 300 millions de dollars s'y emploieront particulièrement – et à « oublier », pour seize jours, les misères et remous de la planète. Du moins si personne ne vient brusquement tirer la nappe.

Que le festin commence ! Comme à chaque rendez-vous olympique, il n'y en aura pas pour tout le monde : 730 médailles, 9627 athlètes (concourant dans 23 disciplines). L'appétit féroce des uns – Américains et Soviétiques, qui ne se sont pas mangé dans l'assiette depuis Montréal, tout comme Allemands de l'Est et de l'Ouest – limitera forcément la frugale des autres, encore que les gymnastes et pongistes chinois, les judokas japonais ou les coureurs de fonds africains, pour ne citer qu'eux, ne devraient pas être privés de dessert.

Part du lion et part du pauvre : ah ! si tout le monde pouvait avoir l'esprit coubertinien de la délégation française venue d'abord pour participer (en grand nombre), quand tant de champions sûrs d'eux et dominateurs sont là uniquement pour gagner. Venue à 288 (accompagnateurs non compris) pour ne prélever, en toute modestie affichée – par M. Roger Bambuck – qu'une quinzaine de médailles, notamment en escrime et en cyclisme.

Certes, la Corée du Sud ne lorgne pas une plus grosse part de gâteau, malgré ses judokas, ses lutteurs et ses tireurs à l'arc. Mais c'est parce qu'elle est un hôte altruiste. Plus sérieusement, Séoul a avant tout, pour les multiples raisons politiques et économiques qui ont été amplement exposées, le souci, le besoin de réussir l'organisation de ces XXIe Jeux d'été, qui lui coûte, tous investissements inclus, 3,1 milliards de dollars (près de 20 milliards de francs).

L'âme coréenne ne sera pas mise à nu en deux semaines. Mais quel visage primera au pays des danses masquées ? Celui, tendu, des *kyenongchalkwan* (forces spéciales) ou celui, rayonnant sur tous les murs de la ville, d'une jeune femme en traditionnel costume de soie rose ? Quinze mille journalistes en témoigneront. Ainsi que les 250 000 touristes attendus sur les bords de la Han. Des visiteurs qui ont été autorisés – signe symbolique de « l'ouverture démocratique » de M. Roh Tae Woo – à photographier la Maison Bleue, résidence du président sud-coréen jusqu'ici farouchement protégée des regards.

MICHEL CASTAING.

La cérémonie d'ouverture

Les sacrifiés de la fête

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les deux index pointés de chaque côté de la tête comme des flèches, mimant la colère, Mme Kim regarde à la télévision la cérémonie d'ouverture des Jeux. *« Quand je vois cela, j'ai envie de tout casser. »* Dans la petite pièce propre mais pauvre voisinent avec les ustensiles de cuisine et de toilette des livres et des dessins d'enfants. Ancienne étudiante, « établie » en milieu ouvrier, Mme Kim est l'institutrice des enfants du « Village des fleurs » et la secrétaire de l'association des résidents.

Situé dans le quartier de Sochodong, non loin du complexe olympique, celui-ci est effectivement *perdu au milieu des serres des horticulteurs.* Pourtant, ce nom poétique cache une *réalité qui l'est* moins. Dans des baraques faites de planches, de vinyl et de mottetons isolants vivent trois cents familles. Chez les quelques habitants possédant une télévision, rares sont ceux qui regardent la cérémonie d'ouverture des JO. *« On se repose aujourd'hui, c'est tout, ça ne concerne pas les pauvres »*, dit un homme.

Alors que Séoul est quasiment vide, parcourue par de rares taxis la radio branchée sur la retransmission de la cérémonie, et que la majorité des Coréens sont devant leur télévision, au « Village des fleurs » on feint d'ignorer l'événement.

La vie de ses habitants n'aura été qu'un long exode : celui des pauvres de Séoul (journaliers, marchands ambulants), pour la plupart des immigrants des campagnes, attirés par la prospérité de la capitale. Les laissés-pour-compte du miracle économique sont *aujourd'hui les sacrifiés de la fête* olympique. Au cours de ces vingt dernières années, certains ont déménagé plus de quinze fois, chassés par les bulldozers des promoteurs. Sans que jamais le gouvernement ait prévu de les reloger. Les propriétaires sont dédommagés, mais les locataires reçoi*vent une indemnité de* 80 000 wons (800 F). Et puis l'exode s'est accéléré : depuis 1986, les travaux d'aménagement en vue des Jeux olympiques ont été, directement ou indirectement, la cause de l'expulsion de un à deux millions de pauvres gens, sur les quatre millions que compte Séoul, estime Mme Kim Sarah, qui coordonne les mouvements de résistance des « squatters ».

Familles déplacées

Les pauvres ne doivent pas gâcher la « fête » et endommager l'image que les autorités entendent donner de la Corée. Dans le quartier de Puchon vivent une trentaine de familles déplacées : la municipalité les a *contraintes à éloigner* leurs campements pour qu'ils ne soient pas visibles de la route suivie par le cortège de la flamme olympique.

Dans le « Village des fleurs », les squatters se sont organisés en une sorte de petite république autonome. Sans aucune aide des autorités. *« Quand elles se manifestent, c'est pour détruire »*, dit une jeune femme. Comme tous les pauvres du monde, ils gèrent au mieux la pénurie. Les venelles entre les baraques sont coupées par des drains pour l'écoulement de l'eau. Sur les toits sèchent des piments rouges. Dans de grosses jarres fermente le *kimchi* (condiment *coréen*). Les *squatters* ont *« piraté »* l'eau alimentant les serres, ainsi que l'électricité, et Mme Kim possède même un téléphone relié par un fil qui vole au-dessus de sa baraque jusqu'au poteau le plus proche. *« Un employé complaisant des PTT locales,* commente-t-elle. *Vous voulez appeler Paris ? Mais, je vous préviens, il ne marche que quand on lui dit : « A bas la dictature ! »* Effet de la formule ? En tout cas, la ligne était de meilleure qualité que celle du centre de presse...

« Nous ne réclamons que notre droit à l'existence, commente Mme Kim. *Pour nous reloger, il faut déposer une caution de 3 à 4 millions de wons que personne ne possède. Alors on reste au « Village des fleurs » en sachant qu'après les J.O. et le départ des étrangers on nous expulsera une nouvelle fois. Même les « villages sous la lune », c'est trop cher pour nous. »*

Le « droit à la résistance »

Les « villages sous la lune » sont depuis les années 60 les quartiers des pauvres au sommet des collines de Séoul. Les soirs d'été, ils se détachent au clair de lune. Ce sont aussi les endroits dans la ville les plus vulnérables aux éboulements de terrain, en cas de pluies torrentielles à la saison des typhons. Lors des premières expropriations, le gouvernement donnait à chaque famille un terrain de 24 mètres carrés sur ces collines. *« On nous a déposés là comme des ordures, en nous promettant qu'on ne nous déplacerait plus. On s'est débrouillés pour construire nos maisons. Mais aujourd'hui on nous dit de faire nos paquets et de reprendre la route. Pour aller où ? »*, raconte une habitante de Bam Kol, au sud-ouest de la ville.

Les Jeux *« La fête des autres. »* Non seulement les J.O. auront été à l'origine d'expulsions souvent brutales par la police, mais encore ils ruinent momentanément l'économie de subsistance des pauvres de Séoul. Les travaux de construction ne reprendront qu'après les Olympiades : les journaliers n'ont donc pas de travail. Quant aux marchands ambulants, ils ont été pour beaucoup bannis des rues pendant la durée des Jeux.

« Expulsion, plus de travail, c'est cela la grande « harmonie » entre les hommes que représentent les Jeux ? Le décalage est un peu grand entre ceux qui sont au stade et nous ici. Deux semaines sans travail pour nous qui vivons au jour le jour, en gagnant de 7 000 wons à 12 000 wons par jour (de 70 F à 120 F), c'est dur », dit une femme du « Village des fleurs » serrant dans ses jupes un petit garçon au tee-shirt sale portant l'emblème des J.O. : le petit tigre Hodori. Il s'apprête à participer aux « Jeux olympiques » des enfants du « Village des fleurs » dans le jardin public voisin et, avec ses camarades, il chantera la chanson des habitants intitulée *le Droit à la résistance.*

PHILIPPE PONS.

Pendant la cérémonie d'ouverture, cette jeune fille sud-coréenne tient un bouquet de chrysanthèmes, fleurs très appréciées en Asie, où elles symbolisent la fête.

La parade de la détente

(Suite de la première page.)

Quelques heures avant l'ouverture officielle, le président de la République, M. Roh Tae Woo, avait même espéré publiquement que ces Jeux *« ouvrent la porte à l'unification »* avec la Corée du Nord. Et un délégué soviétique convenait, devant des journalistes américains, de *« la bonne situation actuelle du monde et des nouvelles façons de penser dans les relations internationales »*.

Alors, on pouvait sans trop de risque conter à la manière orientale cet « éveil du monde ». Saisir la chance de la présence de la rivière Han, à proximité du stade olympique, pour en revenir, sans ridicule, à l'eau, source de vie. A ce fleuve des origines qui se moque des obstacles pour s'écouler vers les mers des cinq continents. Cinq continents, pour cinq anneaux olympiques.

Belle parade sur le fleuve, conduite par cent soixante planchistes, plusieurs centaines de jonques, de bateaux à moteur et de vedettes de tout calibre pour mener jusqu'au stade le dragon-tambour Yang-ko-sun, symbole de la fertilité, grosse caisse rassurante aux hanches larges, qui, avec le tigre, autre personnage bienveillant de la mythologie coréenne, n'émet jamais que des sons protecteurs.

Un monde en bleu et blanc

Avant que ne défilent les délégations, selon la tradition, mais dans l'ordre de l'alphabet coréen, ces Olympiades naissantes ont recréé, sans déplaisir, un monde symbolique en bleu et blanc. Bleu pour l'est, blanc pour l'ouest. Un stade de dingues du sport, de fanatiques des grandes sagas internationales battant tambour pour que se lève, sur Séoul, sur les Jeux comme sur le monde, le premier soleil de la création.

Sorti de la rivière, Dragon-tambour, porté sur le baldaquin des processions impériales, est venu sur le stade mettre fin à ce chaos sans esprit. L'aurore s'éloignait pour que naissent l'homme, la terre et le ciel. Des centaines de danseurs découvraient alors quatre points cardinaux, ceux des espérances olympiques, celles des espoirs politiques. Le monde avait enfin son sens, et ces Jeux, une ville.

On aurait pu en sourire. Le stade prit la leçon très au sérieux, avec une envie de magie sensible, même parmi les travées des supporters néerlandais ou australiens, plus enthousiastes que les autres. On aurait pu trouver assommante, crispante, cette genèse primitive. Sa poésie médusa le stade. Dragon-tambour, ce bienfaiteur, fut porté jusqu'au pied d'un arbre immense, aux branches tortueuses, au ventre rouge et rond. Dragon-tambour fit une dernière fois entendre sa voix. Trois coups de peau, sourds, trois comme le chiffre sacré, et l'*« arbre du monde »* s'éleva dans le ciel de Séoul. Les *« branches de la vie »* et le gros ballon-soleil se détachèrent de la torche de la flamme olympique.

Le stade n'était pas au cirque, comme à Los Angeles ou ailleurs. Mais dans l'énorme salle d'un théâtre nô. Charmants effets, terriblement asiatiques, poésie fine, enfantine, servie par une machinerie électronique discrète.

Alors Genesis, la jeunesse, s'empara du stade. Plusieurs milliers de danseurs pour nous indiquer le bon chemin. Le stade était sous le charme. La Corée du Sud, *longtemps soupçonnée de n'être* point à la hauteur de ces Jeux, suspecte hier encore de trop de rigidité policière, menacée, dit-on, par le Nord, cette Corée de trop de mystères pour la correction olympique réussissait son premier miracle : faire oublier le gigantisme des foules au stade, ces peurs qui naissent du nombre et de sa soif de plaisir.

Harmonie : le maître mot

En son stade, la Corée tentait d'imposer un style. L'infinie politesse. La douceur, comme première vertu de la force. L'harmonie, surtout. Cette valeur, l'harmonie, s'étala en grand sur un flanc des gradins. Ce devrait être le maître-mot, le seul slogan de ces Jeux de la vingt-quatrième Olympiade.

Comme s'ils avaient conscience de la nécessité d'adoucir leurs empoignades à venir, les athlètes, sans doute, firent un baume de cette maxime si étrangère à la plupart d'entre eux. Tous les chocs seraient durs. Américains et Soviétiques allaient régler de vieux comptes. Les Chinois venaient pour fermer la marche d'un trio. Mais Dragon-tambour veillera sur la courtoisie de leurs joutes.

Samedi, après les fastes élégants de la « naissance du monde », après le reflux des danseurs et des joueurs de tambour, les délégations nationales eurent à coeur, par mimétisme, de prolonger cette « harmonie », désormais inscrite au fronton des Jeux. Ils défilèrent sans armes. Sans nationalisme excessif. Des athlètes américains déployèrent même une banderole pour demander, comme les Coréens, la paix dans le monde. Les Soviétiques étaient des hôtes de marque. Les Chinois, des cousins.

Le délégué soviétique, l'autre jour, avait raison : il y a de la détente dans l'air. Les étudiants de Séoul en colère, la Corée du Nord, tous ceux, des deux côtés du trente-huitième parallèle, qui désespèrent de pouvoir un jour mettre fin à leur vieille guerre froide, trouveront sans doute paradoxal que cette atmosphère soit extériorisée, mise en théâtre oriental, dans une capitale qui doit encore faire quelques preuves.

C'était le pari de Juan-Antonio Samaranch, président du Comité international olympique. Donner à un faible, le rôle du chorégraphe. A un borgne, celui du voyant universel. Au-delà des lâchers de ballons, des feux d'artifice, du *welcome* traditionnel qui se dit *O-So-O-Se-Yo* en coréen, la cérémonie d'ouverture portait la marque, fine, d'une leçon bien apprise. Et, peut-être, Dragon-tambour aidant, comprise. Pour les Coréens de Séoul, l'« harmonie » de la Corée, au Sud et au Nord, est le premier enjeu de ces Jeux.

La seule raison, au fond, qui vaille de s'être donné tant de mal, pour que Séoul soit olympique. Il reste encore bien des incompréhensions entre la ville, le pays et cette invasion internationale du muscle, bien des peurs de part et d'autre. Mais ce « matin du monde » promettait une belle journée.

PHILIPPE BOGGIO.

XXIe ou XXIVe ?

Les premiers Jeux olympiques modernes, rénovés par le baron Pierre de Coubertin, ont été célébrés à Athènes en 1896. Les Jeux d'été de Séoul sont donc ceux de la XXIVe olympiade (période de quatre ans entre deux Jeux). Toutefois, les deux guerres mondiales ayant empêché l'organisation des épreuves en 1916, 1940 et 1944, les Jeux de Séoul sont les XXIe Jeux olympiques d'été.

A la télévision

Dimanche 18 septembre

0 h 50 - 6 h 45 (direct, A 2) : *natation* (séries 100 m libre dames, 100 m brasse messieurs, 400 m quatre nages dames, 200 m libre messieurs), *plongeon* (haut vol dames), *boxe.*

6 h - 6 h 30 (résumé, TF 1) : *natation, plongeon, boxe, tir, volley-ball* (France-Pays-Bas), *cyclisme* (100 km contre la montre par équipes messieurs).

6 h 30 - 8 h (direct, TF 1) : *gymnastique* (imposés par équipes messieurs).

15 h - 17 h (résumé, « Sports Loisirs » sur FR 3) : *natation, plongeon, boxe, tir, volley-ball, cyclisme, gymnastique, pentathlon moderne* (équitation), *basket-ball* (messieurs), *hockey sur gazon.*

18 h - 19 h (résumé, FR 3) : *boxe, volley-ball, basket-ball, hockey sur gazon, football.*

18 h 30 - 19 h 30 (A 2) : « Journal des jeux ».

22 h 15 - 23 h 15 (TF 1) : « Sports Dimanche soir. »

Lundi 19 septembre

0 h 25 - 6 h 45 (direct, A 2) : *boxe, gymnastique* (imposées par équipes dames), *natation* (finales 100 m brasse messieurs, 100 m libre dames, 400 m quatre nages dames, 200 mètres libre messieurs).

6 h - 6 h 30 (résumé, TF 1) : *boxe, natation, tir, aviron).*

6 h 30 - 7 h 30 (direct, TF 1) : *volley-ball* (France-Tunisie), *gymnastique* (suite des imposées par équipes dames).

13 h - 14 h 30 (résumé, FR 3) : *boxe, natation, gymnastique, tir, aviron, basket-ball* (dames), *sports équestres, plongeon, lutte, base-ball, taekwondo, volley-ball.*

14 h 30 - 17 h (différé, A 2) : *gymnastique, volley-ball, haltérophilie.*

18 h - 19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball, boxe, sports équestres, football, gymnastique, pentathlon moderne, natation, volley-ball, haltérophilie, lutte, taekwondo.*

19 h 10 - 19 h 30 (A 2) : « Journal des jeux. »

Mardi 20 septembre

0 h 10 - 6 h 45 (direct, A 2) : *natation* (série 100 m papillon messieurs, 200 m libre dames, 400 m quatre nages messieurs, 200 m brasse dames, relais 4×200 m libre messieurs), *plongeon* (finale tremplin messieurs), *boxe, gymnastique* (libre par équipes messieurs).

6 h - 6 h 30 (résumé, TF 1) : *aviron, natation, plongeon, tir, tennis* (premier tour).

6 h 30 - 7 h 30 (direct, TF 1) : *boxe, gymnastique.*

13 h - 14 h 30 (résumé, FR 3) : *basket-ball* (messieurs), *boxe, sports équestres, gymnastique, handball, hockey sur gazon, aviron, tir, natation, plongeon, tennis, volley-ball, lutte, taekwondo.*

14 h 30 - 17 h (différé, A 2) : *gymnastique, haltérophilie, cyclisme* (kilomètre contre la montre messieurs).

18 h - 19 h (résumé, FR 3) : *basket-ball* (messieurs), *boxe, cyclisme, sports équestres, escrime, football, gymnastique, handball, hockey sur gazon, pentathlon moderne, volley-ball, haltérophilie, lutte, voile* (première régate), *taekwondo.*

19 h 10 - 19 h 30 (A 2) : « Journal des jeux. »

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

VOLLEY-BALL : France-Pays-Bas

Premier accroc

En match d'ouverture du tournoi olympique de volley-ball, l'équipe de France a connu une première désillusion face à la sélection des Pays-Bas. Plus efficaces en attaque et au contre, les Néerlandais ont gagné en quatre sets (15-8, 7-15, 15-11, 15-7).

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Là-bas, à Nice, Caroline est devant son téléviseur. Impossible de rater ce premier rendez-vous olympique quand on est l'épouse néerlandaise de l'un des meilleurs volleyeurs français. Pourtant, entre son pays d'origine et son pays d'adoption, le cœur de Caroline ne balance plus. « *Si nous devions perdre contre les Pays-Bas, elle ne me parlerait plus*, souriait Laurent Tillie avant le match. *Elle est une fan inconditionnelle de l'équipe de France.* » Grâce à elle et à ses relations familiales, Laurent Tillie est probablement le joueur le mieux renseigné sur les progrès de l'équipe néerlandaise. Par voie de conséquence, il était l'un des moins rassurés, samedi 17 septembre, au moment de pénétrer dans le gymnase de l'université Hanyang. Les résultats récents des Néerlandais sont en effet impressionnants.

A l'instar des Français en 1986, les volleyeurs des Pays-Bas ont suivi depuis plusieurs mois une préparation intensive. Dans une poule préliminaire qui comprend la Tunisie, le Japon, l'Argentine et les Etats-Unis, ils font partie de ceux qui peuvent barrer la route de la demi-finale aux Français. Les affronter d'entrée de jeu n'était pas un avantage. « *Pour nous, le premier match d'une compétition est toujours important*, expliquait Eric Daniel, l'entraîneur de l'équipe de France. *Nous avons toujours du mal à bien jouer la première rencontre. C'était le cas l'an dernier aux championnats d'Europe contre l'Italie.* » Les Français étaient malgré tout devenus vice-champions d'Europe derrière l'URSS.

« *Le problème posé par les Pays-Bas est essentiellement physique, à cause de leur gabarit* », estimait Eric Daniel. Pour se protéger des assauts adverses, les Néerlandais ont en effet, dans un réflexe ancestral, construit une digue : six joueurs mesurent plus de 2 mètres. Même le passeur est aussi grand que le plus grand joueur français (Philippe Meneau, 2,04 mètres). Dans le souci de peaufiner leur préparation, les Français se sont arrêtés au Japon pour livrer quatre sets d'entraînement face à la Bulgarie, une formation qui présente les mêmes caractéristiques physiques que les Hollandais. « *Nous avons des consignes précises en fonction du jeu très haut perché et très puissant des Néerlandais*, disait Laurent Tillie, *mais il faut surtout évacuer notre peur. La peur de l'inconnu.* » S'ils ont vent des progrès colossaux de l'adversaire, les Bleus n'ont pas eu l'occasion de les vérifier sur le terrain. C'est l'une des rares équipes que la France n'a pas rencontrées cette saison au cours des nombreux tournois de préparation.

Entre les deux formations, les résultats transmis par la presse spécialisée ont peu à peu pris l'allure d'une guerre des communiqués. Qu'y a-t-il derrière les flatteuses victoires néerlandaises de ces derniers mois ? Laurent Tillie tentait de se rassurer : « *Nous avons visionné quelques cassettes. Je suis convaincu qu'ils n'ont pas changé leur jeu depuis que nous les avions battus au championnat d'Europe.* » Mais le joueur de l'AS Cannes est assez lucide pour convenir que l'équipe de France n'a pas à l'heure actuelle la forme qui était la sienne en 1987. « *Nous alternons le bon et le très mauvais* », admettait- il l'avant-veille du match inaugural, après une médiocre prestation contre la Corée du Sud. Cette ultime rencontre d'entraînement, dans un anonyme gymnase de Séoul, n'avait pas rempli d'optimisme la poignée d'observateurs français présents. Tous partageaient l'opinion d'Eric Daniel : « *Pas enthousiasmant !* »

Spéculations et podium

Le service-réception laisse à désirer. Si le coach français espérait une « *métamorphose* » en ce domaine avant le début de la compétition, c'est parce que ses joueurs ont désormais une expérience internationale qui leur permet de surmonter les défaillances techniques lors de grands rendez-vous. Plus inquiétantes sont les lacunes en contre et en défense face aux immenses canonniers néerlandais. « *En France, il n'y a aucune formation dans ces domaines*, a coutume de rappeler l'entraîneur national. *Les progrès que nous avons faits en équipe de France sont encore fragiles.Nous manquons de régularité. Dans certains matches, nous passons complètement à côté à cause de la défense.* »

Avec une taille de 1,93 mètre, Laurent Tillie doit à chaque fois sauter à fond pour espérer contrer les smashes adverses. Ses copains Jean-Marc Jurkovitz (1,95 m), Hervé Mazzon (1,92 m), Philippe Blain (1,94 m), Olivier Rossard (1,95 m) sont à la même enseigne. Au bout de deux heures de match la fatigue pèse lourd dans les jambes, et la promptitude en défense, lorsqu'il s'agit de plonger au ras du sol pour renvoyer les boulets ennemis, s'en ressent. C'est pourquoi Alain Fabiani, le capitaine français, espérait une victoire rapide contre les Pays-Bas. Un K.O. en trois rounds pour éviter de s'épuiser en cinq sets incertains. « *Nous y laisserions des plumes*, disait-il en confiant aux journalistes sa recette miracle : *que la France joue son jeu en faisant abstraction de celui de l'adversaire.* »

Mathématiquement, une défaite face aux Pays-Bas n'hypothèque en rien les chances françaises d'accéder au podium olympique. Moralement, c'est une gifle que Fabiani et Tillie n'ont pu éviter sur le plancher de Hanyang. Tous les deux ont renoncé à une carrière en Italie pour la cause de l'équipe de France. Ils ont sacrifié les gros salaires que leur payaient les clubs italiens pour spéculer sur l'or olympique.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Le Français le plus remarqué

Un Iroquois dans les « bois »

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Les stars de ces XXIe Jeux d'été sont d'ores et déjà connues. Elles ont pour nom Biondi, Lewis, Johnson, Griffith, Joyner, Bubka... Mais les Jeux ne sécrètent plus seulement des héros. Cet hiver, à Calgary, Eddy « The Eagle » Edwards avait disputé la vedette aux plus grands sauteurs à ski en faisant des bonds de puce. A Séoul, un Français est en train de se tailler une popularité analogue : Arnaud Bouet, le gardien de but de l'équipe de water-polo, *a priori* condamnée à faire de la figuration dans le tournoi olympique. Il s'est tout simplement teint les cheveux aux couleurs du drapeau national.

« *La plus grande envergure (2,02 m) de l'équipe de France. Trouve rarement un lit à sa taille (2 m) et craint particulièrement les lits encastrés. Architecte, collaborateur de l'architecte olympique de Montréal (1976), M. Taillebert. Un excellent mental. Sait parfaitement placer ses défenseurs.* » La légende du trombinoscope des équipes de France olympiques omet une précision importante en ce qui concerne Arnaud Bouet : le gardien de but du water-polo a débarqué à Séoul le sommet du crâne coloré en bleu-blanc-rouge.

Il est aussitôt devenu la coqueluche des caméramen en mal d'images originales. Interview par la chaîne américaine NBC, reportage sur la chaîne coréenne KBS, photos à la « une » de la presse locale : la crête tricolore du polo'ista du Racing club de France est en passe de devenir aussi célèbre que, naguère, le béret basque du cosmonaute Jean-Loup Chrétien.

Provocation ? Excentricité ? « *C'est à la suite d'un pari que je me suis fait cette tête, un peu comme le tennisman Mikael Pernfors lors d'une finale de la Coupe Davis en Australie* », explique ce jeune homme de bonne famille. Elevé dans les beaux quartiers, venu à la natation au cours d'une croisière familiale, établi professionnellement, il n'a rien en effet d'un punk. Mais d'évidence, à l'instar de certains de ses camarades rugbymen du Racing membres du « Showbiz », il ne déteste pas le canular dans la tradition des élèves des Beaux-Arts.

« *A vrai dire je ne m'attendais pas à de telles réactions de la part des médias. Si j'avais pu m'en douter je ne serais sûrement pas passé chez le coiffeur. Personnellement, cela ne me dérange pas dans la mesure où cela ne crée pas de problèmes au sein de l'équipe* », reconnaît l'Iroquois. Il faut dire que ses coéquipiers n'ont guère apprécié la farce. « *C'est sa dernière participation avec l'équipe de France. Il a trouvé ce moyen pour faire parler de lui. C'est un choix. Moi, je n'aurais pas agi de la même façon. C'est la première fois que les poloïstes français se qualifient pour les Jeux depuis Rome en 1960. Et ça c'est vraiment important* », note le Marseillais Bruno Boyadjian.

Arnaud Bouet, auquel les Coréens demandent dans la rue de poser pour des photos et de signer des autographes, ne s'inquiète pas trop de ce genre de réactions du moment qu'elles n'ont pas de conséquences sur le rendement de l'équipe. Il entretient donc avec soins le coloriage : « *La coupe et la teinture m'ont coûté 750 F dans le quartier des Halles. Pour les Jeux, j'ai pensé que ce n'était pas un mauvais investissement.* »

ALAIN GIRAUDO.

Le tae-kwando en démonstration

Education martiale

Le tae-kwando a les honneurs olympiques. Lors de la cérémonie d'inauguration des Jeux, et comme sport de démonstration. Frank Cribaillet, un Marseillais de vingt-huit ans, ancien champion d'Europe, est le leader des quatre Français, venus défier les Coréens chez eux. Il expose les particularités de cet art martial, cousin coréen du karaté japonais.

SÉOUL
Correspondance

« Le tae-kwando, qu'est-ce que c'est ?

– *C'est l'art martial coréen, le* sport national ici. Il existe depuis des siècles. Tout le monde en fait. Il est obligatoire pour les enfants, à partir de quatre ans. Les jeunes continuent à le pratiquer à l'école, au lycée, à l'université, à l'armée... On trouve des salles de tae-kwando dans les entreprises. Personne n'y échappe. Les gamins y trouvent des principes d'éducation. Les jeunes pratiquent des compétitions. Les adultes en font un exercice de mise en condition, et une philosophie. Respiration, maîtrise de soi, contrôle de ses sens... Plus on vieillit, plus cet aspect prend de l'importance.

– Avant de se battre, on médite... Comme dans tous les arts martiaux ?

– Un art martial oriental a toujours deux caractéristiques. Une mentale : on pratique cet art pour parvenir à se réaliser, pour bien percevoir les choses. On appelle l'état qu'on cherche à atteindre le zen, ou autre chose... En coréen, « *do* » signifie « la voie », au sens mystique du terme. On la symbolise par la mer, calme, apaisée... Ensuite, il y a l'aspect combat. Les différences entre les arts japonais, chinois, coréen, viennent de là. Originellement, le tae-kwando était la technique de combat des soldats. L'art martial était l'instrument de la défense du pays. On enseignait des techniques pour tuer. Et on les enseignait dans un esprit très militaire.

– Le sport pratiqué aujourd'hui a-t-il gardé des traces de ces origines ?

– Avec des adaptations. Du combat à mort, on est passé à la compétition. Certaines techniques ont été supprimées, certains coups, interdits. Le sport est fondé avant tout sur la vitesse, la souplesse, la dynamique. En coréen, « *tae* » signifie « pied », et « *kwan* » « poing ». Littéralement, notre sport s'appelle « donner des coups de pieds et des coups de poings en suivant sa voie » ! Des coups de pieds au-dessus de la ceinture, des coups de poings au buste. La gorge et la figure sont des cibles interdites pour les mains. Mais tous les coups sont portés, on ne les contrôle pas. Les combattants doivent porter des protections : casque, coquilles, protège-avant-bras et protège-tibias...

– Le tae-kwando militaire a-t-il totalement disparu ?

– On l'enseigne toujours à l'armée, avec toutes ses techniques. On l'enseigne aussi en Corée du Nord. Là-bas, il est beaucoup plus important sous cette forme-là que sous son aspect sportif. Il est resté avant tout une technique de combat. On appelle cette variante l'apkido. Là, tous les coups sont permis. Des atémis, (coup porté par le tranchant de la main) à la gorge par exemple, ou des projections... Cela dit, même dans la version « douce », la sportive, un côté militaire existe toujours. C'est une question de mentalité.

– Le mental est resté martial...

– Martial et coréen. Nous sommes ici dans une société très hiérarchisée, très displinée, où le respect dû aux anciens, aux maîtres, à ceux qui savent, est capital. Le tae-kwando s'en ressent beaucoup. Par exemple : on doit le salut aux maîtres de tae-kwando, systématiquement. Y compris si on les croise par hasard dans la rue. Les séances d'entraînement sont réglées de manière immuable. On commence le cours au garde-à-vous. On salue le drapeau coréen. Le capitaine des élèves lit un serment, la main sur le cœur. Il salue le maître, avec les autres élèves. Ceux-ci saluent à leur tour le capitaine. Et on peut commencer.

– En Europe, les pratiquants observent-ils le même cérémonial ?

– Nous sommes différents. Tous ces rites ne sont pas respectés. Pour nous, il s'agit d'un sport, pas d'une culture. Le tae-kwando a été introduit par des maîtres coréens en Occident. Ce sont eux qui enseignent actuellement, qui forment l'encadrement de l'équipe de France. Mais, à terme, si ce sport se développe en France, nous pourrons sans doute nous passer de leur aide. Les Turcs par exemple, qui commencent à bien rivaliser avec les Coréens en compétition, sont autonomes...

– Un Coréen battu en compétition par un Européen, c'est possible ?

– *C'est déjà arrivé. Pas à moi*, mais j'espère quand même y parvenir un jour. Les Coréens ont beaucoup d'avance, parce que leur réservoir de pratiquants est inépuisable. Parce que les champions sont des espèces de demi-dieux aussi, pour qui perdre est interdit. J'ai vu des Coréens battus s'effondrer en larmes, refuser de quitter le tapis... Mais ils ne seront pas toujours les seuls maîtres de leur sport. En judo, les Japonais en ont déjà fait l'expérience ! »

Propos recueillis par
CLAUDE ASKOLOVITCH.

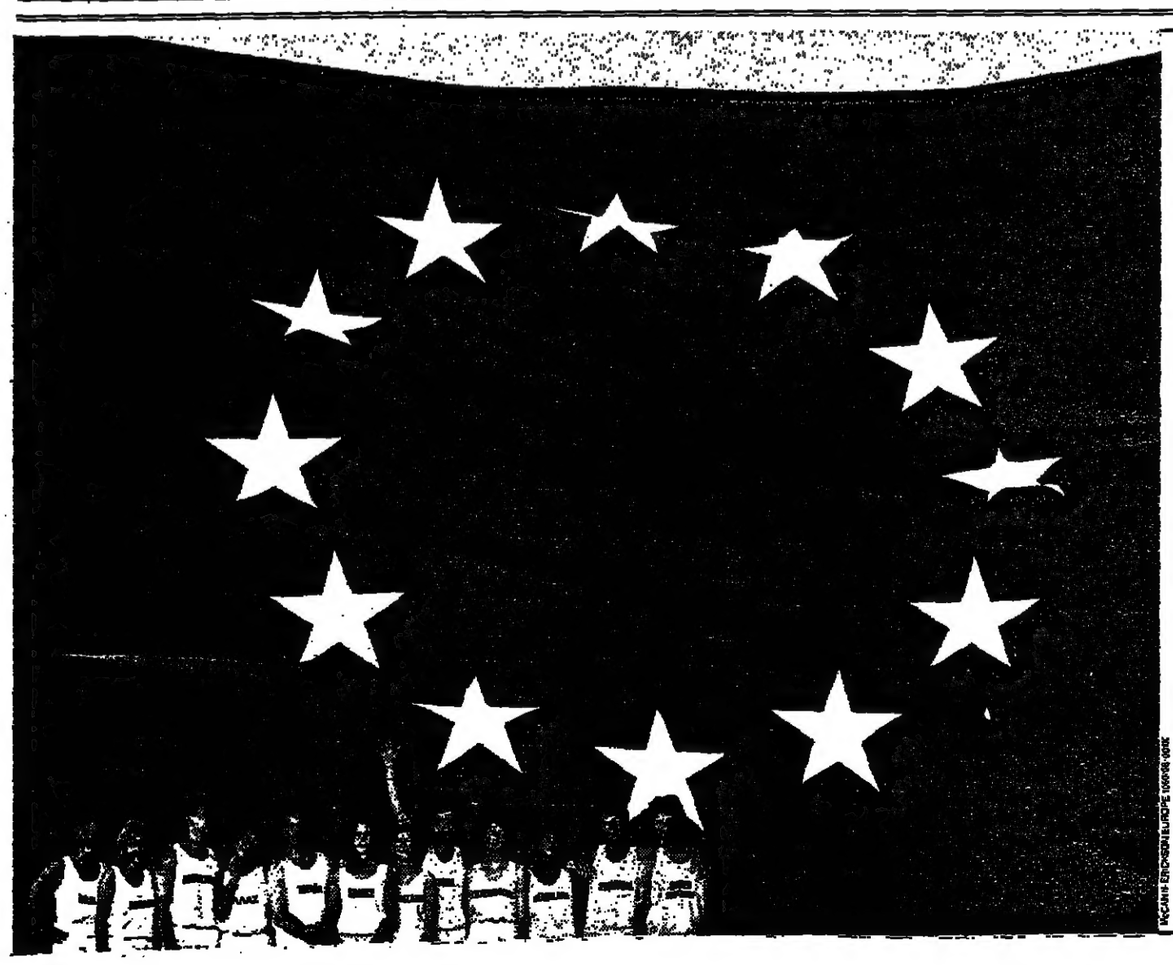

Séoul '88

Un pour Douze, Douze pour un.

A l'heure où la planète s'apprête à vivre son plus grand événement sportif, la Communauté européenne soutient ses athlètes.

320 millions de regards sont tournés vers Séoul avec l'espoir d'y voir briller leurs étoiles.

Puissent-elles briller en or, en argent et en bronze.

Puissent-elles surtout, à la veille du grand marché de '92, montrer une Communauté européenne vivante, solidaire et déterminée.

Allez, les Douze! Le monde vous regarde.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Les XXIes Jeux olympiques à Séoul

Le camp d'entraînement des Sud-Coréens

Les disciples de Confucius

SÉOUL
correspondance

Une tête de mort en guise de comité d'accueil. La pancarte est sinistre. Dessin noir sur fond blanc. Avec quelques mots écrits en rouge : *« Danger. Zone militaire. Interdiction de prendre des photos. »* De l'autre côté d'un grillage haut de trois mètres, des soldats en uniforme surveillent les allées et venues depuis de minuscules guérites camouflées dans les sous-bois. Plus haut, sur une colline, un canon pointé vers le ciel de Séoul se tient prêt à tirer sur un éventuel avion ennemi...

Le centre d'entraînement de Taenung, dans la banlieue nord-est de la capitale, est l'un des endroits les mieux gardés de la Corée du Sud. Deux cents militaires et une centaine de policiers patrouillent en permanence dans ce parc de 330 000 mètres carrés. Pendant deux ans, ce centre a accueilli le plus inestimable des trésors coréens : les athlètes préparant les Jeux olympiques. « Leurs » Jeux olympiques. Ceux qu'ils n'ont pas le droit de rater.

Aujourd'hui, les quatre cent douze Sud-Coréens ont quitté Taenung pour le village des athlètes. Mais, pendant vingt-quatre mois, hommes et femmes ont transpiré et souffert en toute sécurité et dans le plus grand secret au-delà du barrage qui bloque l'entrée de tout visiteur, connu ou inconnu.

Entre deux contrôles, le visiteur découvre tout de même les superbes installations. Construit en 1966, le centre comporte un stade de football, huit gymnases, une halle d'athlétisme, des courts de tennis, un centre de médecine sportive ultra-moderne. Deux cents personnes y travaillent à plein temps. Le budget mensuel du centre est de 800 000 francs, qui sont attribués par la *Fédération coréenne des sports amateurs*.

Les athlètes chargés de représenter la Corée du Sud aux JO y ont suivi une préparation style « opération commando ». Un règlement interne a régenté la vie du centre. A l'exception de l'entraînement, tout est interdit, ou presque : ni alcool, ni tabac, ni sexe, ni discussions à Taenung.

Programme minuté

La vie en dehors du centre ? Les pensionnaires coréens (Taenung accueille parfois des entraîneurs et athlètes étrangers) n'en ont eu qu'un vague aperçu au cours de leur séjour. Depuis 1986, ils ont vécu uniquement sur place. Chaque jour, ils disposaient bien de deux heures et demie de temps libre entre la fin du repas du soir (19 h 30) et l'extinction des feux (22 heures), mais la plupart d'entre eux, encore étudiants, en profitaient pour réviser. Ou simplement se reposer.

Car les journées étaient dures. Dès 6 h 30 du matin, avant même le petit déjeuner, les athlètes partaient courir tous ensemble pendant une heure dans les allées du parc. Après une pause, un second entraînement, plus spécifique, les occupait de 10 heures à midi, juste avant un repas dont les teneurs caloriques étaient soigneusement dosées. Une courte sieste. Puis l'après-midi se poursuivait par un nouvel entraînement jusqu'à 18 heures, avant le repas du soir...

« Ce n'est pas un programme militaire ! » Disant cela, M. Kim Jip, le directeur du centre, a pourtant tout du général en chef. Mais il s'insurge contre toute comparaison hâtive : *« Je sais ce que l'on dit de ce centre à l'extérieur. Ici, les garçons et les filles s'entraînent dur mais ils demandent à venir ! Je peux vous assurer que c'est bien plus facile que certaines écoles en Corée. Et puis, surtout, les résultats sont là : lors des Jeux asiatiques de New-Delhi en 1982, nous avions décroché vingt neuf médailles d'or. En 1986, à Séoul, après un stage de deux ans à Taenung, les Sud-Coréens ont obtenu quatre-vingt-treize médailles d'or ! Les jeunes sont heureux ici. Nous disposons d'une discothèque ! Restez, vous verrez que ce n'est pas l'armée. »*

Châtiment corporel

En 1986, Chun Ae, spécialiste du demi-fond, gagne trois médailles d'or aux Jeux asiatiques de Séoul. Elle devient ainsi une médaillée potentielle aux JO. En 1987, pourtant, suite à un coup de fatigue prolongé, elle accumule les contre-performances à l'entraînement. Après une séance particulièrement médiocre, son entraîneur, furieux, la frappe violemment au visage. Chun Ae doit être évacuée vers l'hôpital le plus proche, un tympan éclaté. A peine rétablie, elle déclare : *« Il a eu raison. Il a simplement tenté d'améliorer ma performance. Je m'en veux de ne pas avoir été meilleure. Je dois être digne de mon pays. »*

L'histoire de cette jeune fille est significative. Dans l'esprit des Coréens, le centre d'entraînement n'a rien de paramilitaire. Rien que de très normal dans un pays fou de travail où le châtiment corporel est encore fréquent dans les écoles et les familles, où le comble de l'impolitesse consiste à donner son avis...

Mais les mentalités évoluent. Y compris celles des sportifs. Au bout de deux ans de vie commune (à l'exception des compétitions à l'extérieur), une certaine lassitude et des tiraillements se sont fait ressentir dans la vie de la communauté. Quand le nationalisme et le goût du travail n'a plus suffi, la Fédération d'athlétisme a promis 850 000 francs de prime pour toute médaille d'or, et d'autres fédérations l'ont très vite imitée. Lorsque trois cents athlètes se sont mis en grève afin de soutenir le responsable de la salle de muscultation évincé pour avoir utilisé le téléphone du gymnase à des fins personnelles, M. Kim Jip a passé l'éponge. Au lendemain des JO, un nouveau système de préparation aux Jeux asiatiques de 1990 pourrait être mis au point : chaque fédération aurait la maîtrise de son emploi du temps et de ses méthodes. Mais M. Kim Jip semble pour l'instant opposé à une telle révolution...

PHILIPPE BROUSSARD.

NATATION : des installations ultrarapides

La piscine sans vagues

A champions d'exception, installations d'exception. Pour la première rencontre olympique opposant, depuis douze ans, des Américains, des Soviétiques, des Allemands de l'Est et de l'Ouest, les Coréens ont mis à la disposition des nageurs un bassin qui devrait favoriser l'amélioration des records du monde.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

En arrivant à Séoul, les nageurs français ont découvert de superbes installations aquatiques. Les piscines couvertes de Chamshil et du Parc olympique les ont particulièrement séduits. Comme leurs camarades des autres nations, ils pensent que ces sites modernes sont propices à *« la réalisation de grandes performances »*.

Stephan Caron, l'espoir des Vikings de Rouen, juge l'eau de la piscine olympique *« très fluide »*. Il assure que le traitement effectué avant d'envoyer le liquide dans le bassin est *« particulièrement réussi »*. Difficile de faire préciser au vice-champion du monde du 100 mètres nage libre les qualités particulières de cette eau, mais son enthousiasme et sa volonté de réussir témoignent qu'il est satisfait des conditions matérielles qui lui sont offertes.

Entraîneur de Christine Magnier, une spécialiste du quatre nages, Alain-Jean Andrieu reconnaît que la piscine du Parc olympique possède toutes les références d'une *« piscine rapide »*. Il souligne d'abord que le fond du bassin, toujours situé à la même profondeur (2 mètres), évite les changements de densité d'eau sous les corps des nageurs. L'absence de rebords sur les côtés latéraux, ou, plus précisément, l'installation de goulottes californiennes, évite que les vagues provoquées par les concurrents ne se cassent, provoquant de nouveaux remous. *« Grâce aux goulottes, l'eau vient mourir sur le bord de la piscine, exactement comme la mer sur le sable »*, explique l'entraîneur.

Un bassin de dix couloirs

Ce bassin sans vagues, bénéficie d'un avantage supplémentaire. Il est divisé en dix couloirs. Comme huit seulement vont être utilisés au cours des compétitions, les nageurs situés aux extrémités se trouveront dans la même situation que leurs concurrents des autres lignes d'eau. Alain-Jean Andrieu apprécie tout ces aménagements, qui doivent *« permettre aux compétiteurs de réaliser de bonnes performances »*. Il regrette simplement que des installations de ce type n'existent pas en France. *« Les Américains les premiers ont compris qu'il était plus avantageux de concevoir des bassins de 50 mètres sur 25 mètres, plus facilement divisibles et utilisables pour l'entraînement. Dans notre pays, nous continuons à construire des bassins hybrides, limités à une mesure bâtarde qui se situe entre huit et neuf lignes d'eau. »*

Aux qualités du bassin olympique s'ajoute la hauteur de la structure du bâtiment, qui diminue quelque peu la chaleur inhérente aux piscines. Pour les nageurs, le contraste entre l'extérieur et l'eau a des chances d'être moins important qu'il ne l'est habituellement. Ces derniers devraient donc être plus toniques, de l'avis des spécialistes. A eux d'utiliser au mieux tous ces éléments pour inscrire de nouveaux chiffres sur les tablettes.

SERGE BOLLOCH.

Catastrophes

Le cyclone Gilbert a fait fuir cent mille Mexicains

Après avoir hésité entre les Etats-Unis et le Mexique, le cyclone Gilbert a pour l'essentiel frappé le second de ces pays. L'œil du cyclone a atteint, vendredi 16 septembre vers 16 h 30 locales (samedi 2 h 30 en France), la côte de l'Etat de Tamaulipas, à environ 200 kilomètres au sud de la frontière américaine et à 30 kilomètres au nord du village côtier de La Pesca. Ce dernier, déjà détruit par le cyclone Anita en 1977, a été à nouveau dévasté, un témoin parlant de *« passage d'un rouleau compresseur »*.

Aucune indication précise du nombre des victimes ou des dégâts n'était disponible samedi matin. Le cyclone s'était atténué, les vents avaient une vitesse d'environ 200 kilomètres à l'heure, contre plus de 300 quand Gilbert avait traversé la péninsule du Yucatan. De source mexicaine, on indiquait que cent mille personnes s'étaient réfugiées dans l'intérieur des terres et que cinquante-cinq mille étaient regroupées dans des abris.

L'étendue du cyclone est telle que même des régions éloignées comme celle de Corpus Christi, au Texas, ont subi des dégâts matériels. De petites tornades engendrées par le cyclone ont été signalées en divers points du Texas. – *(AFP, UPI AP.)*

● **31 morts dans la chute d'un Boeing éthiopien.** – Un Boeing 737 de la compagnie Ethiopian Airlines a fait un « atterrissage forcé », le 15 septembre, dans le nord de l'Ethiopie, ses deux réacteurs ayant aspiré des oiseaux au décollage de la ville de Bahr-Dar. Sur les cent-quatre personnes qui se trouvaient à bord, trente et une ont été tuées, vingt-six blessées et quatre sont portées disparues. – (AFP, Reuter.)

TOUT SUR LES JEUX OLYMPIQUES

RECORDS A BATTRE
RÉSULTATS

EN DIRECT
36.15 LM

Mots croisés

PROBLÈME N° 4833

HORIZONTALEMENT

I. Se contente d'une petite cage quand il est raide. Est inutile pour celui qui cherche de l'argent. – II. Dont les traits sont très fins. Pourvu. – III. Est souvent admirée pour la beauté de sa queue. N'est pas un exemple pour le travailleur. – IV. Au milieu du bar. Peut servir de fourrage. Lieu de travail. – V. Base d'accord. Quelque chose qu'on peut avoir à l'œil. Petit quand il n'y a pas le feu. – VI. Une capitale, un port et un golfe. Traiter comme un méchant loulou. – VII. Convenu. Pas conservés. Faire quelque chose. – VIII. Peuvent être traitées de sauterelles quand elles sont fausses. Moins avantagé qu'un unijambiste. – IX. Faisais tout perdre. Qui en ont eu plein la vue. – X. Pour soutenir un navire en construction. Facile à semer. – XI. Une nouvelle mise en demeure. Redevient neuf quand on arrive au bout. – XII. Quantité insuffisante. Ronge en Amérique du Sud. Partie de manille. – XIII. Petit versement en liquide. Pronom. – XIV. Il y a un froid dès qu'il s'en va. Comme une face dont on ne peut pas dire que c'est un visage pâle. – XV. Privées de chefs. Lieu éventuel de formation.

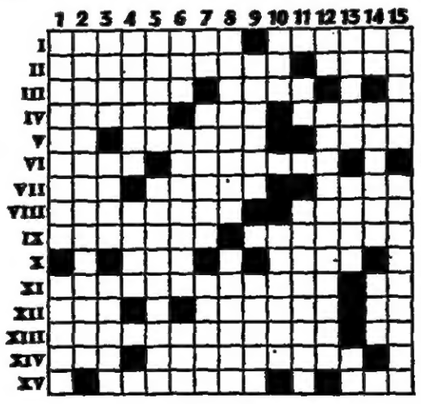

VERTICALEMENT

1. Monter en croupe par exemple. Faire des observations. – 2. Pas d'une façon régulière. – 3. Pointe d'aiguille. Boîte pour ranger les verres. Est généralement réservé pour les bonnes œuvres. – 4. Un auteur d'œuvres légères. Une prune. – 5. Serrer comme des sardines. Pas gonflée. – 6. Congé. Un ancien royaume. Pour boucher. – 7. Ville. Nom qu'on peut donner aux cabinets. Fournit une noix. – 8. Peuvent se faire avec un œuf. N'est pas à sa place dans une collection de papillons. – 9. Qui n'accrochent pas. Interjection pour interdire la circulation. – 10. Qui peut faire rougir. Qui a pris un certain tou. – 11. Qui devrait être acquitté. Dans le coin. – 12. Affluent de l'Irtych. Se relèvent dès qu'ils ne sont plus occupés. – 13. Crier comme un fauve. A son siège dans un palais. Lie. – 14. Son jour est férié. Dernier jour de travail pour des républicains. Outragent en passant. – 15. Pour ouvrir le dialogue. Des hommes qui font couler bien des larmes.

Solution du problème n° 4832

Horizontalement

I. Malfrat. – II. Ecole. Eau. – III. Literie. – IV. Os. Si. – V. Arables. – VI. Arnica. Mt. – VII. Nasse. Lee. – VIII. Et. Trial. – IX. Semées. Li. – X. Af. Eider. – XI. Culasse.

Verticalement

1. Mélomanes. – 2. Acis. Râteau. – 3. Lot. Ans. Mil. – 4. Fleuriste. – 5. RER. Acérées. – 6. Isba. Isis. – 7. Tee. La. Dé. – 8. Semelle. – 9. Nudiste. Ire.

GUY BROUTY.

Météorologie

SITUATION LE 17 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU

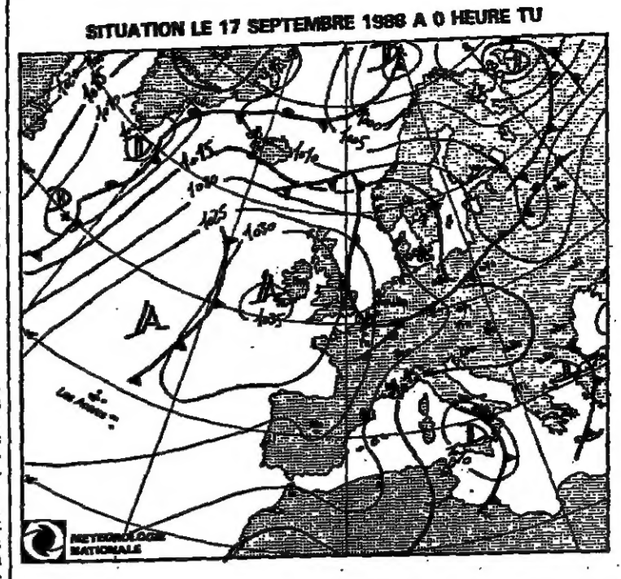

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

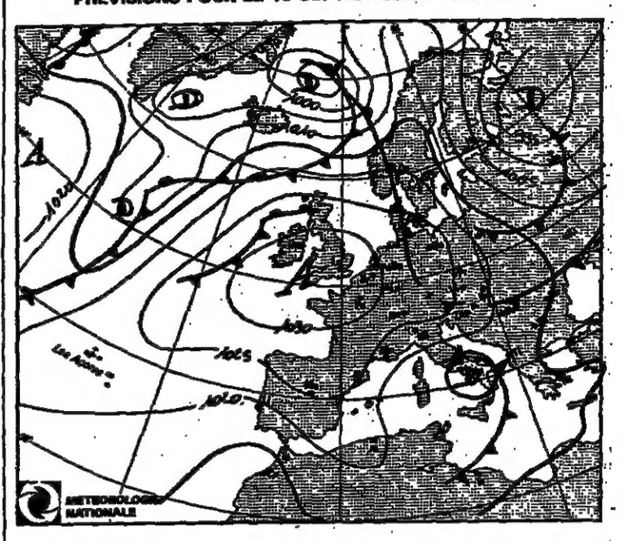

Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 septembre à 0 heure et le dimanche 18 septembre à 24 heures UTC.

Dimanche : amélioration en vue.

La perturbation qui a intéressé notre pays samedi s'éloigne lentement sur l'Europe de l'Est. Une cellule de hautes pressions centrée sur l'Irlande s'étendra progressivement sur la France par les régions de l'Ouest. Une goutte froide en comblement en Méditerranée amènera encore un peu d'instabilité sur l'extrême Sud-Est.

Du Roussillon au Languedoc, à la Provence, la Côte d'Azur, la Corse et aux Alpes du Sud, on profitera d'une journée largement ensoleillée. Le ciel Corse pourrait être par moments plus menaçant. On n'y sera alors pas à l'abri d'une averse, voire d'un orage. Le mistral et la tramontane souffleront encore modérément.

Les autres régions débuteront la journée sous un ciel souvent gris, parfois très brumeux sur le Centre et l'Aquitaine. Dès la mi-journée, le soleil fera d'assez belles apparitions par l'ouest. L'après-midi sera plutôt bien ensoleillé en toutes régions. Les Pyrénées, les Alpes du Nord, le Jura, les Vosges et le Morvan resteront accrochés par la grisaille.

Les températures matinales resteront assez fraîches : 10 à 12 degrés en moyenne, 7 à 9 degrés dans le Massif Central. Dans l'après-midi, on restera en dessous des valeurs de saison : 17 à 20 degrés du nord au sud avec un petit plus près de la Méditerranée : 22 à 23 degrés.

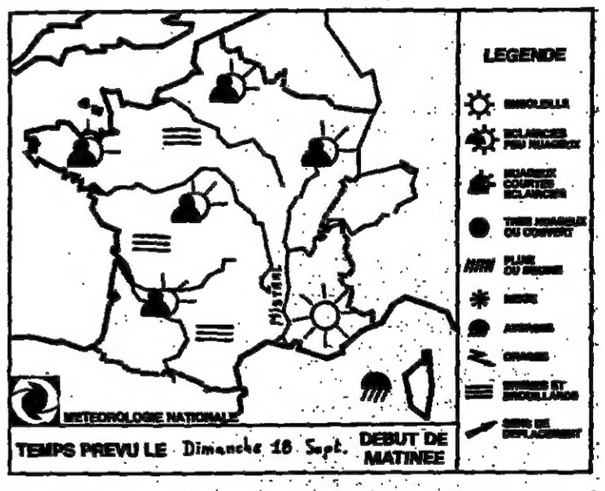

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 16-9-1988 à 6 heures TU et le 17-9-1988 à 6 heures TU — le 17-9-1988

FRANCE				TOURS	17	11	P	LOS ANGELES	22	16	N
AJACCIO	23	10	N	TOULOUSE	16	12	P	LUXEMBOURG	10	9	C
BIARRITZ	18	14	P	PORTO-VECCHIO	–	–	–	MADRID	21	9	D
BORDEAUX	18	12	N	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	32	18	D
BOURGES	15	11	P	ALGER	23	12	O	MEXICO	25	14	B
BREST	14	13	C	AMSTERDAM	13	11	P	MILAN	19	9	D
CAEN	16	12	C	ATHÈNES	29	21	D	MONTRÉAL	17	3	C
CHERBOURG	14	12	C	BANGKOK	33	25	P	MOSCOU	15	10	P
CLERMONT-FERR.	15	10	P	BARCELONE	23	12	N	NAIROBI	30	13	D
DIJON	16	7	C	BELGRADE	20	8	N	NEW-YORK	21	11	C
GRENOBLE-SAINT-I.	17	9	C	BERLIN	15	12	C	OSLO	20	6	N
LILLE	15	13	P	BRUXELLES	14	11	C	PALMA-DE-MAL.	22	11	P
LIMOGES	13	10	P	LE CAIRE	32	23	D	PÉKIN	21	19	D
LYON	17	10	C	COPENHAGUE	19	5	D	RIO-DE-JANEIRO	20	18	C
MARSEILLE-MAR.	21	10	D	DAKAR	30	25	O	ROME	23	14	P
NANCY	14	10	P	DELHI	34	25	D	SINGAPOUR	32	27	N
NANTES	20	12	C	DJERBA	27	20	D	STOCKHOLM	17	3	N
NICE	22	12	D	GENÈVE	16	7	D	SYDNEY	21	15	A
PARIS-MONTS.	16	14	C	HONGKONG	31	25	D	TOKYO	31	20	P
PAU	15	11	C	ISTANBUL	30	20	D	TUNIS	23	15	D
PERPIGNAN	19	14	D	JÉRUSALEM	26	17	D	VARSOVIE	12	9	P
RENNES	18	9	N	LISBONNE	25	17	D	VENISE	21	9	D
ST-ETIENNE	15	9	C	LONDRES	20	13	C	VIENNE	12	9	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

THÉATRE

« Les Exilés », de James Joyce, à l'Odéon

Le diable amoureux

James Joyce avait besoin de jalousie pour aimer. Il aimait souffrir et faire souffrir. Ce qu'il raconte assez froidement dans sa pièce les Exilés.

Berthe et Richard sont mariés. Robert est l'ami le plus proche de Richard.

Robert a donné rendez-vous à Berthe, à 8 heures du soir, dans une villa écartée. Il l'attend, on sonne, c'est Richard qui entre.

« Au plus profond de mon cœur, va dire Richard, *j'ai souhaité être trompé par vous et par elle, dans l'ombre, dans la nuit, bassement, sournoisement. Par vous, mon meilleur ami, et par elle. Je désirais cela passionnément : être déshonoré à jamais dans mon amour et dans ma volupté... être à jamais une créature honteuse, et reconstruire mon âme sur les ruines de sa honte. »*

Richard ne ment pas : dans une scène précédente, Berthe l'a prévenu que Robert lui a donné rendez-vous. *« Dites-moi de ne pas y aller et je n'irai pas »*, a dit Berthe. A quoi Richard a répondu : *« Décidez vous-même... Vous êtes libre. Je n'ai rien à vous reprocher. »*

James Joyce pense que les trois partenaires dans *les Exilés « brisent les dernières entraves de ce que l'on appelle la moralité »*. Et William Yeats, qui admirait Joyce, et qui lui avait « commandé » une pièce pour son théâtre, prit peur à la lecture de la pièce. Il la refusa, courtoisement : *« je n'ai pas recommandé votre pièce à l'Irish Theatre parce qu'elle appartient à un genre que nous n'avons jamais joué de façon satisfaisante »*.

Les Exilés est une pièce de provocation. James Joyce était un homme qui vivait son affectivité et sa sexualité avec une singularité et une violence extrêmes. Ce qui s'exprime, sans retenue aucune, dans nombre de ses lettres à sa femme Nora, et, sous des camouflages, dans telles pages d'*Ulysse* par exemple. *Les Exilés* serait plutôt une allusion un peu froide, un peu immatérielle, au fait que James Joyce cachait en lui un marquis de Sade, un Sacher-Masoch, et quelques animaux sauvages.

Brutalité et crudité

James Joyce réunit en un seul et même être une libido déchaînée, tous terrains et toutes manœuvres si l'on peut dire, et des vues de cette libido on ne peut plus cérébrales, élaborées.

Qui veut avoir une idée des inventions sexuelles de James Joyce doit lire ses lettres à sa femme, non pas *dans l'édition* des quatre volumes de *Correspondance* publiés par Gallimard, parce que l'éditeur y a censuré les lignes *brûlantes et même* des lettres entières, mais dans le volume d'*Œuvres* de Joyce dans « la Pléiade », où le texte est donné complet en petits caractères.

Non seulement la totalité des « entreprises » physiques sont évoquées par Joyce, mais il rappelle et propose cela à Nora avec une brutalité, une crudité, inouïes, au-delà de la pornographie. Qui plus est, il est clair que Joyce, loin de Nora, fait courir sa plume pour « s'exciter » tout seul, et il le dit, et il en décrit les effets.

L'une des qualités d'un journal étant d'accéder à « toutes les mains », nous censurons, comme l'éditeur. Nous ne pouvons citer, pour donner une image vague, que quelques mots anodins : *« Quelle coquine tu fais ! Est-ce pour avoir l'air d'une petite fille que tu t'es rasée entre les jambes ? Je voudrais que tu portes des dessous noirs... » « J'aimerais que tu me fouettes et me fesses. Pas pour rire, ma chérie, pour de bon et sur ma peau nue... J'aimerais être fouettée par toi, Nora, mon amour ! »*

Mais ce ne sont là, redisons-le, que des broutilles, publiables ici. Et après tout James Joyce, dans ses explorations entières, est tout semblable à bien des hommes, de toute naissance, de tout métier. Disons qu'il avait la santé.

Plus personnelle est sa cérébralité de la chose. Joyce choisit la souffrance, la douleur, pour « énergie spirituelle » de l'amour et de la sexualité. La douleur de la jalousie, en première ligne. Jalousie du présent, jalousie du passé. C'est ce qui lui fait choisir, à vingt-deux ans, comme femme de sa vie, une jeune femme d'allure vive, qui est femme de chambre dans un hôtel. Nora Barnacle. Non pas que les employées des hôtels soient nécessairement des femmes très libres, mais pour une caboche soupçonneuse et torturée comme celle de Joyce, c'est là une circonstance choisie.

Le lieu commun veut qu'il n'y ait pas d'amour sans jalousie. Mais Joyce renverse les termes. Pour lui, c'est la jalousie, la jalousie intolérable, qui *seule suscite le désir*.

Cette jalousie et cette douleur, Joyce n'en manque pas un prétexte, puisqu'il a besoin d'elles. Il écrit à Nora : *« J'ai à peine dormi de la nuit. Georgie est-il mon fils ? La première nuit où j'ai couché avec toi à Zurich fut le 11 octobre et il est né le 27 juillet. Cela fait neuf mois et seize jours... J'ai été un imbécile. Je pensais que tout ce temps-là tu ne le donnais qu'à moi, et tu partageais ton corps entre moi et un autre. Ici, à Dublin, on fait courir le bruit que j'ai ramassé le rebut des autres. Peut-être rient-ils de me voir exhiber « mon » fils dans les rues. »*

Le piège de la tendresse

Tout cela est du délire, Joyce le reconnaîtra dès le lendemain, quitte à repiquer une crise six jours plus tard. Parce qu'il a besoin de souffrir, et de ressentir une honte, pour « désirer » Nora. Il ne peut faire l'amour avec elle, de mille et mille façons, que s'il la « souille » et « se souille », dans son esprit, si l'on peut dire, et cela avant, pendant, et après l'amour. Et c'est ce qui rend si belle la dernière réplique de Nora, ou plutôt de Berthe, à la fin des *Exilés* : *« Oubliez-moi et aimez-moi à nouveau. Oubliez-moi, oubliez tout ce que vous avez fait de moi. Et revenez à moi. »* Mais cela, Richard-James ne le pouvait pas.

James Joyce disait, lorsqu'il écrivait *les Exilés* après dix ans de vie partagée avec Nora : *« Le plus grand danger dans la rédaction de cette pièce, est la tendresse, que ce soit dans le langage ou dans les états d'âme. »* Au Théâtre de l'Odéon, la mise en scène de Jacques Baillon, le jeu de Jean-Luc Boutté (Richard), Dominique Constantza (Berthe), et Maurice Aufair (Robert, l'amant imaginaire), respectent cette préoccupation de Joyce. La pièce n'est pas un chef-d'œuvre, elle est en tout cas très inférieure à des livres comme *Ulysse* et *Finnegans Wake*. Cela ressemble à Ibsen, en plus amoral et plus constipé. Mais tout ce qui touche ce géant qu'est Joyce reste infiniment attachant.

A propos de Joyce, puis-je évoquer un souvenir ? C'était en 1940, à Pornichet, *« petit village breton situé au bord de la mer, non loin de Saint-Nazaire »*, comme écrit Raymond Roussel, car le modeste Pornichet a deux « attaches » littéraires : il est cité une fois par Raymond Roussel, et, nous allons le voir, la fille de James Joyce, Lucia, y séjourna en clinique.

Une Irlandaise géante, sévère, était alors, à Pornichet, mon professeur d'anglais. Elle s'absentait parfois pour porter des fruits, des bonbons, à Lucia, dont je savais seulement que c'était une Irlandaise aussi, et qu'elle était « folle ». Je ne comprenais pas bien, il ne me semblait pas y avoir, à Pornichet, de clinique psychiatrique.

Il y eut une dispute entre Mme O'Keefe et moi, parce que j'avais confondu, dans une version deux mots : *evil* et *devil*. J'avais cru que *evil* était le diable en personne. La discussion glissa sur la couleur du diable. Noir, disais-je. Et Mme O'Keefe, soudain très rageuse, très colère, hurlait : *« Devil is white ! He is white ! »*. Je n'en croyais rien. Elle me dit : *« Je vais vous le montrer. Le monstre ! C'est le père de Lucia ! »*.

Elle prend un chapeau de paille, un gigantesque parapluie, nous voilà partis, nous montons dans un autocar bleu, un car Drouin. La Baule-les-Pins, La Baule, nous descendons avant Le Poulinguen, Mme O'Keefe m'entraîne vers la mer, cela s'appelait, je crois, la plage Benoît. Un chemin de sable, une petite falaise de rien, une chaise. Sur la chaise, un homme tout en blanc, seul. Lunettes. Un front très bizarre, en surplomb. Il regarde la ligne d'horizon. Je ressens un malaise réel, parce que cet homme, visiblement, souffre. Mme O'Keefe étreint son parapluie. M'entraîne. *« Vous l'avez vu ? Je le tuerais ! C'est le diable ! »*

James Joyce allait bientôt quitter Pornichet pour la Suisse, avec Nora, emmenant Lucia.

MICHEL COURNOT.

★ Odéon, 20 h 30.

RUBINES/FERQUEUR/AFD

Jean-Luc Boutté (Richard) dans « les Exilés », de James Joyce, mis en scène par Jacques Baillon

Dans les centres dramatiques nationaux

Françoise Pillet, directrice du Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Sartrouville (CDNEJ), a décidé de ne pas demander le renouvellement de son contrat. Jack Lang a chargé Claude Sevenier, directeur du Théâtre de Sartrouville, de la responsabilité du CDNEJ, en lui donnant pour mission *« d'ouvrir le centre à de nouveaux metteurs en scène et à de nouveaux auteurs, appelés à travailler pour le jeune public, sans cloisonnement d'aucune sorte »*.

M. Lang a également annoncé qu'il a demandé à Emile Herfic, codirecteur du Théâtre du VIIIe à Lyon, d'assurer le bon déroulement de la saison 1988-1989. Le successeur de Jérôme Savary ainsi que le futur directeur du Théâtre de la Bastille seront nommés avant la fin de l'année, après concertation avec les villes de Lyon et de Paris.

● **Mort du tromboniste Lawrence Brown.** — Le tromboniste Lawrence Brown, qui fit partie de l'orchestre de Duke Ellington pendant une trentaine d'années, est mort la semaine dernière à Los Angeles d'une crise cardiaque à l'âge de quatre-vingt-un ans. Après une très courte collaboration avec Louis Armstrong en 1931, il rejoignit l'orchestre de Duke Ellington. Il ne le quitta qu'en 1951, au profit de Johnny Hodges. Il mena ensuite une carrière indépendante à New-York, avant de retourner dans le giron de Duke Ellington de 1961 à 1972.

La IIIe Biennale internationale de la danse à Lyon

Un hommage au marquis de Cuevas

Le jeune Ballet du Nord, troupe talentueuse, ressuscite quelques grands succès de la troupe du marquis de Cuevas. Beau travail... Il ne manque que quelques étoiles.

Pour qui était en âge, dans les années 50, de poser son postérieur dans un fauteuil de théâtre, le nom du marquis de Cuevas rappelle de scintillants souvenirs. Ses saisons à Paris, sa ville préférée, étaient des manières de fêtes où l'on courait, avide de voir et revoir des ballets dont bien peu furent médiocres, des décors souvent remarquables (ah ! les têtes de cheval hallucinantes de Salvador Dali pour *Tristan fou !*) et des pluies d'étoiles, fidèles ou filantes : Marjorie Tallchief, Rosella Hightower, George Skibine, Tamara Toumanova, Alicia Markova, Eric Bruhn, Vladimir Skouratoff, André Eglevsky, Genia Melikova, Serge Golovine...

« Je remercie le Bon Dieu, qui a créé mes étoiles », répétait le marquis, jamais le dernier à crier son enthousiasme les soirs de spectacle. Et nous, nous rendions grâce à George, huitième marquis de Peidrablanca de Guana de Cuevas, de dépenser pour la danse la fortune de son épouse, petite-fille de John D. Rockefeller. Défrayant la chronique par ses bals costumés ou ses duels autant que par ses ballets, il était si populaire que les gens demandaient parfois *« si le marquis dansait ce soir... »*. Il ne vit pas la dernière fusée de son feu d'artifice : le jeune Rudolf Noureev, fraîchement passé à l'Ouest, dans *la Belle au bois dormant*. Il venait de rejoindre, le 22 février 1961, le paradis des mécènes. Le Grand Ballet du marquis de Cuevas tenta en vain de lui survivre sous la direction de son neveu, Raymundo de Larrain, et fut dissous l'année suivante.

Une troupe valeureuse

Alfonso Cata, aujourd'hui directeur du Ballet du Nord, est un ancien de chez Cuevas. Il avait déjà inscrit à son répertoire *la Somnambule*, de Balanchine, l'un des « hits » du marquis. La Biennale de Lyon lui a demandé d'en remonter deux autres, *Constantia* et *Piège de lumière*.

Le jeune Ballet du Nord (cinq ans) est une troupe valeureuse, mais il lui manque précisément ce dont le marquis regorgeait : des étoiles.

Faute de quoi *Constantia* et *la Somnambule* ont fait à Lyon pâle figure ; pour *Piège de lumière*, en revanche, on avait appelé à la rescousse Elisabeth Platel, prêtée par l'Opéra de Paris, et Peter Boal, en congé du New York City Ballet : ce fut le succès de la soirée.

Constantia, de William Dollar (remonté par sa veuve, la danseuse Yvonne Patterson, fut créé en 1944 par le Ballet international, première troupe éphémère du marquis. C'est une œuvre de « danse pure », une transposition visuelle du *Concerto pour piano en fa mineur* de Chopin. Douze danseuses en tunique bleue ou rose dragée, huit cavaliers en mauve, trois solistes. Fluide, sensible, la chorégraphie réclame pour s'épanouir vraiment une musicalité à toute épreuve, qui ne court pas les rues, et pas seulement dans le Nord.

Que dirait le marquis s'il voyait les tristes décors et costumes dont on a affublé *la Somnambule* ? Les siens nous avaient laissé une impression de somptuosité ; nous sommes loin du compte avec ce pauvre château de carton découpé, ces couleurs ingrates, et cet éclairage *a giorno* qui dénature une œuvre toute de mystère nocturne. Une somnambule a-t-elle besoin d'une bougie allumée à midi ?

Balanchine a signé là un de ses rares ballets à histoire. Un baron accompagné d'une Coquette donne un bal, prétexte à divertissement (une pastorale, une danse exotique, un arlequin). Entre un jeune poète, qui entame un flirt avec la Coquette. Resté seul, il voit apparaître une créature diaphane en chemine de nuit blanche : c'est la Somnambule, épouse du baron. Il essaie en vain d'attirer son attention, dans un pas-de-deux qui reste un joyau chorégraphique, elle glisse sur ses pointes comme une feuille poussée par le vent, il se jette à ses pieds, elle l'enjambe.

Un baiser les réunit enfin, mais la Coquette les a vus, et cela finit très mal. Le baron trucide son rival, dont la Somnambule emporte le corps sous le regard horrifié des invités. Plus romantique, on meurt. D'autant plus que la musique est un arrangement par Vittorio Rieti de divers opéras de Bellini.

Suzanne Rowe est charmante, mais ne peut faire oublier la poésie d'Ethery Pagava ou de Nina Vyroubova ; pas plus que Mikael Cadiou ne peut lutter contre le fantôme splendide de George Skibine. Toute intensité dramatique envolée, reste un ballet un peu mièvre et suranné, c'est dommage.

Piège de lumière est une bonne surprise : il accuse son âge (1952), mais il tient le coup. L'argument de Philippe Hériat se prêtait bien aux visions fantasmagoriques qu'aimait alors le ballet. Dans une forêt équatoriale, des forçats évadés vivent du produit de leur chasse ; ils accueillent un nouveau venu qu'ils délivrent de ses fers. A la nuit tombée, ils dressent autour d'un feu un paravent translucide, c'est le piège de lumière sur lequel viendront s'agglutiner par dizaines de grands papillons — pourquoi les forçats les chassent-ils, l'histoire ne le dit pas, mais c'est prétexte à débauche d'aigrettes, d'antennes et d'ailes multicolores, beaux costumes d'André Levasseur.

La chorégraphie de John Taras oppose le monde brutal des bagnards au monde féerique des insectes, pour lesquels elle se fait extrêmement brillante, nerveuse, exigeante. Il y a des moments spectaculaires, les papillons traversant la scène dans une diagonale de lumière, le défilé final des bagnards portant leurs proies dans des poses foudroyées. Peter Boal déploie une virtuosité de feu follet ; Platel, toujours souveraine, paraît cependant un peu moins à l'aise ici que ne l'était Rosella Hightower, pour qui le rôle de la Morphide fut taillé sur mesure.

Un hommage au marquis de Cuevas parfaitement justifié, mais pas aussi réussi qu'il aurait pu l'être. Bon Dieu, donnez-nous des étoiles !

SYLVIE DE NUSSAC.

CINÉMA

Festival de Toronto

Tous genres confondus

Chronologiquement en fin de course des festivals importants, celui de Toronto réunit un grand nombre de productions déjà vues ailleurs. Le phénomène est pourtant moins sensible cette année.

Toronto est, pour l'industrie américaine, une ville test. Le public y est avisé et mordu. L'absentéisme doit augmenter largement pendant le festival, sinon comment expliquer l'affluence pour tel film coréen, à la séance de 14 h 30, par un mardi ensoleillé. Les deux cent quatre-vingts titres présentés en dix jours sont répartis, avec sérieux, en sections : galas, cinéma contemporain, rétrospective (russe, cette année), trésors enfouis (le joyau étant *l'Eventail de Lady Windermere*, de Lubitsch, d'après Oscar Wilde). Mais pour le spectateur qui fait son menu à la carte, les sections se déterminent autrement :

A. — Le grand film populaire, pétri de bons sentiments, plutôt américain, véhicule d'une performance de star, et se terminant de préférence par une scène de mort en gros plan. Il amorce la campagne des oscars. Présenté en soirée de clôture (après Venise), *Madame Souzatska*, de John Schlesinger, avec Shirley Mac Laine (prix d'interprétation *ex aequo* avec Isabelle Huppert), devrait remplir cette fonction.

B. — Le grand film qui pourrait être populaire, mais il y a des doutes. Généralement américain, signé d'un grand metteur en scène, nanti de stars travaillant à contre-emploi. Présenté en ouverture, *Dead Ringers*, de David Cronenberg, correspond à ce créneau, à ceci près que David Cronenberg *(Dead Zone, Vidéodrome, la Mouche)* est Canadien ainsi que son interprète, Geneviève Bujold, et que sa vedette masculine, Jeremy Irons, est anglaise. Il tient le double rôle de jumeaux, tous deux gynécologues, amoureux de Geneviève Bujold. Cronenberg réussit là un film inquiétant, magistralement soutenu.

C. — Le film de festivals, avec plusieurs sous-catégories :

Signifiant. — Généralement en noir et blanc, il traite de la vie quotidienne dans un pays éloigné, avant la réforme agraire. Il est là pour donner sa chance à toutes les cinématographies. Exception magistrale : *L'amour est une femme grosse* (Argentine) d'Alejandro Agresti, déjà vu à Montréal.

Expérimental. — Il rejette délibérément tout fil conducteur un tant soit peu narratif. Généralement violent et d'une sexualité militante. Derek Jarman *(Jubilee, Sebastiane, Caravaggio)*, avec cette fois *The Last of England*, semble avoir totalement investi la place.

Chef-d'œuvre inattendu. — Budget moyen, hautement stylisé, mais non dépourvu de réalisme, modèle *Too much*, de David Leland. Il est d'ailleurs souvent britannique, réalisé par un farouche individualiste que les producteurs financent sans nécessairement le comprendre. Peter Greeneway *(Meurtre dans un jardin anglais, Zoo, Drowning by Numbers)* semblait s'en être fait une spécialité, un autre Britannique lui a ravi son royaume, Terence Davis, avec le plus impitoyable des films drôles, le plus drôle des films désespérés, *Distant Voices*, présenté à la Quinzaine des réalisateurs, grand prix du festival de Chamrousse, *« un épisode de* Coronation Street *réalisé par Tarkovsky ou Bresson »*, selon le critique Derek Malcolm.

Le sexe — gay ou straight. — Il est présent dans pratiquement tous les films, mais ne se filme pas de la même façon selon les latitudes. Il est psychanalytiquement tourmenté dans *Track 29* (Deauville), dans *Earth Girls are Easy*, Julian Temple *(Absolute beginners)* règle leur compte à tous les hommes de la Terre : seuls les extra-terrestres peuvent faire l'amour. Chez Paul Vecchiali *(Once more, encore)* et Claude Chabrol *(Une affaire de femmes)*, le sexe est influencé par le contexte socio-politique. Dans *Macho Dancer*, du Philippin Lino de Brocka, présenté non terminé, le contexte est socio-économique. Mais dans tous les cas de figure, aucun cinéaste ne parle de sexe et/ou de politique avec une fantaisie aussi mordante, débridée, férocement joyeuse que Pedro Almodovar avec ses *Femmes au bord de la dépression nerveuse* (l'éclat de rire de Venise).

HENRI BEHAR.

PATRIMOINE

Les monuments historiques ouvrent leurs portes

Trois cent cinquante monuments historiques ouvrent leurs portes, dimanche 18 septembre, dans la seule région de l'Ile-de-France ou plus de deux cent mille visiteurs seront attendus. *« Cette opération,* rappelle la direction du patrimoine, au ministère de la culture, *doit permettre au plus grand nombre de visiter une série de monuments publics ou privés souvent inaccessible et donner ainsi une impression de la diversité et de la richesse du patrimoine protégé. »* Cette manifestation qui a lieu maintenant pour la quatrième année consécutive comportera une première : l'ouverture de l'hôtel de Brienne où est installé le ministère de la défense. Plus de cinquante monuments faisant partie du patrimoine historique des armées seront également ouverts au public. Mais aussi une douzaine de ministères et d'administrations installés dans des bâtiments classés.

E. de R.

★ Pour tous renseignements, téléphoner samedi (de 15 h à 18 h) et dimanche (de 10 h à 13 h) au 47-53-09-49 ou au 47-53-87-79.

هكذا من الأصل

مكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES EAUX ET FORÊTS. Théâtre du Bel Air (43-46-91-93), 20 h 30 ; dim. 16 h.

LE COUT DU PÈRE FRANÇOIS. Deux Anes (46-06-10-26). sam. 21 h, dim. 15 h 30.

LE TIMIDE AU PALAIS. Artistic-Athévains (43-79-06-18). 20 h 30 ; sam. 16 h et 20 h 30, dim. 16 h.

UNE ABSENCE. Bouffes Parisiens (42-96-60-24). 20 h 30 ; sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

ESTER. Comédie-Française (40-15-00-15). 20 h 30.

LE CRIMINEL. La Bastille (43-57-42-14). 21 h, dim. à 17 h.

ET LE SPECTACLE CONTINUE ! Palais Royal (42-97-59-81). 20 h 30, dim. 15 h 30.

DROLE DE COUPLE. Saint-Georges (48-78-63-47). 20 h 45, dim. 15 h.

GLENGARRY GLEN ROSS. Edouard-VII, Sacha-Guitry (47-42-57-49). 21 h ; dim. 15 h.

LE BUFFON DES FAMILLES. Amphithéâtre de paléontologie du Jardin des Plantes (43-57-57-89). sam. 15 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30.

IDENTITÉS. Tourtour (48-87-82-48). 19 h.

TEMPORAIREMENT ÉPUISÉ. La Bastille (43-57-42-14). 19 h 30, dim. 15 h.

MORT A CRÉDIT. Lucernaire Forum (45-44-57-34). 21 h 30.

LE FEU DES MOTS (Poètes sans frontière). Maison de l'UNESCO (entrée libre et gratuite) sam. 15 h (dernière).

LA POUDRE AUX YEUX, M. DE POURCEAUGNAC. Comédie-Française (40-15-00-15). sam., dim. 20 h 30.

LA TRILOGIE DE PAGNOL. Théâtre de la Main-d'Or (48-05-67-89).

L'UN DANS L'AUTRE. Café de la Gare (42-78-52-51) (dim., lun.) 22 h 15.

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD, LE LEGS. Comédie française (40-15-00-15). dim. 14 h.

LA MADELEINE PROUST A PARIS. Déjazet-T.L.P. (42-74-20-50). 21 h ; dim. 15 h.

L'ÉPREUVE ET A QUOI REVENT LES JEUNES FILLES ? Hôtel Gouthière (46-33-39-55) 20 h 30.

TENOR. Porte Saint-Martin (46-07-37-53). 20 h 30 ; sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Théâtre de l'ombre qui roule (43-26-29-61), 21 h.

HORS-PARIS

BOURG-LA-REINE. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchekhov.* Salle des fêtes (46-61-36-41), sam. 20 h 30.

SCEAUX. *Que la vie serait belle, sonate pour Tchekhov.* Ancienne mairie (46-61-19-03), 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Travail à domicile : 19 h 45, dim. (dernière) 15 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Fando et Lis : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). La Trilogie du mythe : 18 h 30, dim. 18 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Cami, drames de la vie courante : 20 h 30, dim. 16 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Poudre aux yeux suivi de Mr de Pourceaugnac : 20 h 30. Monsieur de Pourceaugnac précédé de la Poudre aux yeux : 20 h 30. ▷ Dim. Le Jeu de l'amour et du hasard précédé par le Legs : 14 h. Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 15 h et 21 h, dim. 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 15 h et 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL GOUTHIÈRE (46-33-39-55). L'Epreuve et A quoi rêvent les jeunes filles ? : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

JARDIN DES ABBESSES (42-62-40-93). Après-midi au Chat Noir : sam., dim. à 14 h 30, 16 h, 17 h 30.

JARDIN DES PLANTES (AMPHITHÉATRE DE PALÉONTOLOGIE) (43-57-57-89). Le Buffon des familles : 15 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Temporairement épuisé : 19 h 30, dim. 15 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. *Pierre Péchin : 21 h 45.*

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h, dim. 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MAISON DE L'UNESCO (entrée libre). Le Feu des mots (Poètes sans frontière) IIème Festival international de poésie : 15 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h 15, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON-COMÉDIE FRANÇAISE (43-25-70-32). Les Exilés : 20 h 30, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 16 h et 21 h, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 20 h. Tokyo Bar : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Le Monologue de Molly Bloom, d'après Ulysse : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. Marius : 15 h 30, dim. 14 h. Fanny : 18 h, dim. 16 h 30. La Trilogie de Pagnol : Marius, Fanny, César : 18 h, 15 h 30 et 21 h 15, dim. 16 h 30 et 14 h. César : 21 h 15, dim. 19 h 30. Salle II. L'Ecume des jours : 21 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). Cruel Love : 17 h, dim. 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. le Fou de Bassan met les bouts : 18 h 30. Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Identités : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Riffifoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Michèle Guyard, Ruth Bezinian, 16 h 30, dim. Orgue, mezzo-soprano. Œuvres de Lochon, Nivers, Couperin, Clérambault. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Margaret Cook, Laurana Mitchelmore,

Samedi 17 - Dimanche 18 septembre

18 h, dim. Flûte, piano. Œuvres de Chopin, Widor, Copland, Muczinski. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Gilles Harlé, 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Buxtehude, Van Noordt, Bach. Entrée libre. Tél. loc. : 45-23-18-25.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Vincent Genvrin, 16 h, dim. Orgue. Œuvres de Franck, Alain, Messiaen. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Guido Fichtner, 21 h, sam. Guitare. Œuvres de Paganini, Granados, Sor, Villa-Lobos. Entrée libre.

Chœur franco-allemand, 16 h, dim. Dir. C. Külewein. Œuvres de Schumann, Brahms, Schubert. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Ensemble vocal Contrepoint, 20 h 30.

JARDIN DU RANELAGH. Fanfare des halles de Paris-Rungis, 17 h, sam. Harmonie municipale du XIIIe, 16 h 30, sam.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27). Pierre Henry. Jusqu'au 2 octobre, 18 h 30, « Le Piano » (sam. 17), « Musiques à programme » (dim. 18).

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano. E. Conquer (violon), E. Watelle (violoncelle). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Christine Verbelst, 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Reger, Jongen, Peeters, Eben. Entrée libre.

OPÉRA COMIQUE. SALLE FAVART (47-62-53-71). Quatuor Brandis de la Philharmonie de Berlin, 21 h, dim. Ensemble Amadeus. Œuvres de Beethoven, Bartok, Brahms. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.

SAINTE-CHAPELLE Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre, 19 h 15, 21 h 15, Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). Musique au temps de Saint-Louis (sam.). Téléphone location : 43-40-55-17.

SQUARE VILLEMIN Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre) 15 h, Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre, 19 h 30, sam. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.

Jérôme Benezet. Jusqu'au 29 septembre. 21 h, sam. Guitare. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre national de France, 20 h 30, dim. Dir. Eric Leinsdorf, Lluis Claret (violoncelle). Œuvres de Stravinski, Dutilleux, Brahms.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

La Foire aux chimères (1946), de Pierre Chenal, 15 h ; Quarante-deuxième Rue (1933, v.o.), de Lloyd Bacon, 17 h ; Tout le plaisir est pour moi (1954-1955, v.o.s.t.f.), de H.-C. Potter, 19 h ; les Dames du Bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 21 h.

DIMANCHE

La Fiancée des ténèbres (1944), de Serge de Poligny, 15 h ; Demoiselle en détresse (1937, v.o.), de George Stevens, 17 h ; Cantique des cantiques (1933, v.o.), de Rouben Mamoulian, 19 h ; Identification d'une femme (1982, v.o.s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Loursais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 14 h 30 ; Théâtre aux Champs : Un nouveau théâtre pour Barrault (1981) de Frank Cassenti, Louis Jouvet (1971) de Roland Bernard, Entrée des artistes (1938) de Marc Allégret, 16 h 30 ; Aux Champs-Elysées : Eclair journal, les Champs-Elysées (1966) de Maurice Pialat et Georges de Cannes, Côté cour, côté champs (1977) de Guy Gilles, A bout de souffle (1959) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 9e arrondissement : Rue des Italiens : le Monde du Plomb (1982) de H. Lachize, G. Goldman, P. Boulanger, l'Homme fragile (1980) de Claire Clouzot, 14 h 30 ; les Grands Magasins : le 9e arrondissement à travers Gaumont, la Parisienne et les Magasins (1965), Aux grands magasins (1964) de William Klein, Comme un spectacle (1969) d'Yves Allain, Une journée dans un grand magasin (1978) de Takis Candilis, 16 h 30 ; Grands Boulevards : Musée Grévin (1958) de Jacques Demy, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 18 h 30 ; Pigalle : Loin de Pigalle (1978) de Claude Ventura, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LA BÊTE DE GUERRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE COMPLOT (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HEROS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IRONWEED (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MASQUERADE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES MODERNES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

SALAAM BOMBAY ! (Indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

LA PETITE AMIE. Film français de Luc Bérand : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRESIDIO. Film américain de Peter Hyams, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MONDE A PART. Film américain de Chris Menges, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE. Film français de Dominique Delouche : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 SEPTEMBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 45, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'Opéra », 13 h 30, dans le hall (Ars conférence).

« Versailles : les bosquets du parc du château », 14 h 30, cour d'honneur du château, sous la statue de Louis XIV (Office de tourisme).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à la place des Vosges », 10 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Evelyne Bourdais).

« *Montmartre, cités d'artistes, ruelles et jardins* », 14 h 30, métro Abbesses (Pierre-Yves Jaslet).

« Les salons de l'Hôtel-de-Ville », 14 h 30, entrée rue Lobau. Carte d'identité (Didier Bouchard).

« Hôtels, cours et passages de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Flâneries).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« Exposition : les Fêtes du jardin des Tuileries, et promenade dans le jardin », 14 h 30, Musée de l'Orangerie, entrée (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Isabelle Hauller).

« Expositions : Vrais ou faux ? Copiés, imités, falsifiés », 15 heures, Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Tourisme culturel).

« Musée de Cluny », 15 heures, entrée, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'église Saint-Sulpice et son quartier », 15 heures, façade principale, place Saint-Sulpice.

« L'arche de la Défense », 15 heures, halle du RER-Défense, devant la pharmacie.

« Le quartier de Bercy », 15 heures, métro Bercy, sortie côté palais Omnisport.

DEUX ANES
A partir du mardi 20
Nouveau spectacle !
Le coût du Père François
Maurice HORGUES
Anne-Marie CARRIÈRE
Jean-Claude POIROT
Christian VEBEL
et Bernard MABILLE
Loc. : 46-06-10-26 et agences
MAT. SAM. et DIM. 15 h 30

UNE ÉTOILE POUR L'EXEMPLE
C'est beau, touchant, réservé à tous ceux pour qui l'art est une valeur sacrée. Le Figaro.
Élégant et raffiné, une passionnante leçon sur ce qu'est la perfection. Magique. Télérama.
L'aura, la beauté, la générosité, avec sa sensibilité qui vous touche tellement, Dominique Delouche nous rend tout cela tangible, présent. Divin. Le Quotidien de Paris.
Très beau, très inspiré, très émouvant. La Croix.
L'essentiel est là, avec la beauté poignante de l'éphémère. Valeurs actuelles.
Inoubliable. Les très grands artiste sont ceux qui nous tordent le cœur en faisant presque rien. Le Monde.
Chauviré, vous êtes magique ! Pariscope.
(Sélection officielle CANNES 88.)

En DOLBY STEREO dans les salles équipées
V.O. : UGC CHAMPS-ÉLYSÉES • UGC DANTON • FORUM HORIZON
UGC ROTONDE • UGC LYON BASTILLE
V.F. : PARAMOUNT OPÉRA • PATHÉ MONTPARNASSE • PATHÉ CLICHY • UGC CONVENTION
UGC GOBELINS • GAMBETTA • MISTRAL
le "BIG" film de la rentrée
BIG
DISTRIBUÉ PAR TWENTIETH CENTURY FOX FRANCE
V.F. : VERSAILLES Cyrano • ST-GERMAIN C2L • 9 DÉFENSE 4 TEMPS
THIAIS Pathé Belle Epine • ENGHIEN Français • GAUMONT OUEST • EVRY Gaumont
PANTIN Carrefour • CRÉTEIL Artel • NOGENT Artel • VÉLIZY UGC

Hausse des loyers

Un enchaînemen

L'aménagement de la « loi Méhaignerie »

Hausse des loyers : un décret qui ne règle pas tout

Le décret paru pour imposer aux propriétaires la justification de leurs hausses de loyer par une référence aux prix pratiqués dans le voisinage a *été publié au Journal officiel* du 16 septembre. Ce décret est destiné à aménager *la loi* Méhaignerie, qui régit les rapports entre propriétaires et locataires, et à freiner la hausse des loyers.

La montagne aurait-elle accouché d'une souris ? Annoncé très médiatiquement par M. Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, et par M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, le décret qui précise quelles références un propriétaire doit fournir pour justifier une proposition de hausse de loyer posera sans doute autant de problèmes que le texte de la loi qu'il entend améliorer. L'élément le plus nouveau de ce texte est que le locataire connaîtra, dès réception de la proposition de son propriétaire, les références ayant servi au calcul de la hausse. Jusqu'ici, celles-ci n'étaient fournies qu'en commission de conciliation. Cela lui permettra de vérifier l'exactitude des références et de s'en procurer de nouvelles.

Mais rien ne précise la notion de « *représentativité* » de la totalité des loyers du voisinage. Faute de statistiques fiables sur le patrimoine locatif des grandes agglomérations, aucune photographie n'existe de la composition physique d'un quartier (qualité des immeubles, confort, exposition, étage, etc.). Rien n'indique non plus le minimum de références exigibles, variable sans doute selon les quartiers.

Certes, la formule « *quelle que soit la date d'entrée dans les lieux du locataire* » semble indiquer que les loyers encore soumis à la loi de 1948 devront être pris en compte, ce qui contrebalancera l'effet inflationniste des nouvelles locations de l'année. Le loyer constaté est bien sûr celui payé à la date où est formulée la proposition. Mais certains gestionnaires n'ont-ils pas présenté comme références des loyers aux baux trop récemment renouvelés pour que l'augmentation acceptée soit d'ores et déjà effective ? Autant de petits détails qui peuvent se traduire par des hausses excessives.

On a beaucoup dit que ce décret *rendrait réglementaire* la circulaire sur les commissions départementales de conciliation que M. Méhaignerie *avait adressée le 22 juillet 1987 aux* préfets (1). On en est loin, et la circulaire reste toujours valable, mais y faire allusion dans le décret aurait sans doute évité les contestations.

Encore faudrait-il que le texte de cette circulaire soit facilement disponible dans les mairies et à l'Observatoire des loyers. En particulier, elle précise que la remise à niveau d'un loyer sous-évalué doit « *s'effectuer progressivement sur toute la durée de la période transitoire* » (jusqu'en 1995, soit deux ou trois baux de trois ans) et non sur les trois années d'un premier renouvellement. Quant aux « nouvelles locations », le loyer des appartements vides étant libre et s'envolant, la circulaire rappelle qu'elles intéressent, au plan national, moins de 20 % de l'ensemble des logements locatifs privés. Et c'est déjà beaucoup, les locataires des grandes agglomérations déménageant peu.

Un fichier à mettre au point

Dans la région parisienne, locataires et propriétaires auront tout à fait intérêt à chercher les indispensables références à l'Observatoire des loyers, qui ne cesse d'améliorer, de compléter et de mettre à jour ses 30 000 références. Il a été mis en place trop tard, trop vite, et sa fiabilité n'est pas encore complète, malgré la qualité des hommes qui l'ont mis en œuvre. Certains experts lui reprochent, contrairement aux observatoires allemands ou britanniques, qui dépendent uniquement des pouvoirs publics, d'avoir un conseil d'administration paritaire où sont représentés les propriétaires, les gestionnaires et les locataires à côté des pouvoirs publics. Ce qui explique en partie, avec l'urgence, le fait que l'Observatoire ait fait largement appel aux professionnels et à leurs fichiers. Le locataire doit donc vérifier systématiquement les références qui lui sont fournies. L'Observatoire des loyers continue d'améliorer les données engrangées.

Le propriétaire ou le gestionnaire d'un gros patrimoine n'aura pas trop de mal, l'informatique aidant, à trouver les références nécessaires. Le locataire un peu astucieux ou très motivé parviendra à se défendre. Mais rien n'est résolu pour le petit propriétaire isolé ou âgé, sans compétence particulière, ni pour le locataire peu combatif.

Rien d'étonnant donc que les associations de locataires jugent tout à fait insuffisantes les dispositions du décret, que des divergences soient apparues au bureau exécutif du PS, au point qu'aucune appréciation officielle n'ait été portée sur ce texte.

Eviter la dérive

Le décret évitera-t-il que les dérapages sur les loyers affectent l'indice des prix de détail, surtout en 1989, où un très grand nombre de baux doivent être renouvelés ? Rappelons que M. Bérégovoy a assorti son propos d'une menace de recours à la voie législative si le décret se révélait impuissant à éviter la dérive des loyers.

Décret et menace peuvent avoir deux effets possibles. Dans le meilleur des cas, pour éviter de voir surgir très vite une réglementation contraignante qui remplacerait une liberté surveillée prometteuse de liberté totale, propriétaires et gestionnaires choisissent la sagesse. L'ennui, c'est qu'ils sont loin de former des ensembles cohérents, dociles à des mots d'ordre raisonnables : trop nombreux, trop disparates par le patrimoine comme par la compétence, ils attendent plutôt des dirigeants de leurs associations une défense maximaliste de leurs intérêts.

Dans le pire des cas, ils réagiront comme si le recours à la voie législative était inéluctable et souhaiteront profiter au mieux de la liberté assez large qui leur est laissée, pensant qu'un bon tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Dans cette optique, décret et menace pourraient avoir un effet inverse au but recherché, et les dérapages s'accentueraient au lieu de se réduire.

On comprend mieux, dans ces conditions, le profil bas adopté par le gouvernement dans ce décret. Ce n'est pas simple, pour un gouvernement socialiste, même s'il pratique l'ouverture, de conserver à la fois les lois du marché et de maîtriser l'inflation. Ce n'est pas simple, non plus, de réglementer sans tomber dans le piège du dirigisme et sans réveiller les vieilles hargnes, sans fournir à l'opposition un cheval de bataille dont elle aurait bien besoin.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) *Journal officiel* du 5 septembre 1987.

La procédure prévue

Voici le texte du décret paru au *Journal officiel* du 16 septembre :

« **Article premier :** *les loyers devant servir de référence, au sens des articles 21 et 30 de la loi du 23 décembre 1986 (dite loi Méhaignerie) doivent être représentatifs des loyers de l'ensemble des locations constatés au cours des trois dernières années dans le voisinage pour les logements comparables, quelle que soit la date d'entrée dans les lieux du locataire.*

» **Article 2 :** *lors de la proposition formulée en application de l'article 21 ou de l'article 30 de la loi du 23 décembre 1986 susvisée, le bailleur est tenu de fourni au locataire les éléments de référence lui ayant servi pour fixer le nouveau loyer.* »

⁂

L'article 21 de la loi Méhaignerie précise les conditions de renouvellement des baux durant la période dite « *transitoire* » qui va jusqu'en 1995 dans les grandes agglomérations (Paris, Lyon, Marseille).

Si le locataire a reçu, six mois avant l'expiration de son bail, une lettre du propriétaire (qui doit reproduire intégralement l'article 21 de la loi) proposant une hausse de loyer qui s'appliquera par tiers au cours des trois premières années, cette hausse devra avoir été calculée « *par référence aux loyers habituellement constatés dans le voisinage au cours des trois dernières années pour les logements comparables* ». C'est cette phrase, qui donne lieu à contestations, que le décret précise. Le locataire peut ne pas répondre, ou négocier avec le propriétaire. Dans le premier cas, quatre mois avant l'échéance, le propriétaire peut saisir la commission de conciliation. Dans le second, si un accord n'a pu être trouvé, l'un ou l'autre peut saisir la commission.

Dans les deux cas, le locataire a tout intérêt à chercher lui-même des « références », *notamment à Paris, en s'adressant* à l'Observatoire des loyers (21, rue Miollis, Paris-15e ; tél. : 40-56-01-47) *ou à l'antenne de* la mairie d'arrondissement. Dans les Hauts-de-Seine, à la direction *départementale de l'équipement*, à la préfecture de Nanterre. Si le désaccord persiste après passage *devant la commission*, l'affaire peut être portée en justice.

L'article 30 organise la sortie de la loi de 1948 des appartements classés II B et II C. Le bail doit être de huit ans, et la hausse, assortie de la même référence aux loyers du voisinage, répartie sur toute cette période. La procédure est la même, mais la balle est, dans ce cas, dans le camp du locataire : s'il ne se manifeste pas, la proposition du propriétaire est applicable. De même, c'est aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans, ou dont les revenus sont faibles de faire savoir à leur propriétaire qu'elles bénéficient du maintien de leur logement sous le régime de la loi de 1948.

La réunion du Conseil économique et financier franco-allemand

Pour M. Bérégovoy, les capitaux ouest-allemands doivent s'investir en Europe

FRANCFORT
de notre envoyé spécial

« *Des oscillations de l'ordre de 1 centime entre le franc et le deutschemark ne sont pas de nature à me préoccuper* », a déclaré M. Pierre Bérégovoy vendredi 16 septembre à l'issue de la troisième réunion du Conseil économique et financier franco-allemand, qui s'est tenue à Francfort, au siège de la Bundesbank. Cette instance, qui réunit les ministres de l'économie et des finances ainsi que les gouverneurs des banques centrales *a été créée au mois* de janvier dernier à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité d'amitié franco allemand.

Le protocole additionnel à ce traité n'a pas encore été ratifié par les Parlements de RFA et de France mais, comme l'a déclaré M. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances ouest-allemand, « *cette ratification devrait intervenir dans le courant de l'année* ». La Bundesbank souhaite que son indépendance vis-à-vis du pouvoir politique soit explicitement mentionnée dans le *texte du protocole instituant* ce Conseil économique et financier, ce qui pose quelques problèmes de rédaction.

Les désaccords qui s'étaient manifestés au cours de l'été entre les autorités monétaires allemandes et françaises sur la question des taux d'intérêts – la Bundesbank les relevant alors que M. Bérégovoy avait tenté de les baisser – semblent avoir été aplanis au cours de discrètes rencontres ces dernières *semaines entre le ministre français et* M. Karl Otto Pöhl, président de la Bundesbank. Les participants à la réunion de Francfort ont constaté avec satisfaction que les prévisions de croissance en France et en RFA étaient bonnes. M. Bérégovoy a néanmoins souhaité que la croissance en RFA soit plus élevée qu'en France afin que soient réduits les déséquilibres des balances des paiements respectives.

Le ministre a également souhaité que l'on s'emploie à examiner de quelle manière « *les lois du marché pourraient faire en sorte que les excédents financiers ouest-allemands soient recyclés dans l'intérêt de l'Europe entière* ». M. Stoltenberg a pris bonne note de ces desiderata, mais laissait filtrer un certain scepticisme. Il a insisté sur le fait que, cette année, la croissance allemande (3 % environ prévus pour 1988) *était due à l'augmentation* de la demande intérieure : 4,6 %. Ce qui le dispenserait de faire un effort supplémentaire. L'idée du « *recyclage des excédents ouest-allemands* » dans l'économie européenne, notamment française, doit être, selon M. Stoltenberg, « *examinée avec attention* », mais il semble que du côté allemand on ne souhaite pas trop intervenir sur les « *lois du marché* ».

Les deux ministres ne se sont pas quittés à l'issue de la réunion de Francfort. Il se sont rendus de concert en Crète pour la réunion des ministres de l'économie et des finances de la Communauté européenne. Ils se retrouveront quelques jours plus tard à Berlin-Ouest pour l'assemblée générale du Fonds monétaire international. La France et la RFA se sont mises d'accord pour présenter à cette occasion des propositions communes concernant le problème de la dette des pays du tiers-monde.

LUC ROSENZWEIG.

Nette accélération de l'inflation en Grande-Bretagne

En Grande-Bretagne, les prix de détail ont progressé de 1,1 % en août, portant l'inflation britannique sur douze mois à 5,7 % contre 4,8 % en juillet, indique, dans des statistiques provisoires, le ministère de l'emploi. Ce rythme est le plus élevé depuis décembre 1985 et confirme les craintes de surchauffe.

Le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, avait préparé les marchés financiers à cette nouvelle en *déclarant que la hausse des prix en août* serait « *signicative* » mais « *temporaire* ». L'accélération du mois dernier est essentiellement imputable à la forte hausse des taux d'intérêts sur l'immobilier, elle-même entraînée par le relèvement, par étapes, des taux de base bancaires, actuellement à 12 %. Les automobiles, les produits alimentaires et les biens durables ont également poussé l'indice vers le haut. Publié au lendemain de l'annonce d'une accélération à 9 % en rythme annuel de la progression des salaires en juillet, cet indice confirme que la « *priorité* » doit être accordée au « *contrôle à long terme de l'inflation* », a déclaré le ministre de l'emploi, M. Fowler.

Les économistes estiment désormais que l'objectif gouvernemental – limiter à 4 % la hausse des prix en 1988 – sera difficile à tenir.

Le rapport sur l'accident de la gare de Lyon

Un enchaînement de défaillances humaines

On le savait depuis plusieurs semaines : la catastrophe ferroviaire qui a provoqué, le 27 juin à la gare de Lyon, à Paris, la collision de deux trains et la mort de cinquante-six personnes, a été le résultat d'un enchaînement de circonstances où les défaillances humaines occupent la première place (*le Monde* du 17 août).

Le rapport de la commission d'enquête présidée par M. Christian Malaurie, ingénieur général des Ponts-et-Chaussées, et créée par le gouvernement au lendemain du drame, a été remis le 15 septembre à M. Michel Delebarre, ministre des transports. Il décrit très objectivement « *comment un accident de cette gravité a été possible alors que la sécurité du transport ferroviaire a toujours été au cœur des préoccupations de la SNCF* ».

On savait que le train Melun-Paris était venu percuter un autre train en partance dans la gare souterraine de Paris-Lyon, en raison d'une mise hors service de ses freins. La commission confirme que, à la suite du déclenchement anormal du signal d'alarme à la hauteur de la gare du Vert-de-Maisons (Val-de-Marne), le mécanicien n'est pas parvenu, dans un premier temps, à débloquer les freins de la voiture numéro 2 où avait été tirée la manette d'alarme. « *C'est alors que, espérant faciliter l'opération de réarmement, il manœuvre de manière illogique et à plusieurs reprises le robinet d'arrêt de la conduite générale* [d'air comprimé] (...). *Au cours de cette manœuvre, il est probable, quoiqu'il s'en défende, que le mécanicien ait laissé le robinet en position fermée* ». Ce faisant, il interdisait la remise à la pression des freins des sept voitures suivant la motrice.

Deuxième initiative catastrophique : constatant que les freins demeuraient serrés, le mécanicien entreprend de purger tous les cylindres de ces freins, ce qui a pour effet de priver définitivement de possibilité de freinage sept voitures sur huit. La motrice seule conserve un frein pneumatique et un frein moteur rhéostatique. Le convoi repart à une allure normale de 100 kilomètres/heure et ce n'est qu'à 2,2 kilomètres de la gare que le conducteur se rend compte qu'il ne ralentit pas normalement. Dans les deux minutes qui vont suivre, l'agent d'accompagnement ouvre le robinet d'urgence et serre le frein à main. De son côté, le mécanicien déclenche l'alerte radio, émet en phonie un signal de détresse et fait évacuer les voyageurs vers l'arrière de la motrice en prévision du choc. « *A aucun moment*, note le rapport, *le conducteur n'a essayé d'actionner le frein rhéostatique.* »

La formation en cause

L'alerte radio et le signal de détresse ont été captés par l'aiguilleur et le régulateur de service. Celui-ci lance un ordre d'évacuation du train qui se trouve en gare de Lyon, mais trop tardivement. Quand à l'aiguilleur, il applique le règlement en fermant les signaux, mais, pour ce faire, il a le choix entre deux procédures : soit fermer en le mettant au rouge chaque signal situé sur le trajet du train fou, soit annuler l'itinéraire d'arrivée du train, c'est-à-dire en le mettant sur une voie déjà occupée, provoquant ainsi la fermeture instantanée de tous les signaux ; sans connaître la gravité de la situation, la radio fonctionnant mal, il choisit cette dernière solution, qui a l'avantage de la rapidité, mais qui a pour conséquence d'engager le convoi sur la voie où se trouve un autre train en partance. Le premier percute le second à 50 km/h et s'y encastre de dix-huit mètres.

A propos de la fermeture du robinet de la conduite d'alimentation générale, « *la commission ne peut exclure complètement l'hypothèse d'une fermeture due à un acte de malveillance* », ce robinet étant placé à l'extérieur des voitures. Mais elle « *s'étonne qu'un conducteur du grade T5* [le plus élevé] *ait pu intervenir sans raison et sans en connaître le caractère sécuritaire* » sur ce robinet.

Après avoir relevé la complexité des documents à la disposition du mécanicien et avoir noté même un défaut de présentation typographique, la commission constate que « *le mécanicien n'a suivi à la lettre ni le guide de dépannage, puisqu'il a purgé plus de quatre secondes chaque voiture, ni l'article 316 des prescriptions générales, puisqu'il n'a pas notamment procédé à la vérification de la continuité de la conduite générale, ni l'article 360 des prescriptions en ne demandant pas le secours* ».

Pour que ces faits ne se reproduisent plus, la commission Malaurie recommande des mesures précises :

● **Les agents :** notant que « *tous les agents n'avaient pas au même degré la maîtrise des équipements dont ils disposent* », le rapport estime qu'« *une amélioration de la formation est nécessaire, privilégiant des aménagements qualitatifs plutôt qu'une simple augmentation du temps qui lui est consacré* ». La commission recommande une rénovation des méthodes de formation continue, notamment par l'emploi des simulateurs de conduite et des moyens audiovisuels. Elle suggère de rompre les roulements des conducteurs de banlieue avec des circulations à longue distance.

● **Le matériel roulant :** la commission recommande la suppression du robinet d'arrêt de la conduite générale. Elle suggère l'équipement des cabines de conduite avec un dispositif permettant de contrôler le serrage des freins de l'ensemble du train.

● **La gare de Lyon :** la commission propose « *soit la réalisation du raccordement de la ligne D du RER transformant la gare souterraine en gare de passage, soit l'amorce de sa réalisation sous la forme d'un prolongement de la gare actuelle* ». Elle souhaite qu'une voie d'évitement soit laissée libre en permanence.

● **Radio :** le système radio par sa complexité et son mauvais fonctionnement n'ayant pas permis une bonne compréhension du drame en train de se jouer, « *la commission recommande que la SNCF améliore la qualité de son réseau radio* ».

● **Les signaux :** la commission suggère que les postes d'aiguillage *importants soient équipés* de dispositifs de fermeture générale des signaux sans annulation de l'itinéraire du train dangereux.

La réglementation : la commission recommande de « *poursuivre l'effort de simplification de la rédaction des dispositions réglementaires (...), notamment celles applicables lors du traitement des situations d'urgence* ».

En conclusion, le rapport note qu'il importe à l'avenir d'« *essayer de prévoir l'imprévisible* », comme « *il est essentiel d'éliminer les méthodes liées à des technologies anciennes qui ne sont pas en harmonie avec les efforts entrepris dans d'autres domaines du chemin de fer qui lui ont permis de passer du stade artisanal à celui d'une technologie moderne* ».

En publiant ce rapport, le ministre des transports a tenu la promesse faite par son prédécesseur, qui avait garanti qu'il ne garderait pas secrets les résultats de l'enquête. Mais M. Delebarre a aussi demandé au nouveau président de la SNCF d'en tirer tous les enseignements pour élaborer des propositions plus complètes en matière de sécurité, qui seront présentées au conseil d'administration de la SNCF du 26 octobre prochain.

ALAIN FAUJAS.

La protection de la Romanée-Conti

Takashimaya ne pourra pas investir dans la société bourguignonne Leroy

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a décidé, en accord avec M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture et de la forêt, de ne pas autoriser l'investissement de la société japonaise Takashimaya dans la société Leroy SA, qui commercialise les six mille bouteilles produites annuellement par le célèbre domaine bourguignon de la Romanée-Conti (1,8 hectare).

La société Takashimaya, propriétaire de chaînes de grands magasins et importatrice de vins français au Japon, désirait acquérir, pour 83 millions de francs, 33,61 % de la société Leroy SA, établie à Auxey-Duresse (Côte-d'Or), et dirigée par MME Lalou Leroy-Bize, après l'échec de négociations avec le groupe français LVMH, qui reste candidat.

L'annonce de cette opération, au mois d'août, avait provoqué une levée de boucliers, même s'il ne s'agissait pas de la vente du domaine de la Romanée-Conti, lui-même détenu conjointement par Leroy SA et la famille de Villaine.

Le 1er septembre, M. Nallet était monté au créneau, n'hésitant pas à qualifier la Romanée-Conti de « *cathédrale* » et affirmant qu'il n'était pas question de « *laisser partir* » un élément du « *patrimoine culturel* » français.

Les Japonais s'intéressent très vivement au vignoble français. En 1983, le puissant groupe Suntory (vins et spiritueux) avait acquis, pour 70 millions de francs, le château Lagrange, troisième cru classé du Médoc. En 1987, le groupe Touko Haus a acheté, pour 100 millions de francs, le château Citran, en Haut-Médoc. Ces jours-ci, MM. Bérégovoy et Nallet ont autorisé le groupe Sanraku à racheter à la société de négoce bordelaise Mestrezat, au prix de 50 millions de francs, le château Reysson, cru bourgeois du Haut-Médoc.

F. R.

LVMH : reclassement des titres entre Guinness et Financière Agache

Jacques Rober SA, société commune formée à 40 % par la brasserie britannique Guinness et à 60 % par Financière Agache, holding présidée par M. Bernard Arnault, va racheter 7,4 % du capital de LVMH (Louis Vuitton-Moët Hennessy) à Financière Agache, a annoncé à Londres, le 16 septembre, la firme britannique.

Jacques Rober, qui détenait 30 % du capital dilué de LVMH, devient ainsi le premier actionnaire du numéro un français du luxe avec 37,4 % du capital. Le 15 septembre, Bernard Arnault avait annoncé posséder, après des achats massifs en Bourse, « *près de 32 % du capital actuel de LVMH et, en tenant compte des obligations convertibles et des bons de souscription, potentiellement 37,4 % du capital après dilution totale* » (*le Monde* du 17 septembre).

Le coût pour Guinness de cette nouvelle « tranche » de LVMH s'élève à 129 millions de livres (1,4 milliard de francs), ce qui porte le total de son investissement à 450 millions de livres (4,8 milliards de francs). Guinness ajoute que Jacques Rober détient un certain nombre de droits – sans préciser la part de capital qu'ils représentent – exerçables jusqu'en avril 1990.

(Publicité)

CESSATION DE GARANTIE

Le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, S.A. dont le siège social est à Paris 8e – 103, avenue des Champs-Elysées, informe le public que la garantie qu'il avait accordée à l'association loi 1901 INTER SÉJOUR, 4, rue de Parme – 75009 Paris à compter du 12 novembre 1986 (date à laquelle la garantie a été consentie) cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 20 du décret n° 77-363 du 28 mars 1977).

Conformément aux dispositions de l'article 21 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances nées au cours de la période de garantie et relatives aux opérations visées par la loi n° 75-627 du 11 juillet 1975, à condition qu'elles soient produites par les créanciers dans les trois mois à compter de la présente publication, à l'Agence PEREIRE – 8, place du Maréchal-Juin 75017 Paris du CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE.

Il est précisé que le présent avis ne peut en aucune façon porter atteinte à l'honorabilité d'INTER SÉJOUR.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Une rentrée luxueuse

Semaine du 12 au 16 septembre

LA grisaille de ces derniers temps s'est estompée de manière spectaculaire au cours des cinq séances écoulées. A l'atonie a succédé une effervescence rare, signe pour certains que les investisseurs sont tous rentrés de vacances avec un meilleur moral. La semaine s'achève ainsi sur une hausse de près de 4 % qui a profité pour une fois à la plupart des valeurs de la cote. L'amélioration de la conjoncture américaine n'est pas étrangère à ce regain de dynamisme. La publication de plusieurs bons indices de l'économie américaine (réduction du déficit commercial, faible hausse des prix de détail et du taux d'utilisation de la production a d'ailleurs ravivé l'ardeur des opérateurs.

La confiance, semble-t-il, est revenue dès lundi, jour où le volume des transactions s'est subitement gonflé sur le marché à règlement mensuel. Le montant des échanges, qui, jusqu'alors, se hissait péniblement au milliard et demi de francs, avoisinait les 2 milliards. Ce n'était rien par rapport à la performance enregistrée deux jours plus tard. Mercredi 14 septembre, le volume franchissait subitement les 4 milliards de francs. Du jamais vu depuis le 20 octobre 1987. Au lendemain du krach et durant les quatre séances qui se sont succédé, les transactions avaient atteint ce niveau. C'était alors la cause de la panique générale... La raison, cette fois-ci, est tout autre.

A l'origine de cette ruée sur les titres, l'effervescence autour d'une des valeurs phares de la place : LVMH (Louis Vuitton-Moët-Hennessy). En une semaine, près de 11 % du capital (1,3 million d'actions) ont changé de mains, entraînant une hausse de 6% de son cours. Un nouvel épisode de la lutte pour le pouvoir au sein de ce groupe de luxe éclatait au grand jour. Il oppose M. Bernard Arnault, président de la Financière Agache, à M. Henry Racamier, président du comité exécutif de LVMH. A moins de dix jours de l'assemblée générale extraordinaire de la firme, prévue pour le 22 septembre, et qui doit transformer les statuts de la société, chacun tente de renforcer sa position pour influer sur les décisions.

Ainsi, M. Arnault, avec son allié, le britannique Guinness, entré en force dans le groupe au mois de juillet, a nettement renforcé sa position, qui approchait, à la veille du week-end, les 32%, et, potentiellement, 37,4% en tenant compte des obligations convertibles et des bons de souscription. En face, M. Racamier, chef de file du clan Vuitton, se déclarait très « serein ». Ses proches préféraient rester discrets sur leur niveau de participation, rappelant qu'au début de l'été il était de 24%, et 30 % à 31 % compte tenu des droits de vote double. De part et d'autre, la course à l'obtention de la minorité de blocage (33,3%) ne devrait pas s'arrêter là, chacun des deux protagonistes devant l'obtenir prochainement. M. Arnault aurait cependant une légère avance. Il pourrait en profiter pour tenter de progresser en vue d'acquérir la majorité du capital et de prendre ainsi le contrôle de l'affaire...

Enfin, outre le nom de ces deux acteurs, surgissait subitement au cours de la semaine celui du britannique Grand Metropolitan, qui, conseillé par le CCF, aurait procédé à des achats spéculatifs. Ces présences n'étaient toutefois pas confirmées.

Frénésie d'achats

Cette frénésie d'achats se retrouvait sur d'autres valeurs. A commencer par Valeo, où 5 % du capital ont été échangés. L'équipementier automobile était sujet au même engouement qu'Épéda Bertrand Faure une semaine auparavant. Ce secteur redécouvert par les analystes financiers français et aussi britanniques fait l'objet de nombreuses recommandations d'achat. De plus, des rumeurs en provenance d'Italie ont, en milieu de semaine, annoncé l'imminence d'une opération financière importante dans le groupe de Carlo De Benedetti. Ce qui entraîna instantanément la flambée à Paris de Cérus et de sa filiale Valeo. Bruits les plus divers également autour de la Navigation mixte, de la Compagnie du Midi ou encore de Suez, qui ont provoqué un brusque gonflement des transactions. Les échanges étaient toujours très soutenus autour de Perrier et d'un de ses actionnaires principaux, Exor, dont les cours ont progressé de 16,2 % en huit jours...

Surprise et interrogation également du côté des prises de participation. Adia, une société financière suisse, a acquis 10,39 % de la firme de travail temporaire Bis. Dans le même temps, un espagnol, Tabacex, a annoncé posséder plus de 5% (vraisemblablement 9,5 %) de son grand concurrent Vallourec, l'un des leaders mondiaux de la production de tubes en acier...

« Le marché ne demande qu'à repartir après trois semaines de piétinement », affirmait, émerveillé, un gérant de portefeuille devant tant d'activité. Il semble, en effet, que les liquidités abondent et que les investisseurs soient prêts à investir si rien ne vient entraver le mouvement. Toutefois prudemment, après deux séances soutenues mardi et mercredi (+ 1,39 % et + 2,01 %), les opérateurs ont préféré marquer une pause en fin de semaine. L'animation est aussi revenue sur le second marché avec la reprise des introductions. Le Crédit agricole du Loiret a amorcé cette deuxième vague avec des certificats coopératifs d'investissement émis au prix de 370 F. Le Groupement foncier français (GFF) y accédera à son tour dès mardi 20 septembre *(voir encadré)*. Il sera ensuite suivi dans les prochaines semaines par les charcuteries Paul Predault (le 6 octobre) et la banque Tarneaud (le 17 octobre).

Les banques dans la Bourse

La semaine qui s'annonce sera très importante pour les présidents des sociétés de Bourse. Ils prendront connaissance du plan de sauvetage de la Société des Bourses françaises (SBF) et connaîtront alors le montant de leur contribution. Lundi matin, M. Régis Rousselle, le président de la SBF, les réunira pour leur présenter dans le détail les modalités de l'augmentation de capital de près de 700 millions de francs destinée à renflouer les pertes enregistrées cette année sur le MATIF (Marché à terme international de France), qui leur sera soumise au cours d'une assemblée générale le 3 octobre prochain. Au-delà de ses modalités très complexes, cette opération confirmera l'entrée en force des banques dans tous les rouages de la Bourse. Elle devrait même lui permettre d'accélérer les processus de prise de contrôle des ex-charges d'agents de change.

DOMINIQUE GALLOIS.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hausse modérée

La série de bons indicateurs économiques publiés aux Etats-Unis a été accueillie sans beaucoup d'enthousiasme à Wall Street, où la tendance est demeurée hésitante et les gains modestes. L'indice Dow Jones a gagné 29,34 points (1,39 %). Mercredi, pour la première fois depuis plus d'un mois, le principal baromètre de la Bourse franchissait momentanément la barre des 2 100 points (2 100,46) à l'annonce d'une forte réduction du déficit commercial américain en juillet. Vinrent s'ajouter ensuite d'autres signes confirmant ce ralentissement de la croissance (faible hausse de la production industrielle, recul des ventes de détail), mais qui ne produisirent pas les mêmes effets sur les opérateurs. Ces derniers restaient très hésitants.

Indices Dow-Jones du 16 septembre : 2098,15 (contre 2068,81).

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Alcoa	50 3/4	51 5/8
ATT	25 3/8	26
Boeing	60 3/8	61 1/2
Chase Man. Bank	29 1/8	29 5/8
Du Pont de Nemours	81 1/2	81
Eastman Kodak	44	45
Exxon	45 1/8	45 3/4
Ford	50 1/4	50 1/2
General Electric	42	43 1/4
General Motors	73 3/8	75 3/8
Goodyear	59 5/8	58 7/8
IBM	114 3/8	114 3/8
ITT	48 7/8	48 3/4
Mobil Oil	42 3/4	44 5/8
Pfizer	53 1/8	54
Schlumberger	31 3/8	33
Texaco	45 5/8	45 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	91	91 3/8
Union Carbide	23	22 5/8
USX	27 3/4	28
Westinghouse	51 1/4	51 1/2
Xerox Corp	54 3/4	54 5/8

LONDRES

Fermeté

Après quatre séances consécutives de hausse, les valeurs se sont repliées dans un marché préoccupé par la publication de plusieurs indicateurs économiques à tendance inflationniste. Les craintes d'une accélération de la hausse des prix se sont ravivées jeudi après l'annonce d'une importante revalorisation des salaires en juillet. Vendredi, la publication des prix de détail d'août, portant à 5,7 % le rythme annuel de l'inflation, a mis un frein aux ardeurs boursières. Parmi les événements saillants de la semaine figurent le raid de British Gas sur la compagnie pétrolière Lasmo, qui a dopé le secteur des titres pétroliers.

Indices du 16 septembre : « FT 100 », 1 766,7 (contre 1 738,4) ; « FT 30 », 1 422,5 (contre 1 398,5) ; fonds d'Etat, 86,62 (contre 86,60) ; mines d'or 173,8 (contre 183,8).

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Beecham	469 1/2	456
Bowater	402	413
BP	236 1/2	248
Charter	330	342
Courtaulds	300	306
De Beers (*)	9 7/8	9 7/8
Free Gold (*)	7 7/16	6 13/16
Glaxo	988	10 3/64
GUS	16 51/64	16 51/64
ICI	9 63/64	10 11/64
Rentars	458	662
Shell	972	10 1/32
Unilever	452	458
Vickers	161	167
War Loan	37 23/32	37 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Euphorique

Semaine euphorique à la Bourse de Francfort, où l'indice de la Commerzbank, durant trois jours de suite, a atteint son plus haut niveau de l'année.

Indices de la Commerzbank du 16 septembre : 1 542,6 (contre 1 491).

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
AEG	202,60	205
BASF	261,20	269,40
Bayer	291	300,30
Commerzbank	227,80	237,30
Deutschebank	474,80	509,50
Hoechst	283,20	293,20
Karstadt	436,30	453
Mannesman	167	174,90
Siemens	435,80	460,50
Volkswagen	252	263,50

TOKYO

Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé la semaine sur des gains modérés, encouragée par la réduction du déficit commercial américain en juillet et par un dollar stable. Le volume quotidien des transactions a porté sur 931,75 millions d'actions, contre 688,16 millions lors de la semaine précédente.

Indices du 16 septembre : Nikkei, 27 866,38 (contre 27 647,10) ; général, 2 150,82 (contre 2 129,64).

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Akai	602	586
Bridgestone	1 300	1 280
Canon	1 450	1 470
Fuji Bank	3 150	3 150
Honda Motors	2 080	2 190
Matsushita Electric	2 560	2 460
Mitsubishi Heavy	901	953
Sony Corp.	6 670	6 890
Toyota Motors	2 530	2 670

Pétroles

	16-9-88	Diff.
Elf-Aquitaine	324	+ 10
Esso	303	– 2
Exxon (1)	285,70	– 0,60
Petrofina	2 075	+ 78
B.P.France	62	– 5
Primagaz	604	+ 9
Raffinage	63,60	+ 0,60
Royal Dutch	695	+ 19
Sogerap	245	– 4
Total	321,10	+ 6,60

(1) Coupon de 2,90 F.

Produits chimiques

	16-9-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 990	+ 229
Labo. Bell.	1 360	+ 35
Roussel UC	1 250	+ 50
BASF	909	+ 15
Bayer	1 026	+ 28
Hoechst	1 000	+ 28
Imp. Chemic.	109,60	+ 1,70
Norsk Hydro	186	+ 6,50

BONS DU TRÉSOR

Séance du 16-9-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Dernier cours
Déc. 88	92,45	92,45	92,45	–
Mars 89	–	–	92,36	–
Juin 89	–	–	92,02	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
LVMH	1 261 921	4 115 374 588
Suez	1 207 680	338 306 893
Valeo	524 014	284 619 840
Société gén.	608 458	254 213 362
Gle des Eaux	168 820	239 586 830
Peugeot SA	181 981	218 061 926
Navig. mixte	204 793	212 274 605
Paribas	448 252	200 803 447
CCF	1 443 002	195 186 740
BSN	41 641	184 485 248
Lafarge	126 602	171 973 053
Saint-Gobain	321 120	163 248 575
Thomson-CSF	819 605	149 634 043
Source Perrier	136 430	135 655 464

(*) Du 9 au 15 septembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 9 sept.	Cours 16 sept.
Or fin (kilo en barre)	86 000	85 250
– (kilo en lingot)	86 000	85 200
Pièce française (20 fr.)	501	494
● Pièce française (10 fr.)	351	350
Pièce suisse (20 fr.)	535	528
Pièce latine (20 fr.)	498	494
● Pièce tunisienne (20 fr.)	498	498
Souverain	629	623
● Souverain Elizabeth II	533	535
● Demi-souverain	396	405
Pièce de 20 dollars	3 055	3 060
– 10 dollars	1 880	1 850
● – 5 dollars	875	855
– 50 pesos	3 230	3 195
● – 20 marks	620	630
– 10 florins	514	512
● – 5 roubles	332	338

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
BHV	+ 17,8	CCMC	– 15,4
Eror	+ 16,2	BP France	– 7,5
Salomon	+ 13,6	Mines Salsign.	– 6,3
Promodès	+ 13,4	UCB	– 5,4
Fives Lille	+ 11,9	Schneider	– 4,2
Source Perrier	+ 11,9	Av. Dassault	– 3,6
Essilor	+ 11,5	Bancaire	– 3,4
Navig. Mixte	+ 11,5	Arjom. Prisunic	– 3,1
Paris. de Résse.	+ 11,5	Cofiaig	– 3
Penhoët	+ 11,2	Skis Rossignol	– 2,7
Midi	+ 10,9	Crédiem	– 2,2
Cérus	+ 10,7	Séfimeg	– 2,2
Accor	+ 10,6	Havas	– 2,1
Colas	+ 10,4	Télémécanique	– 2

Métallurgie

	16-9-88	Diff.
Alspi	302	+ 2
Avions Dassault-B.	689	– 20
De Dietrich	1 513	+ 133
FACOM	871	+ 56
Fives Li	128,10	+ 15,10
Marine Wendel	364	+ 20,10
Penhoët	367	+ 37
Peugeot SA	1 220	+ 61
Sagem	1 610	+ 20
Saulnes-Châtillon	238	+ 6
Strafor	530	+ 39
Valéo	556	+ 56
Vallourec	143	+ 3

Banques, assurances sociétés d'investissement

	16-9-88	Diff.
Bail Équipement	275	– 0,10
Bancaire (Cie)	432,80	– 16,20
Cetelem	620	– 25
CFF	769	– 13
CFI	399	– 1
Chargeurs SA	1 161	+ 109
Eurafrance	1 485	+ 54
Hénin (La)	555	+ 42
Imm. PL-Monceau	385	– 0,10
Locafrance	395,10	– 4,90
Locindus	835	+ 13
Midi	1 433	+ 150
Midland Bank	167	+ 5,50
O F P	1 135	– 4
Paris. de résse.	395	+ 35,20
Prétabail	1 050	+ 19
Schneider	454,90	– 25,80
Société génér.	419,50	+ 3,70
Suez (Cie Fin.)	281,50	+ 11,50
UCB	159	– 7

Filatures, textiles, magasins

	16-9-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 970	+ 35
BHV	456	+ 75
CFAO	1 539	+ 59
Damart-Serviposte	2 575	+ 105
Darty	496	+ 4,90
DMC	437	+ 31
Galeries Lafayette	1 057	+ 71
La Redoute	2 860	+ 60
Nouvelles Galeries	425	+ 3
Printemps	570	+ 9
SCOA	52,50	+ 0,60

Alimentation

	16-9-88	Diff.
Béghin-Say	471,50	+ 18,50
Bongrain	2 575	+ 125
BSN	5 360	+ 369
Carrefour	2 530	+ 80
Casino	152	+ 5
Euromarché	2 308	+ 48
Guyenne et Gasc.	645	+ 35
Lesieur	2 085	+ 25
Moët-Hennessy	3 100	+ 196
Nestlé	34 220	+ 760
Occidentale (Gle)	748	+ 28
Olida-Caby	317,10	– 3,40
Pernod-Ricard	1 049	+ 46
Promodès	2 240	+ 265
St-Louis-Bouchon	951	+ 20
Source Perrier	1 672	+ 102

Matériel électrique services publics

	16-9-88	Diff.
Alcatel	2 050	+ 104
Alsthom	318,50	+ 16,50
CGE	324,50	+ 13
Crouzet	365,80	+ 22,80
CSEE (ex-Signaux)	534	+ 41
Générale des Eaux	1 460	+ 94
IBM (1)	724	+ 20
Intertechnique	1 120	+ 82
ITT	308	+ 3
Legrand	3 610	+ 100
Leroy-Somer	822	+ 6
Lyonnaise des Eaux	1 450	+ 32
Matra	185,20	+ 5,20
Merlin-Gérin	2 856	+ 7
Moulinex	113,50	+ 4,50
Labinal	833	+ 47
Radiotechnique	706	– 4
Schlumberger	207	+ 8,20
SEB	820	+ 15
Siemens	1 541	+ 65
Thomson-CSF	191	+ 17

(1) Coupon de 6 F.

Mines, caoutchouc,

	16-9-88	Diff.
Géophysique	420	– 1
Imétal	225,80	+ 6,70
Michelin	203,50	+ 10
Min. Penarroya	67,30	inch.
RTZ	45,10	+ 1,20
ZCI	1,83	– 0,43

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 septembre 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	106,35	105,25	104,55	103,60
+ bas	106	104,85	104,15	103,55
Dernier	106,05	104,95	104,20	103,55
Compensation	106,05	104,95	104,20	103,50

Nombre de contrats : 55 782.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12 sept.	13 sept.	14 sept.	15 sept.	16 sept.
RM	1 856 879	2 864 430	4 112 646	2 212 677	2 128 172
Comptant R. et obl.	9 931 948	8 277 929	13 785 916	14 794 650	10 349 128
Comptant Actions	208 183	199 216	191 211	265 139	190 282
Total	11 997 010	11 341 575	18 089 773	17 272 466	12 667 582
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	122,4	124	126,7	126,8	–
Étrangères	115	115,8	117,1	118,4	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	134,4	136,1	138,9	138,4	139,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	351,5	354	359,2	365,4	364,5
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 312,61	1 335,18	1 369,75	1 364,81	–

Monneret exporte ses jouets

Durement concurrencé par les produits américains (les numéros un et deux mondiaux, Hasbro et Mattel), le jouet français a traditionnellement mauvaise presse. C'est oublier la bonne santé de petites entreprises qui, nettement devancées par les grands de la profession (Majorette, Nathan), ont su préserver et développer un savoir-faire qui jusqu'ici offre peu de prise aux fabricants étrangers.

Installée à Lons-le-Saulnier, au cœur de ce Jura d'où provient encore 40 % de la production nationale de jouets, la société Monneret continue à tirer profit du regain d'intérêt pour les articles traditionnels alors que les jouets électroniques semblent décidément passés de mode. Leader mondial du baby-foot et du billard après avoir coiffé l'italien Arcofel, cette société réalise 40 % de son chiffre d'affaires annuel (136 millions de francs au cours de l'exercice 1987-1988) dans cette activité. Autant que dans le secteur poupées, le reste des ventes se répartissant entre jouets d'été (15 %) et activités manuelles (5 %).

Bien décidé à être leader sur chaque gamme de produits, Alain Monneret, qui a succédé en 1987 à son père dans cette entreprise familiale, compte sur une croissance de 10 % de ses ventes au 30 juin prochain avec des résultats dépassant les 6 millions de francs enregistrés lors de l'exercice achevé. Cette progression devrait s'accompagner d'un effort accru à l'exportation. Les ventes à l'étranger représentant déjà 30 % du chiffre d'affaires dont environ 10 % à destination de l'Allemagne fédérale. Sans négliger les Etats-Unis, où Monneret dispose d'une filiale commerciale, l'Italie et surtout l'Espagne sont considérées comme des pays à fort potentiel grâce à l'important développement de la grande distribution constaté sur place. Une perspective encourageante confirmée par toutes les entreprises liées au secteur de la consommation. Cette PME de deux cents à deux cent soixante-dix personnes doit procéder cependant à d'importants investissements (10 millions de francs en 1987-1988). Elle subit, en effet, de lourds frais de recherche et développement (2,1 millions) alors qu'elle a réalisé déjà 25 % de son chiffre d'affaires dans des nouveautés.

S. M.

Le Groupement foncier français

Un test pour le second marché

Un test intéressant de la bonne santé du second marché va pouvoir être donné avec l'introduction, le 20 septembre, des titres du Groupement foncier français (GFF). Créé en 1957 par les principales sociétés d'assurances françaises et quelques organismes de retraite, le GFF avait pour vocation initiale de construire et d'administrer des immeubles pour le compte de ses soixante-cinq grands actionnaires institutionnels, ce qu'il continue à faire en y ajoutant les mandats confiés par d'autres organismes ou personnes physiques qui ne font pas partie de son actionnariat. Il n'agit, généralement, que comme prestataire de services, n'engageant que temporairement une partie de ses fonds propres.

Le montant global des investissements qui lui sont confiés s'est fortement gonflé depuis 1985, passant de 861 millions de francs à 2 458 millions en 1987. Par ailleurs, l'activité « administration de biens immobiliers » s'est très vivement développée, doublant depuis 1985 pour atteindre 94 millions de francs et dépasser le montant des recettes encaissées par la construction (maîtrise d'ouvrage déléguée). Aujourd'hui, le GFF gère plus de treize mille logements et 110 000 mètres carrés de bureaux, exerçant des fonctions de syndic pour 518 000 mètres carrés de bureaux. Sous la présidence de M. Bertrand Balaresque, ancien directeur des assurances au ministère des finances, les recettes du GFF ont enregistré une croissance moyenne annuelle de 24 % de 1982 à 1987, les profits, faibles en début de période, s'accroissant fortement pour rejoindre ceux des principaux concurrents, SINVIM, Meunier Promotion, COGEDIM, soit 22 % à 23 % des recettes, en moyenne. Pour 1988, la croissance globale des activités du GFF pourrait atteindre entre 6 % et 10 %, celle des profits s'inscrivant dans la fourchette haute.

A vrai dire, le GFF n'est pas directement comparable à ses concurrents, y compris Bouygues Immobilier, Kaufman et Broad et GFC, puisqu'il n'est pas engagé dans la promotion, et que l'importance de son secteur de gestion de biens, très stable, contribue à le mettre à l'abri des fluctuations du marché : c'est plutôt un intermédiaire financier et qualifié. Dans ces conditions, les 190 000 titres (10 % du capital) mis à la disposition du public au prix de 215 F, soit 8,6 fois le bénéfice net estimé de 1988, devraient, pour une valeur théorique de 247 F à 256 F, se caser facilement. Encore une fois, ce sera un bon test pour le second marché.

F. R.

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Faut-il lever des fonds en devises fortes ?

Convient-il pour un emprunteur international de se procurer dans les conditions actuelles des devises traditionnellement réputées pour leur force ? Les réponses à cette question sont de plus en plus nuancées depuis quelques mois en fonction de l'affaiblissement relatif du mark et surtout du franc suisse, qui portent en eux les germes d'une revalorisation appréciable.

La situation à cet égard a bien changé depuis le *début* de l'année, où ces devises étaient encore les grandes bénéficiaires de la défaillance du dollar. Le fin du fin pour un emprunteur français était alors d'obtenir par le biais de swaps des fonds à taux variable en ces monnaies. La montée du loyer de l'argent en Allemagne a renchéri le coût relatif de ces fonds, réduisant d'autant l'attrait d'une telle solution. Le Libor mark a avancé d'environ 200 points de base cet été. Rien n'indique que le mouvement ne soit pas destiné à se prolonger.

Quant au franc suisse, la progression du niveau de l'intérêt à court terme a été beaucoup moins prononcée, ce qui explique ses pertes récentes. Les opinions sont fort partagées quant à la politique monétaire suivie par les autorités helvétiques. Un resserrement n'est pas à exclure, à cause du souci de barrer la route à l'inflation que l'on importe présentement avec le flot des marchandises et des services en provenance de l'étranger.

Si, pour une de ses dernières grandes opérations euro-obligataires de l'année, *Electricité de France* a retenu le compartiment du mark, *c'est parce que s'offrait une possibilité* très avantageuse de refinancer des opérations libellées dans cette monnaie. Il s'agissait notamment de remplacer un emprunt 8,875 % de 100 millions de marks lancé en 1982 quand certains investisseurs internationaux faisaient souvent, pour des raisons politiques, grise mine à l'évocation d'un nom français. Cet emprunt au coupon élevé aurait eu encore quatre ans à courir, mais il a été remboursé par anticipation (à 101,50 % le 15 septembre). La nouvelle opération de l'EDF comporte 300 millions d'obligations à dix ans (*in fine*) offertes au prix de 101,625 et rémunérées au taux facial de 6,125 % l'an. Le rendement brut se monte à 5,91 %. Au pied des commissions, il est de 6,25 %.

De telles conditions sont un peu justes. Pour les apprécier, il faut savoir que la transaction ouvre un compartiment du marché fermé depuis plusieurs mois : celui des euro-emprunts en marks à dix ans. Néanmoins, fermement dirigée par la *Deutsche Bank*, l'émission a rencontré un accueil dans l'ensemble satisfaisant. Elle se traitait vendredi matin à une décote de l'ordre des commissions pour les banques *qui se* montent à 2,50 %. Le produit de l'emprunt est swappé en marks à taux flottant, à un niveau très bas : une quarantaine de points de base au-dessous du taux interbancaire offert sur le marché international (Libor).

Un autre débiteur français de tout premier plan, qui, comme l'EDF, bénéficie de la garantie de la République pour ses emprunts en devises, a choisi la semaine passée de se procurer des francs suisses à taux variable. Il s'agit de la Caisse nationale des télécommunications, qui obtint ces francs à l'issue d'une transaction de swap. Celle-ci a été organisée par le Crédit commercial de France, qui dirigé également la partie visible de l'opération, une émission de 100 millions d'ECU offerte présentement en souscription publique au pair.

L'émission a ceci de particulier qu'elle se greffe sur une souche existante, celle constituée par l'emprunt 7,375 % CNT qui viendra à échéance le 28 juin 1993. En plus de la qualité du débiteur, l'attrait pour les investisseurs, c'est l'assurance de disposer d'un marché secondaire liquide grâce au recours à la technique de l'assimilation. Les titres libellés en ECU bénéficient rarement de cet avantage. Le tout est destiné à être traité sur le marché secondaire comme un seul emprunt d'un montant de 250 millions d'ECU. Quant aux conditions de la nouvelle émission, elles sont attrayantes. Elles correspondaient jeudi soir, à la sortie de l'emprunt, à un rapport supérieur de 25 points à celui offert par les anciennes obligations. Sur le marché gris, ses cours étaient vendredi matin bien à l'intérieur des commissions, qui pour les banques atteignent 1,875 %.

Le même compartiment de l'ECU est sollicité par Interfinance, un organisme dépendant du Crédit national. Sa signature est fort recherchée, mais ses emprunts en devises ne sont pas garantis par la République française (contrairement à ceux du Crédit national lui-même). *Interfinance offre 75 millions* d'obligations à trois ans, au prix de 101,50 % du pair et munies de coupons annuels de 7,75 %. Au pied des commissions, cela correspondait alors à une marge de quelque 25 points de base au-dessus des rendements des titres garantis par la République française. Un tel écart est tout à fait approprié dans ce marché. Cela n'a pas empêché la transaction de se traiter en dehors des commissions (qui se montent à 1,375 %), souffrant d'une accumulation de nouvelle dette en ECU. Dirigée par Crédit Suisse First Boston, l'opération Interfinance est swappée en dollars à taux variable.

C'est bien un des maux du marché primaire de l'ECU que d'être *assailli par vagues successives de* nouveaux emprunts, toujours à *l'approche des émissions de certificats* du Trésor italien. Ce dernier *émet actuellement sur son marché* national pour 100 millions d'ECU *de certificats à cinq ans, au pair et* rémunérés au taux facial de 8,75 %. Le rendement n'est plus que 7,66 % après prélèvement à la source du précompte italien de 12,5 %.

Une belle rentrée

Pour sa première apparition sur le marché euro-obligataire depuis sa mutualisation, qui date de l'an passé, le Crédit agricole a fait lundi *dernier* la proposition suivante : 150 millions de dollars à cinq ans, les obligations de 1 000 et 10 000 dollars étant offertes à 101,625 % du pair et rémunérées au taux facial de 9,375 %.

Dirigée par Daiwa Europe, l'émission du Crédit agricole est liée à un swap dont le chef de file et une autre maison japonaise, Mitsui Trust, se sont chargés. Du dollar à taux fixe, l'emprunteur est ainsi passé au dollar à taux flottant, à des conditions très avantageuses, de quelque *35 points de base au-dessous du taux* interbancaire offert à Londres.

A *partir de là, la banque française* n'a pas eu de peine à se procurer les *fonds en livres sterling à taux flottant* qu'elle recherchait. Il s'agit *d'une de ces rares et belles émissions* dont on ne parle qu'en termes flatteurs car *elle satisfait les intérêts de* tous : ceux d'un emprunteur de qualité *qui lève les capitaux dont il a* besoin et qui par la même occasion *fait une rentrée réussie sur le* marché international ; ceux des banques qui n'ont guère en à rétrocéder sur leurs commissions ; ceux des investisseurs enfin, qui n'ont assurément pas fait les frais de l'opération. Le cas est assez rare pour qu'on le souligne.

CHRISTOPHE VETTER.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Optimisme en France

Cette semaine on a fortement anticipé, en France, une détente des taux d'intérêt. Dès le début de la période sous revue, un frémissement se faisait sentir sur le MATIF, où les cours décollaient sensiblement de 103,25 sur l'échéance décembre, la seule significative désormais puisque celle de septembre devient presque du comptant.

Ce « démarrage », dû au départ à des facteurs techniques (on manquait d'OAT sur décembre), s'est accéléré sur une anticipation très forte d'un recul des taux, en France, mais surtout aux Etats-Unis, où, en raison du ralentissement de la conjoncture observé ces derniers temps, certains analystes voient les taux à long terme revenir à 7 % à la fin de 1989 et même avant. Cette anticipation n'a guère été perceptible outre-Atlantique, sauf sur les bons du Trésor à court terme. A long terme, le rendement de l'emprunt du Trésor à trente ans n'est pas redescendu au-dessous de 9 % contre 9,06 % il y a huit jours. C'est donc Paris qui mène la danse, le cours de l'échéance décembre sur le MATIF touchant 105,90, en pointe jeudi, au plus haut de l'année, avant de céder près d'un point à 105 sur des ventes bénéficiaires de veille de week-end.

La conséquence de cette euphorie est que le taux de l'argent au jour le jour a fléchi au-dessous de 7 1/2%, contre 7 3/4% précédemment, la Banque de France ayant, il est vrai, injecté 17 milliards de francs de liquidités supplémentaires lors de son adjudication, au taux inchangé de 7%.

La meilleure tenue du franc cette semaine a, en fait, allumé des tensions sur le marché monétaire, repoussant la possibilité d'un nouveau relèvement du taux d'intervention de la Banque de France. *« La France devrait être en mesure de revenir à une politique de baisse des taux d'intérêt quand le sentiment à long terme du marché le permettra »*, a déclaré M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, relevant que l'écart des taux entre l'Allemagne et la France est de 3% alors que le différentiel d'inflation est de 1,5%.

En fait, ce différentiel risque de s'accroître d'ici à la fin de l'année. Il a, par ailleurs, écarté la perspective d'un *changement* à court terme de la parité deutschemark-franc.

Sur le front des émissions, l'offensive a repris avec vigueur, deux gros attaquants ayant lancé des appels importants à l'épargne. Le Crédit foncier de France, tout d'abord, lève 3 milliards de francs en deux tranches, l'une de 1,5 milliard de francs à neuf ans et taux fixe de 9% (8,70% en réel, du fait de la minoration du premier coupon), et l'autre de 1,5 milliard de francs à taux indexé sur le TIOP à trois mois moins 0,20% révisable avec bons d'échange négociables contre des obligations à taux fixe 8,50 % 1987-2000, à raison d'une pour quatre. La SNCF, ensuite, demande 2 milliards de francs, sur onze ans et cent vingt-deux jours, au taux fixe de 8,80 %, avec une émission à 98,96 % du nominal, soit un rendement réel de 8,97 %. Elle a en outre placé 1 milliard de francs à taux variable (PIBOR un mois) auprès de la BNP, chef de file de l'émission.

Caractéristique commune à ces deux emprunts, tout au moins sur ceux dont le taux est fixe : ils ont été plutôt mal reçus. Le marché trouve les taux trop « tirés » par rapport au rendement des fonds d'Etat (OAT) (9,10 % environ), *même si tout le* monde anticipe avec frénésie une *détente ultérieure, comme il a été* indiqué précédemment. En conséquence, à la veille du week-end, les émissions en question souffraient d'une décote de 1 % à 1,20 % sur le « marché gris », correspondant, à peu près, à la commission de placement des réseaux bancaires.

Sur le front des SICAV court terme, la moisson de l'été a été très *fructueuse. Leur encours s'est gonflé* de 17,3 milliards de francs en *juillet et de 23 milliards de francs en* août, atteignant 610,1 milliards de francs fin août, selon les statistiques de TGF. C'est, sans doute, l'évolution incertaine des taux d'intérêt pendant cette période, caractérisée par des alternances de baisse et de hausse, qui a privilégié les placements dans des produits de bonne liquidité et de bonne sécurité. En témoigne le nouveau gonflement de l'encours des SICAV court terme dites monétaires, c'est-à-dire dont l'actif est investi en produits à durée courte, bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôts : cet encours atteint 423,6 milliards de francs.

Les plus fortes progressions enregistrées en août ont été celles de la Caisse nationale du Crédit agricole (+ 6,1 milliards de francs à 73,1 milliards de francs (avec 1,7 % du marché) et de la BNP (4,8 milliards de francs à 43,6 milliards de francs avec 13,2 %. Viennent ensuite la Société générale (7,1 %), le groupe Caisse des dépôts (Ecureuil, PTT, Trésor) 6,3 %, les Banques populaires (5,2 %) et le groupe du CIC (5 %).

F. R.

Le Monde
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
LE MONDE
ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements
sur minitel 24 heures sur 24
7 jours sur 7
ABONNEMENTS
36.15 LEMONDE

DEVISES ET OR

Rebond du dollar

Les nouvelles se suivent et ne se ressemblent pas. Après une « mauvaise » balance commerciale américaine pour juin, annoncée le 16 août, avec un déficit de 12,5 milliards de dollars, rehaussé ultérieurement à 13,3 milliards, un « bon » résultat est tombé mercredi, avec un déficit extérieur ramené à 9,5 milliards de dollars pour juillet. Immédiatement, les cours du dollar s'élevaient de 1 % à 2 %, plus fortement vis-à-vis du deutschemark, la devise américaine passant de 1,85 DM à 1,88 DM pour finir la séance à 1,8750 DM, qu'à l'égard du yen (134 yens pour 1 dollar au lieu de 133,50 yens). A Paris, d'une semaine à l'autre, le billet vert a tout de même gagné 10 centimes à un peu plus de 6,37 F.

A la veille du week-end, dans un marché très calme, une certaine prudence se manifestait, après la petite « *explosion* » du mercredi précédent. Les observateurs relèvent que la poussée des exportations américaines, de 39 % en termes réels depuis le troisième trimestre 1986, ne pourra se maintenir indéfiniment à son rythme actuel : M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour le commerce international, en convient, et avertit qu'effectivement ce rythme ne pourra se maintenir.

Mais, dans l'autre sens, on a annoncé, en fin de semaine, un recul de 0,2 % des ventes au détail aux Etats-Unis pour le mois d'août, après une baisse de 8,9 % des importations au juillet, ce qui peut laisser prévoir un ralentissement général de la consommation. En ce cas, notonsle, la Réserve fédérale n'aurait pas à relever ses taux, ce qui diminuerait le soutien apporté au dollar par une tension du loyer de l'argent. Compliqué, n'est-ce pas ?

La livre sterling n'a guère réagi à l'accélération du rythme de l'inflation en Grande-Bretagne, + 1,1 % en août sur 5,7 % en douze mois, rythme le plus rapide depuis décembre 1985.

En Europe, le comportement du système monétaire européen (SME) va devenir tout à fait intéressant à observer dans les prochains mois. Les bons esprits auront noté que ce système comporte désormais un point faible, la lire italienne, dont la plupart des opérateurs estiment qu'elle devra être « réajustée » dans un délai à débattre. Ils auront relevé, par ailleurs, que le cours du deutschemark à Paris, passé de *3,37 F au début du mois d'août* à 3,41 F au milieu de la semaine dernière, en raison de la hausse de la devise allemande, n'a guère fléchi cette semaine après la remontée du dollar par rapport à la devise allemande, se situant un peu au-dessus de 3,40 F vendredi matin. Vendredi en fin de journée, toutefois, il glissait à 3,3975 F dans un marché très creux, juste après la fin de la réunion du conseil économique et financier franco-allemand.

Notons, toutefois, que l'annonce d'un taux d'inflation de 0,3 % en France pour le mois d'août, portant à 2,2 % l'inflation cumulée depuis le début de l'année, a un peu préoccupé les opérateurs. Si ce taux atteignait 3 % pour l'année 1988, contre 1 % en Allemagne, les opérateurs, surtout à l'étranger, ne manqueraient pas de comparer ces deux chiffres, même si les coûts de production sont désormais comparables de chaque côté du Rhin et même plus favorables de ce côté-ci. Ils compareront, aussi, les balances commerciales des deux pays, celle de RFA demeurant fortement et désespérément créditrice, notamment vis-à-vis de l'Europe.

Nombre d'entre eux parmi les plus objectifs aimeraient qu'un réajustement du SME, sa « respiration » normale, effectué sans crier gare, entérine toutes ces données, ce qui se traduisait par une réévaluation du mark. Pour eux, une telle décision serait tout à fait normale de la part d'un pays trop fortement excédentaire. Quant au franc, il serait réévalué aussi, mais dans une proportion moindre (la France n'est pas encore l'Allemagne, tout de même), et la lire dévaluerait d'un pourcentage à préciser. Il est extrêmement regrettable que ce processus de « respiration » évoqué plus haut ne puisse être envisagé que sous un angle politique, donc passionnel. A défaut, il risque d'empoisonner l'atmosphère du SME dans les mois qui viennent et d'empêcher la France d'abaisser durablement ses taux.

L'or au plus bas depuis dix-huit mois

Les cours de l'or se sont encore repliés, celui de l'once de 31,1 grammes tombant, vendredi après-midi, à 412 dollars sur la place de Londres, au plus bas depuis le 26 mars 1987. La faiblesse du marché du pétrole, conjuguée avec la bonne tenue du dollar et l'absence d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis, pour l'instant du moins, dépriment le métal précieux, sans oublier des ventes de lassitude émanant de certains spéculateurs. Rappelons que le cours de l'once s'élevait encore à 466 dollars au début du mois de juin dernier. Certains opérateurs le voient glisser en dessous de 400 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6798	–	15,6887	63,1911	53,3333	2,5432	47,2813	0,0714
	1,6960	–	15,9413	64,1025	54,1959	2,5826	48,0076	0,0724
Paris	10,6765	6,3740	–	402,78	339,95	16,2105	301,37	4,5561
	10,6515	6,2730	–	402,11	339,91	16,2009	301,15	4,5423
Zurich	2,6586	1,5825	24,8274	–	84,48	4,0246	74,8126	1,1311
	2,6488	1,5600	24,8488	–	84,5299	4,0289	74,8919	1,1296
Francfort	3,1406	1,8758	29,4169	118,48	–	4,7686	88,6525	1,3402
	3,1336	1,8455	29,4195	118,30	–	4,7663	88,5982	1,3363
Bruxelles	65,841	39,32	6,1688	24,8467	209,71	–	18,5916	2,8105
	65,7466	38,72	6,1725	24,8205	209,81	–	18,5886	2,8037
Amsterdam	3,5426	2,1159	37,1818	133,65	112,39	5,3789	–	1,5118
	3,5369	2,0830	37,2046	133,52	112,37	5,3796	–	1,5083
Milan	2343,32	1399	219,48	884,04	746,13	35,5798	661,46	–
	2344,94	1381	220,15	885,25	748,31	35,6663	662,98	–
Tokyo	224,62	134,10	210,39	84,7393	71,52	3,4104	63,4042	0,0958
	226,17	133,20	212,33	85,3846	72,1756	3,4401	63,9402	0,0965

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 septembre, 4,7531 F contre 4,7095 F le vendredi 9 septembre.

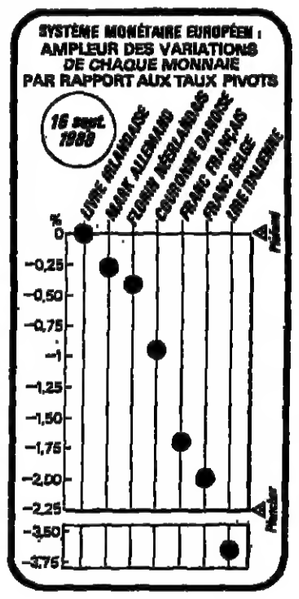

MATIÈRES PREMIÈRES

Pessimisme sur le coton

Un certain pessimisme vient de gagner le marché mondial du coton après la publication, fin août, des estimations de la production mondiale par l'ICAC, l'organisation internationale du coton. Selon cette institution, dont le siège est à Washington, la *cueillette de la précieuse* fibre naturelle atteindrait sur l'ensemble du globe, pour la campagne 1988-1989, commencée en août, 18,8 *millions de tonnes*. Une progression de 17% sur la production de la précédente campagne, qui avait atteint 17,52 millions de tonnes. S'il ne s'agit pas là d'un développement spectaculaire de l'offre, cette évolution entraîne, selon l'ICAC, une « *pression sur les prix* », la consommation enregistrant, de son côté, une certaine stagnation.

L'organisation internationale du coton, qui regroupe quarante-quatre pays producteurs et consommateurs, *estime aussi que le prix moyen de la* fibre ne devrait baisser que de 5,5% *pendant la campagne actuelle*, pour s'établir autour de 68 cents par livre, contre 72 cents en 1987-1988. Cette estimation paraît encore très optimiste puisque les cours s'établissaient ces jours derniers à 55 cents la livre.

Sur le marché mondial, l'ICAC s'attend, en outre, à un recul des exportations, dont le volume serait ramené de 5,24 millions de tonnes en 1987-1988 à 5 millions de tonnes. La consommation du globe atteindrait pour sa part 18,2 millions de tonnes (18,12 millions de tonnes en 1987-1988).

Quant aux stocks mondiaux de coton, ils devraient atteindre 7 millions de tonnes en fin de campagne, les disponibilités devant augmenter de 700 000 tonnes aux Etats-Unis.

Ce que d'aucuns avaient présenté en 1987 comme un retour aux fibres naturelles face aux synthétiques n'a été, au bout du compte, qu'un engouement passager. La consommation du coton, qui va à l'habillement, ne se décrète pas. Sauf en Chine, où fleurissent, de temps à autres, des campagnes publiques incitant les ménages à remplacer les doublures de coton de leurs vestes pour absorber la production nationale... Partout ailleurs, l'usage de la fibre naturelle est affaire de goût et de mode. Et la mode, selon le mot de Chanel, c'est ce qui se démode.

Les distorsions de prix, pour ne pas dire de concurrence, entrent bien sûr en ligne de compte. Ainsi, en 1987, l'industrie cotonnière française a enregistré, pour la deuxième année consécutive, une dégradation de ces échanges commerciaux, très nette à l'égard des pays à « bas prix ». Si les exportations françaises de produits cotonniers ont progressé en volume de 10,2%, portant sur *151 000 tonnes*, la balance commerciale n'en a pas moins enregistré un nouveau déficit record de 115 708 tonnes, contre 106 647 tonnes en 1986. En volume, les importations ont progressé de 9,5%. En valeur, le déficit est toutefois resté stable, atteignant 2,7 milliards de francs.

A l'échelon de la CEE, le bilan n'est pas meilleur. Si le déficit global de la Communauté en produits cotonniers est un peu résorbé (de 1,8 à 1,5 milliards de francs), la dégradation s'est accélérée face aux pays à bas prix, la Chine et la Turquie en particulier. En 1987, ces pays ont notamment augmenté respectivement de 21% et 49% leurs exportations textiles vers la France. D'après le Syndicat général de l'industrie cotonnière française (SGICF), cette percée est le fruit d'une « *application laxiste* » du nouvel accord multifibre réglementant le commerce du textile international. Alors que l'AMF (1) limite à 6 % par an l'augmentation des exportations de textile en provenance des pays signataires, celles-ci ont progressé l'an dernier de 30,5 % pour les produits cotonniers.

E. F.

PRODUITS	COURS DU 16-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 432 (+ 66) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 387 (– 10) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 900 (+ 150) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 680 (+ 65) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	1 118 (+ 8) Livres/tonne
Cacao (New-York) Déc.	1 173 (– 41) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	403 (+ 3) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	278 (– 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Oct.	270,80 (– 59) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

(1) L'AMF est signé par cinquante-quatre pays.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 Le premier ministre turc visite les camps de réfugiés kurdes.
– Vaste opération israélienne dans le sud du Liban.
4 Le voyage de Jean-Paul II au Swaziland.

POLITIQUE

5 Michel Rocard à Grenoble.
– La polémique sur le Rafale.
– « Livres politiques », par André Laurens.
6 Grâce présidentielle pour deux élus de la Réunion.

SOCIÉTÉ

7 Les infirmières seront en grève le 29 septembre.
– Les hold-up d'un PDG ou l'« emprunt forcé » de M. Vallet.
8 à 10 L'ouverture des XXIes Jeux olympiques à Séoul.

CULTURE

11 Théâtre : *les Exilés*, de James Joyce, à l'Odéon.
– Cinéma : le Festival de Toronto.
– La IIIe Biennale internationale de la danse à Lyon.
6 Communication.

ÉCONOMIE

13 L'aménagement de la loi Méhaignerie.
– Le rapport sur l'accident de la gare de Lyon à Paris.
– La réunion du Conseil économique et financier franco-allemand.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 7
Météorologie 10
Mots croisés 10
Spectacles 12

DATES

2 Il y a quarante ans, l'assassinat du comte Folke Bernadotte.

TÉLÉMATIQUE

● Petits ou gros porteurs, le nouveau service Bourse est enfin arrivé ..... BOURSE
● Le marché de l'art sur minitel ..... ARTLINE
36-15 tapez LEMONDE
● Les Jeux olympiques en direct.
36-15 tapez LM

POLOGNE : la poursuite des contacts entre le pouvoir et l'opposition

La table ronde devrait se réunir à la mi-octobre

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Comme des boxeurs groggys après le match, l'équipe de Solidarité était descendue avec des mines plutôt sombres du minibus bleu et blanc qui la ramenait au siège de l'épiscopat, vendredi soir 16 septembre, sous une pluie battante. Ni « V » de la victoire ni sourire cette fois-ci, après plus de cinq heures de réunion dans une résidence officielle située à l'extérieur de Varsovie avec une délégation du pouvoir conduite par le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak.

Premier à sortir, M. Lech Walesa s'engouffre dans l'entrée de l'épiscopat en grommelant quelques mots sur un « *rapprochement des positions* » et rappelle : « *Pas de liberté sans Solidarité !* ». Le professeur Stelmachowski, qui sert depuis des semaines d'intermédiaire pour arranger ces rencontres avec le pouvoir, est à peine plus clair : « *La situation est intéressante*, dit-il, *il y a eu quelques progrès, mais pas de décisions définitives.* »

A première vue, les choses n'ont donc pas l'air de se présenter sous les meilleurs auspices. Pourtant, au même moment – il est 21 h 30, – l'agence officielle PAP diffuse un communiqué annonçant le début de la « table ronde » pour la mi-octobre, consacrée à trois thèmes principaux : « *Le modèle du fonctionnement de l'Etat et de la vie publique, l'accélération du développement et de la modernisation de l'économie, la forme du mouvement syndical polonais.* » Bien que le communiqué fasse aussi état d'un rapprochement des positions, on commence à comprendre les mines déconfites des membres de la délégation de Solidarité : le problème syndical ne vient qu'en troisième position, alors qu'ils ont toujours voulu en faire le sujet prioritaire.

M. Walesa aurait-il perdu cette partie ? Non, répondra quelques heures plus tard M. Wladyslaw Frasyniuk, membre de la direction nationale de Solidarité et l'un des participants à cette réunion élargie de vingt-cinq personnes, même si la réponse à ce « *problème fondamental* » qu'est la légalisation de Solidarité n'a pas été apportée pendant la rencontre de vendredi.

Au milieu de la nuit, dans l'appartement enfumé d'Adam Michnik, théoricien de l'opposition polonaise, M. Frasyniuk, qui passe pour plus radical que M. Walesa, décrit la situation en ces termes : « *Cette rencontre est un grand événement politique, car elle constitue une reconnaissance de facto de Solidarité et de sa place dans le pays. Cela est d'autant plus important que le gouvernement était représenté par le responsable de la répression contre les membres de Solidarité, le général Kiszczak.* » Cela posé, peut-on parler d'un succès total pour Solidarité ? « *Non*, répond-il calmement. *Le succès pour Solidarité, ce serait le droit de revenir à des actions légales. Cela, nous ne l'avons pas obtenu. Mais nous n'attendions pas tant.* »

« Trop tôt »

En fait, et c'est là un motif de satisfaction inconstestable pour l'opposition, la majeure partie des discussions de vendredi a bel et bien été consacrée au syndicat dissous même si le communiqué commun ne le reflète pas : c'était visiblement trop demander aux autorités.

Selon le récit de M. Frasyniuk, le général Kiszczak déclare en ouvrant la réunion qu'il doit appartenir aux travailleurs de décider des formes du mouvement syndical dans le cadre de la législation existante et que la création d'un second syndicat serait dangereuse pour l'entreprise. M. Walesa prend alors la parole pour dire clairement que le problème du pluralisme syndical doit être discuté en priorité. « *Nous attendons des autorités qu'elles brisent ce blocage politique et envisagent la légalisation de Solidarité dans un avenir proche*, lance-t-il. *Ce sont les travailleurs en grève qui ont réclamé cette organisation et ce sont eux qui ont poussé vers la « table ronde.* »

Plusieurs participants des deux délégations interviennent ensuite, parmi lesquels un représentant du syndicat officiel OPZZ, M. Krajewski, qui juge du domaine du possible une légalisation de Solidarité. « *Mais il est encore trop tôt*, ajoute-t-il, *la situation politique et la base de l'OPZZ ne sont pas mûres.* » Lorsqu'un intervenant tente d'orienter le débat vers des thèmes plus généraux, Walesa revient à la charge : « *Nous voulons aujourd'hui cette déclaration d'intention, le gouvernement doit montrer sa bonne volonté.* »

L'intervention la plus marquante sera sans doute celle de M. Stanislaw Ciosek, haut dirigeant du PC polonais et l'un des artisans de la ligne du dialogue actuel : vous êtes têtus et nous sommes limités, dit-il en substance. En discutant autour de cette table, poursuit-il, nous admettons une reconnaissance de fait de Solidarité. Il ne nous est pas possible d'aller plus loin. Cela ne signifie pas un raidissement du bureau politique, mais traduit les craintes des réactions de la base. Pour les cadres de l'armée et les militants du parti, Solidarité est un symbole qui effraie. Ces gens-là sont prêts pour une réforme économique qui irait loin, mais pas pour Solidarité.

Un test de crédibilité

M. Frasyniuk demande alors la parole pour faire remarquer que la bonne volonté du pouvoir sur le sujet de Solidarité constitue aussi un test de sa crédibilité sur les autres réformes. Il en profite pour souligner la catastrophe économique dans laquelle est plongée la Pologne. « *C'est pour ça que nous sommes là*, ajoute-t-il. *Des gens qui ont été humiliés pendant sept ans ont eu le courage de s'asseoir à la table des négociations. Maintenant, ils attendent une déclaration du gouvernement qui le rendrait crédible.* »

Enfin, le général Kiszczak récapitule. Les participants n'ont guère avancé, relève-t-il. Et ça ne l'étonne guère. Il sait la place qu'occupe Solidarité dans le pays. Mais il ne peut pas donner à l'opposition la déclaration d'intention qu'elle demande, car, dit-il, « *nous avons les mains liées* ». Il demande alors à la délégation de M. Walesa de faire confiance au pouvoir, de croire en sa volonté d'introduire de grandes réformes. Il se dit convaincu que les résultats de la « table ronde » « *surprendront tout le monde* ». Il sait aussi les risques que courent les dirigeants de Solidarité en lui accordant leur confiance, mais « *nous aussi, nous courons des risques* ». « *La situation est tendue : dans deux semaines je ne serai peut-être plus ministre* », lâche-t-il. Et le général de conclure en demandant à Solidarité de donner encore un peu de temps au pouvoir.

« *La question n'est pas de leur faire confiance*, résumera plus tard Adam Michnik. *La situation est telle qu'ils n'ont pas d'autre issue que de nous légaliser.* »

La décision d'accepter la tenue d'une « table ronde » fait maintenant l'objet de discussions au sein de la délégation de l'opposition. Selon M. Frasyniuk, Solidarité n'a pas l'intention de se lancer aveuglément dans des négociations interminables dont elles ne pourraient pas sortir. « *Ce que Solidarité a décidé aujourd'hui, c'est de ne pas rompre les négociations. La discussion sur la participation à la « table ronde » continue* », a-t-il expliqué. La commission nationale exécutive du syndicat, la KKW, devait se réunir samedi pour examiner la situation.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **La presse soviétique critique le gouvernement polonais.** – Le quotidien soviétique *Sovietskaia Rossia* a condamné, le vendredi 16 septembre, les erreurs commises par le gouvernement polonais, estimant qu'il n'est pas certain qu'il puisse se maintenir au pouvoir, étant donné le manque de confiance de la population. Le journal précise qu'il est naturel que les syndicats tentent de défendre les intérêts des ouvriers. « *La question de la confiance faite au gouvernement est toujours ouverte*, écrit-il. *Se maintiendra-t-il au pouvoir ou démissionnera-t-il ?* »... « *Jusqu'ici, cette question aurait paru stupide, voire provocatrice. A présent, elle est une réalité politique et fera l'objet des débats du Parlement polonais le 19 septembre.* » On sait que les syndicats officiels polonais (OPZZ) ont eux-mêmes réclamé récemment la démission du gouvernement de M. Messner (*le Monde* du 8 septembre).

MAROC

Accord avec l'Algérie pour la construction d'un gazoduc

Rabat (*AFP*). – Les ministres marocain et algérien de l'énergie, MM. Mohamed Fettah et Belkacem Nabi, ont approuvé, vendredi 16 septembre, à Rabat le rapport technique élaboré par une commission mixte sur la création d'un gazoduc devant relier l'Algérie à l'Europe occidentale à travers le Maroc. Cet ouvrage, qui alimentera également le royaume chérifien en gaz naturel, transitera par l'Espagne à travers le détroit de Gibraltar.

Dans un communiqué commun diffusé à Rabat, les deux parties expriment leurs satisfaction et réaffirment leur « *ferme volonté d'œuvrer avec célérité pour la réalisation de ce projet et pour le renforcement de la coopération maghrébine* ». Une société mixte algéro-marocaine « *sera incessamment créée pour la mise en œuvre du projet* », ajoute le texte, en précisant que le suivi de cette affaire sera assuré par une commission présidée par les deux ministres.

Attaque du Polisario

Le jour même de cet accord, une attaque « *particulièrement meurtrière* » a été déclenchée par le Front Polisario contre les troupes marocaines stationnées dans la région d'Oum-Dreiga, au sud du Sahara occidental, a-t-on confirmé à Rabat.

Dans un communiqué publié à Alger, le Front Polisario devait annoncer que cette attaque avait fait « *des centaines de morts et de blessés* » dans les rangs marocains et que le chef du 3e régiment d'infanterie motorisée (RIM) « *avait été fait prisonnier* ».

« *Personne n'est assez crédule pour croire un seul instant au bilan fourni par le Polisario* », déclare-t-on de source marocaine en précisant que l'officier « *n'a pas été fait prisonnier, mais a été tué au cours des combats* ».

De même source on indique encore que, à l'issue de la bataille « *dont une partie s'est déroulée à l'extérieur du mur de défense* » construit par l'armée marocaine, « *le Front Polisario a laissé sur le terrain plusieurs dizaines de morts, de nombreux véhicules de combat dont quatre chars ainsi qu'une importante quantité d'armes et de munitions* ».

Les autorités et les médias officiels marocains n'avaient toujours pas réagi, vendredi soir, à cette attaque qui intervient au moment où le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, s'apprête à saisir le Conseil de sécurité des Nations unies sur son plan de paix au Sahara occidental.

YOUGOSLAVIE : soixante-dix ans après la bataille de Salonique

La jeune génération découvre ses ancêtres

BELGRADE
de notre correspondant

La République fédérée de Serbie célèbre cette semaine, avec un éclat particulier depuis le 15 septembre, le soixante-dixième anniversaire de la rupture du front de Salonique pendant la première guerre mondiale. Œuvre de l'ancienne armée serbe et des deux cent mille hommes du corps expéditionnaire français, cet événement avait précipité l'écroulement de l'empire austro-hongrois et de la Bulgarie. La défaite de l'armée allemande sur le front de l'Ouest aboutissait, fin 1918, à la création du premier Etat commun des Slaves du Sud, appelé à l'époque royaume des Serbes, Croates et Slovènes, et aujourd'hui Yougoslavie. De nombreuses cérémonies sont organisées, auxquelles participe notamment une importante délégation française.

La presse de la capitale et de nombreuses publications spécialisées rendent hommage à l'armée serbe et à ces camarades français qui reposent par milliers dans les cimetières du pays. La jeune génération, à laquelle on avait expliqué, pendant des décennies, que la première guerre mondiale fut impérialiste et la Yougoslavie, de 1918 à 1941, « monarcho-fasciste », découvre aujourd'hui le patriotisme de ses ancêtres. Dans des salles de théâtre archicombles, sont jouées des pièces célébrant l'héroïsme des soldats serbes et français. Ainsi apparaissent les figures non seulement des anciens dirigeants serbes – longtemps traités de « réactionnaires » – mais aussi des principaux commandants français du front de Salonique, en particulier, l'amiral Guepratte, qui recueillit sur les bords de l'Adriatique les soldats et les enfants serbes après la retraite d'Albanie en 1915.

On ne compterait plus aujourd'hui que cent cinquante à cent soixante anciens combattants serbes survivants du front de Salonique. Tous ont plus de quatre-vingt-dix ans et plusieurs sont centenaires. Parmi les nombreuses photographies publiées ces derniers jours à l'occasion de cet anniversaire, l'une représente le président Mitterrand saluant un tout petit groupe de vieillards, anciens soldats serbes en costume national, invités aux cérémonies du 11 novembre 1985 à l'Arc de triomphe.

PAUL YANKOVITCH.

EN BREF

● **La visite de M. Roland Dumas en Tchécoslovaquie.** – Le ministre des affaires étrangères a eu, vendredi 16 septembre, un entretien avec M. Milos Jakes, secrétaire général du Parti communiste. Il a aussi visité la foire de Brno. M. Dumas devait regagner Paris samedi après un entretien avec le cardinal Tomasek. – (*AFP.*)

● **Visite de M. Perez de Cuellar en Afrique du Sud le 20 septembre.** – Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, quittera mardi 20 septembre New-York pour l'Afrique du Sud où il effectuera une brève visite de travail consacrée au règlement du conflit namibien. Vraisemblablement, le secrétaire général, qui fera ce voyage à l'invitation de Pretoria, se rendra aussi en Angola avant de regagner New-York à la fin de la semaine. – (*AFP.*)

● **La préparation d'un marché commun des armements.** – Les directeurs nationaux des armements de treize pays européens de l'Alliance atlantique discuteront les 22 et 23 septembre à Rome de la création en Europe d'un marché sans frontière des matériels militaires, a-t-on appris le vendredi 16 septembre de source diplomatique à l'OTAN. Ces hauts fonctionnaires se réuniront dans le cadre du Groupe européen indépendant de programme (GEIP) fondé en 1976. A la seule exception de l'Islande, le GEIP rassemble l'ensemble des pays européens de l'OTAN, y compris la France et l'Espagne. – (*AFP.*)

● **CHYPRE : nouvelles rencontres prévues.** – Le chef de la communauté turque de Chypre, M. Rauf Denktash, et le président Vassiliou se sont rencontrés pendant près de six heures, vendredi 16 septembre, dans la zone tampon de Chypre, pour amorcer les négociations sur l'avenir de l'île. Seul, le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies, M. Oscar Camilion, assistait à leurs entretiens. Les deux dirigeants sont convenus de se retrouver les 21, 26 et 27 septembre. – (*AFP.*)

● **Assassinat au Pays basque espagnol.** – Le fils d'une personnalité politique de Santurce, dans le nord du Pays basque, a été assassiné vendredi soir 16 septembre, par des assaillants soupçonnés par les autorités d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA. Jose Luis Barrios, fils d'un ancien conseiller municipal socialiste de Santurce, se trouvait dans un restaurant appartenant à la famille lorsque deux hommes sont entrés, ont demandé deux bières au bar et l'ont tué de plusieurs balles. – (*Reuter.*)

● **PHILIPPINES : formation d'un parti politique soutenant Mme Aquino.** – Les partisans de Mme Cory Aquino ont formé vendredi 16 septembre un nouveau parti destiné à soutenir l'action de la présidente. « Cory » s'est félicitée de la naissance de cette formation, tout en affirmant qu'elle n'entendait adhérer à aucun parti. Laban Demokratikong Pilipino (LDP ou Lutte pour les Philippines démocratiques), organisé par le frère de la présidente, M. José Cojuangco, rassemble cent cinquante-huit des deux cents députés et regroupe deux partis qui avaient soutenu la campagne présidentielle de Mme Aquino en 1986, le PDP-Laban et le Lakas ng Bansa. – (*AFP.*)

● **SRI-LANKA : M. Jayewardene ne se représentera pas à l'élection présidentielle.** – Le président sri-lankais, M. Junius R. Jayewardene, âgé de quatre-vingt-trois ans, a annoncé vendredi 16 septembre qu'il ne briguerait pas un troisième mandat. Le Parti national unifié (UNP) au pouvoir a accepté à l'unanimité la proposition à M. Jayewardene de se présenter comme candidat à l'élection, qui devrait avoir lieu à la fin de l'année, M. Ranasinghe Premadasa, premier ministre. – (*Reuter.*)

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : La fondation de la République, fête nationale.** – Le présidium, organe suprême du Parti communiste tchécoslovaque, a « *recommandé* » vendredi 16 septembre, que le 28 octobre, jour anniversaire de la fondation, il y a soixante-dix ans, de la Tchécoslovaquie, soit à nouveau déclaré jour de fête nationale. Une partie de l'opposition tchécoslovaque, dont le mouvement de défense des droits de l'homme « Charte 77 » en avait fait récemment la demande. La république tchécoslovaque a été fondée le 28 octobre 1918, sur les ruines de l'empire austro-hongrois. Ce jour était resté fête nationale jusqu'en 1951. Par la suite, le régime communiste, instauré en 1948 en Tchécoslovaquie, a déclaré fête nationale le 9 mai, en souvenir de la libération du pays par l'Armée rouge, le 9 mai 1945. – (*AFP.*)

● **TUNISIE : le secrétaire général du MTI est rentré à Tunis.** – Cheikh Abdelfattah Mourou, secrétaire général du Mouvement de la tendance islamique (MTI, opposition intégriste non reconnue), condamné en septembre 1987 à dix ans de travaux forcés par contumace et qui vivait en exil, est rentré vendredi 16 septembre à Tunis, a-t-on appris auprès de ce mouvement. Le dirigeant islamiste, qui venait de Genève, a passé « *sans entraves* » les formalités douanières à l'aéroport. – (*AFP.*)

● **Métallurgie CGT : Jean Desmaison succède à André Sainjon.** – Réuni le 16 septembre, le comité exécutif fédéral de la fédération de la métallurgie CGT a élu M. Jean Desmaison secrétaire général, en remplacement de M. André Sainjon, démissionnaire (*le Monde* du 17 septembre). Dans un communiqué, le comité exécutif précise qu'il « *a pris acte de la décision personnelle* » de M. André Sainjon « *alors que rien ne l'y obligeait* », ainsi que « *du désaccord exprimé* (...) *sur la mise en œuvre des orientations du trente-deuxième congrès* ».

● **La CNCL attribue trois fréquences FM à Paris.** – La Commission nationale de la communication et des libertés a attribué le jeudi 15 septembre trois fréquences en radio FM sur Paris et la région parisienne après avoir examiné quatre-vingt-huit candidatures. Tabala FM, radio de la communauté africaine, occupera la première seize heures par jour, le reste du temps étant occupé par Super Loustic, une radio pour enfants. Lucrèce et Radio-Paris se partageront la deuxième fréquence. La troisième revient à Réussir FM, radio spécialisée sur les problèmes économiques et l'emploi, pour seize heures par jour et à Jazzland pour la durée restante. Par ailleurs, la CNCL a réaménagé la fréquence 98,6 MHz qui sera désormais partagée à égalité entre Portugal FM, regroupement de trois radios de la communauté portugaise, et Alpha, radio autorisée en 1987.

Le numéro du « Monde » daté 17 septembre 1988 a été tiré à 525 344 exemplaires

RAYONNAGES BIBLIOTHÈQUES À VOS MESURES

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS
25 années d'expérience
R.-M. Leroy, fabricant – 208, av. du Maine, 75014 Paris, Mº Alésia - Tél. : 45-40-57-40

A B C D E F G

Le Monde

LUNDI 19 SEPTEMBRE (NUMÉRO DATÉ MARDI 20)

SUPPLÉMENT SPÉCIAL EMPLOI

25 pages d'annonces des centaines d'offres d'emploi pour les cadres

ATTENTION : ce numéro est publié avec le supplément Economie en cahier séparé. N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux